L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1193 - VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Vente des vins des Hospices de Beaune

La Bourgogne relance le Beaujolais ? *p.13*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Concours bovins de Semur-en-Auxois: Une certaine idée du Charolais

P 09 **Actualités** Nièvre
Une journée technique sur l'eau potable: Alterre Bourgogne se penche sur la protection des captages nivernais

P 11 **Actualités** Yonne
Environnement: *Bac et directives nitrates… arrêtez la coupe est pleine !*

P 14 **Actualités** Bourgogne
Commission régionale Apecita: Un marché de l'offre et de la demande qui se resserre

P 15 **Actualités** France
Crédit d'impôt Compétitivité: Les agriculteurs également concernés

P 15 **Vie syndicale**
Retraites: Marisol Touraine confirme les engagements de François Hollande

P 17 **Cultures**
Comité technique 89: Une bonne année en orge de printemps mais plus difficile pour les pois

P 18 **Élevage**
Génétique: On ne prend plus forcément les taureaux par les cornes

La FNSEA à l'écoute du réseau

Xavier Beulin rencontre la FDSEA 21



En conférence à AgroSup Dijon, Xavier Beulin, président de la FNSEA, a consacré plusieurs heures à l'écoute des dossiers les plus importants du département, présentés par les membres du bureau de la FDSEA 21. L'occasion pour le représentant national de prendre la mesure des problématiques de terrain, qui entravent la volonté d'entreprendre et de produire et pour les représentants syndicaux, de bénéficier des dernières informations en direct de Bruxelles. Elles ne sont pas forcément bonnes ni rassurantes, mais ce contact a été jugé très productif par les responsables professionnels, soucieux que la FNSEA soutienne au plus haut niveau les dossiers présentés. *Page 6*





l'Agenda

Côte d'Or

Marché fermier de Noël

Le Réseau Bienvenue à la Ferme organise son traditionnel marché de Noël de la Maison de l'Agriculture le jeudi 6 décembre de 10h30 à 17 heures.

GDS Assemblées cantonales

Suite des assemblées. Vitteaux : lundi 26 novembre à 14h (Salle Polyvalente à Vitteaux), Saint Seine l'Abbaye : mardi 27 novembre à 9h30 (Salle de la Mairie à Saint Seine l'Abbaye), Venarey les Laumes : mardi 27 novembre à 14h (Salle René Thomas de la Mairie à Venarey les Laumes), Nolay : mercredi 28 novembre à 14h (Salle de la Mairie à Nolay), Semur en Auxois : jeudi 29 novembre à 9h30 (Caveau Les Maréchaux à Semur en Auxois), Précy sous Thil : jeudi 29 novembre à 14h30 (Salle du Relais de Pays à la Mairie à Précy sous Thil), Beaune/Gevrey Chambertin/Nuits Saint Georges : vendredi 30 novembre à 9h30 (Restaurant la Diligence à Meursault).

DÉPHY Écophyto 2018 Venez découvrir le réseau de fermes

Une présentation du réseau de fermes DEPHY Ecophyto 2018 est proposée lundi 26 novembre à Epernay-sous-Gevrey, de 9h30 à 12 heures chez Ghislain Garnier. Une dizaine de fermes du département fait partie de ce réseau, dont le but est d'expérimenter et d'évaluer les possibilités de réductions d'usages des produits phytosanitaires. Le témoignage d'agriculteurs engagés dans la démarche sera notamment au programme. «*Nous verrons quels sont les leviers qui peuvent être mis en place pour diminuer l'IFT, l'indice de fréquence de traitement, en fonction des systèmes des agriculteurs*» annonce Arnaud Pillier, technicien à la Chambre d'agriculture. Renseignements : 06 87 76 30 98.

Groupama Réunions d'information MRC «climat» 2012

Ces réunions d'information destinées aux agriculteurs et viticulteurs, sociétaires de Groupama, permettront d'aborder l'assurance multirisque climatique, l'assurance grêle, et les évolutions en cours.
Céréaliers : 20/11 : salle des fêtes de Créancey à14h00 (caisses locales de Pouilly Bligny Liernais, Vitteaux), 05/12 : salle polyvalente de Brazey à 14h00 (caisses locales de Genlis, Auxonne, St Jean et Seurre), 11/12 : lycée agricole de Semur à 14h00 (caisses locales de Semur, Venarey, Thil, Saulieu, Sombernon), 14/12 : Mirebeau à 14h00 (Mirebeau, Pontailler, Ouges-Noiron, Fontaine Française),17/12 : lycée agricole la Barotte à Chatillon à 14h00 (Chatillon, Montbard, Montigny, Recey, Aignay), 18/12 : salle Charbonnel à Is à 14h00 (Is, Minot, Grancey, Salives, St Seine)
Viticulteurs : 04/12 : maison de Marsannay à 18h00 (caisse locale de Gevrey-Chambertin), 06/12 : golf de Beaune Levernois à 18h00 (Beaune côte et plaine), 10/12 : salle des fêtes de Volnay à 18h00 (Meursault et Nolay), 11/12 : syndicat de viticulture à Nuits à 18h00 (Nuits terres et vins)

Santé Information sur la sclérose en plaques

Le 8 décembre prochain, une des plus importantes journée d'information sur la sclérose en plaque va être organisée au Palais des Congrès de Dijon. Cette réunion d'information et d'échanges, est à l'initiative du CHU de Dijon, de plusieurs associations et du Réseau Bourguignon de la sclérose en plaques.
Accueil à 13h30. Séance pleinière à 14h : Actualité sur la recherche de la SEP, sur les traitements et sur la prise en charge au quotidien.
16h : Ateliers. Les traitements, la vie quotidienne et les difficultés socio-professionnelles.
18h : Buffet de clôture

Conférence Biogaz et méthanisation en Allemagne

Pour en savoir plus sur la méthanisation à partir de l'état des lieux et des perspectives à l'exemple du land Rhénanie-Palatinat, le bureau des échanges économiques organise une conférence sur cette technique permettant de produire une énergie décentralisée et renouvelable. Programme : l'enjeu de la méthanisation en Rhénanie-Palatinat – Le contexte législatif et l'accompagnement de la filière - Un exemple d'une unité de méthanisation de biodéchets ménagers. La conférence se déroule en langue française. Inscription et information par téléphone : 03 80 68 06 99.
Mail : zimmer@maison-rhenanie-palatinat.org

Nièvre

Foires-concours Calendrier

La dernière foire-concours non reconnue de la Nièvre de l'année 2012 se déroulera à Luzy les 23 et 24 novembre, dans le tout nouveau hall d'exposition.

CER France Résultats des exploitations 2012

Le centre de gestion CER France Alliance Centre organise ses traditionnelles rencontres annuelles le lundi 26 novembre à partir de 17h30 au Planétarium du Casino de Pougues-les-Eaux. Programme: accueil par Guy Marcher, vice-président; panorama des exploitations agricoles de la Nièvre (résultats 2012); projets vécus par des femmes, trois expériences, trois accompagnements avec les témoignages de trois agricultrices.

CACES Réunion d'information

L'antenne de Cosne-sur-Loire de la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une grande réunion d'information sur le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), lundi 26 novembre à 18h30 à la médiathèque de Cosne-sur-Loire. Ce certificat est nécessaire à la conduite d'un certain nombre d'engins élévateurs.

Sanitaire Réunion à Châtillon-en-Bazois

La FDSEA58 organise une réunion sur la thématique sanitaire, vendredi 30 novembre à 10h, à la mairie de Châtillon-en-Bazois, en présence d'Eric Chapelle, directeur adjoint de la FNB. La réunion sera conclue par Interbev Bourgogne autour des accords PCM (Pesée, classement, marquage) et des droits de recours. Inscription préalable auprès de la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

Grandes cultures Réunion à Pouilly-sur-Loire

La FDSEA58 invite les agriculteurs à une réunion sur la thématique « grandes cultures », le vendredi 30 novembre en soirée, à Pouilly-sur-Loire, avec comme invité d'honneur Pierre Pagès, le président de Limagrain.

Jugement de bétail à Montigny-en-Morvan

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 1er décembre, au Gaec de Velle (chez Mme et MM. Seguinier et Fauliau) sur la commune de Montigny-en-Morvan. L'épreuve se déroulera en deux catégorie: ovins et bovins. Les inscriptions pour le concours se feront sur place à partir de 13h30, la remise des prix vers 17h, avant le vin d'honneur offert par la municipalité. Le soir, à partir de 19h30, un repas sera servi (menu: terrine, tartiflette, salade, fromage et dessert) moyennant une participation de 12 euros par personne. Réservation au 06 26 28 50 23.

Yonne

Commerce équitable expo-vente

Une expo-vente de produits issus du commerce équitable est organisée par Artisans du Monde, samedi 24 et dimanche 25 novembre, de 10 h à 18 h, au foyer communal de Paron, complexe Roger Treillé. Artisanat, produits alimentaires…

Jugement de bétail à Saint-Léger Vauban

L'équipe des Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais organise, samedi 1er décembre, à compter de 10 h une finale cantonale et départementale de jugement d'animaux, sur l'exploitation de l'EARL de la Maison des Champs, à Saint-Léger Vauban, chez Alexandre Chatelain. Vin d'honneur et résultats à 17 h 30.
Renseignements au : 06 79 21 75 22

Marché de la truffe à Noyers-sur-Serein

Marché de la truffe de Bourgogne, dimanche 25 novembre à Noyers - sur-Serein. Les gourmands pourront faire leurs emplettes à partir de 10h30 exactement, après le contrôle des truffes par les commissaires es-qualité. Seront également présents des producteurs locaux et des artisans d'art.
Renseignements : tél 03 86 82 66 06 www.noyers-et-tourisme.com

Conférence Éviter le gaspillage alimentaire

Dans le cadre de la semaine Européenne de réduction des déchets, une conférence est organisée samedi 24 novembre à 18h30, à la Maison de Quartier des Piedalloues, boulevard des Pyrénées à Auxerre. Table ronde sur le thème : *«du producteur en passant par la distribution jusqu'au consommateur final, quel gaspillage et quelles solutions sur le territoire ?»*, suivie de la projection du documentaire *«le scandale du gaspillage alimentaire»*.

▶installation

PRI info

Côte d'Or

Côte d'Or et départements limitrophes :

Un rendez-vous à Montbard pour préparer l'orientation de tes études
Les branches professionnelles, en partenariat avec le Rectorat et sa cellule « Conseil relation école-entreprise », te propose de venir découvrir les secteurs porteurs d'emploi en Bourgogne lors du 1er forum « Chrysalide, fais éclore ton projet d'avenir ! ». Florian Bernard du Point Info Installation et Jennifer Cruyt de la bourse de l'emploi agricole seront disponibles pour t'accueillir et répondre à tes questions : orientation, potentiel d'installations et d'emploi salarié en agriculture en Bourgogne, démarches… à Montbard (Centre social MJC André Malraux), mardi 27 novembre 2012, de 14h30 à 19h. Renseignements : cellule CREE 03 45 62 76 19

Saône et Loire

Une idée, un projet d'installation agricole ? Le Point Info Installation, votre 1er contact

Si vous avez le projet de devenir agricultrice ou agriculteur, Nicole Gabalda, Christelle Martin ou Maud Perroy du Point Info Installation sont disponibles pour vous accueillir, vous aider à réfléchir à votre projet, vous informer sur les aides et les démarches, et vous orienter vers les personnes ressources (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Pour prendre rendez-vous ou demander des renseignements, contactez le Point Info Installation de la Nièvre au 03 86 93 40 38 (un Point Info Installation unique existe dans chaque département)

Yonne

Formation incontournable pour réussir la transmission de votre exploitation

La Chambre d'Agriculture organise une formation de 3,5 jours sur la transmission. Elle est ouverte à tout agriculteur qui se pose des questions ou a un projet de transmission de son exploitation. Elle se déroulera vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9h à 17h, et lundi 17 décembre matin, dans les locaux de la Chambre à Auxerre. Un conseiller d'entreprise agricole, une conseillère MSA, un notaire et une juriste interviendront au cours de ces journées. Renseignements et inscription : 03 86 94 22 16

Région

Réunions d'information agriculteurs-Arvalis

Dates et lieu à retenir : 27 novembre à partir de 14 h 00 à la salle des fête de Prémery (58), 29 novembre à partir de 14 h 00 à la salla polyvalente de Varois et Chaignot (21), 3 décembre à partir de 14 h 00 à la salle des fêtes de Lessard en Bresse (71), 4 décembre à partir de 9 h 00 à la salle des fêtes de Champdivers (39), 5 décembre à partir de 9 h 00 à la Maison des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment d'Auxerre (89), 7 décembre à partir de 9 h 00 à la salle des fête de St Clément (89)

Collecte annuelle de la Banque alimentaire de Bourgogne

La Banque alimentaire de Bourgogne organise le vendredi 23 et le samedi 24 novembre, sa collecte annuelle. Cette collecte se déroulera dans plus de 240 magasins en Bourgogne. Grâce à l'intervention de plus de 500 bénévoles, elle permettra de récolter des produits, pour les redistribuer par l'intermédiaire de 130 associations et structures partenaires, aux familles les plus démunies de notre région. Tous les dons sont les bienvenus, mais ce sont surtout les produits pour bébés dont la Banque alimentaire manque le plus souvent. Les conserves de fruits et de poisson, qui permettent de varier l'alimentation sont également très appréciées.
«Tous ensemble, aidons l'homme à se restaurer».

Arvalis – Institut de Végétal, en partenariat avec les Chambres d'agriculture départementales et le Cetiom,

propose des rendez-vous d'information agriculteurs autour des fongicides et de la fertilisation sur les sites suivants :

- 22 novembre à partir de 9 h 30 - Montbard (21)
- 27 novembre à partir de 14 h 00 - Prémery (58)
- 29 novembre à partir de 14 h 00 - Varois et Chaignot (21)
- 3 décembre à partir de 14 h 00 - Lessard en Bresse (71)
- 5 décembre à partir de 9 h 30 - Auxerre (89)
- 7 décembre à partir de 9 h 30 - St Clément (89)

Pour plus d'information sur le programme et les lieux : www.arvalis-infos.fr

Marchés mondiaux

Baisse des échanges de céréales

Une série d'événements climatiques malencontreux a affecté les productions de céréales des principaux exportateurs pour 2012-2013.



Baisse de la consommation et baisse des échanges marquent le marché mondial de céréales cette année.

Ces aléas ont provoqué une hausse soudaine des cours des matières premières agricoles, déstabilisant une nouvelle fois les marchés mondiaux. Dan Basse, président d'AgResource, et analyste reconnu sur les marchés céréaliers, a ainsi évoqué ces sujets lors du colloque Global Grain, à Genève le 14 novembre. Une première : les échanges mondiaux de céréales ont baissé.
«*Nous assistons à la première baisse de consommation mondiale de céréales depuis cinq ans*», indiquait Dan Basse, président d'AgResource, lors du colloque annuel Global Grain, à Genève le 14 novembre. Montrant une baisse des échanges mondiaux de céréales en 2012-2013, principalement blé et maïs, il relevait que, pour la première fois, les volumes de soja échangés allaient dépasser ceux du maïs au niveau mondial.

Les échanges mondiaux de céréales se replient

Donnant les chiffres du département américain à l'Agriculture (USDA), Dan Basse a souligné une baisse du commerce des grains dans le monde. Ainsi, lorsque 152 824 millions de tonnes (Mt) de blé et de farine ont été échangées dans le monde en 2011-2012, l'USDA estime que ce chiffre tombera à 138 755 Mt en 2012-2013. Il en va de même pour le maïs, passant de 102 593 Mt à 95,690 Mt, et l'orge de 21,192 Mt à 17,520 Mt.

Seules les graines de soja verraient croître leurs échanges, passant de 90 330 Mt en 2011-2012 à 98 550 Mt sur la campagne en cours. La baisse des échanges de céréales dans le monde est pour partie liée aux déboires de production subis par les principaux pays exportateurs, mais aussi à une contraction de la demande.
En effet, entre le plafonnement des productions de biocarburants, principalement pour le maïs destiné à l'éthanol aux États-Unis, et l'effet prix, ayant poussé au rationnement, et, pour l'élevage, à une diminution du nombre de têtes, la demande mondiale se tasse. À cela s'ajoute un contexte économique mondial plutôt morose, limitant l'augmentation de la consommation de pays dont la croissance économique est moins bonne qu'espérée.

Les exportateurs perdent des parts de marché

La baisse de la consommation mondiale touche ainsi le blé, passant de 696 119 Mt consommées en 2011-2012 à 675 136 Mt estimé pour la saison en cours. Le maïs, passant d'une consommation de 875 408 Mt à 853 790 Mt, et l'orge, de 135 831 Mt à 133 354 Mt estimé sont dans le même cas.
Encore une fois, seul le soja voit sa consommation croître. Mais, outre une baisse des échanges, Dan Basse a montré que les principaux pays exportateurs de céréales subissaient des pertes de parts de marché.

Ainsi la part des États-Unis sur le commerce mondial du maïs et du soja est tombée à 29 %, «*le plus bas niveau depuis longtemps*», selon Dan Basse. Soulignant par ailleurs des stocks mondiaux de blé «*qui ont l'air confortable*», le spécialiste américain a expliqué que ces stocks ne se trouvaient pas dans les grands pays exportateurs. Excepté aux États-Unis qui, avec l'Europe et le Canada, devraient être les principaux fournisseurs de blé pour les pays importateurs sur les six derniers mois de la campagne 2012-2013.
Enfin, Dan Basse a estimé que les marchés agricoles devraient reprendre vigueur en 2013, à la faveur de prix soutenus incitant à l'investissement dans les productions agricoles. Il a cependant soutenu que le moindre accident climatique, sur les productions en cours pour la campagne commerciale 2013-2014, pourrait créer de vives tensions économiques, mais surtout sociales. «*Dans ce cas, l'agriculture deviendrait une affaire d'État*», a insisté Dan Basse.

AGRA

Distinction

Pierre Guez, nouveau Chevalier de la Légion d'Honneur

Le 16 novembre dernier, Pierre Guez, directeur du groupe Dijon Céréales et président de Vitagora, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de Philippe Mangin, président de Coop de France.



Cette légion d'honneur que Pierre Guez, directeur général du groupe Dijon Céréales vient de recevoir, marque, non pas un aboutissement, mais une étape, avec de nouvelles ambitions pour la Bourgogne, l'agriculture et les agriculteurs.

C'est un symbole fort que cette remise des insignes de Chevalier de la légion d'honneur, à Pierre Guez, directeur général du groupe Dijon Céréales, un homme qui s'est beaucoup investi au service de la coopération et qui se trouve distingué en cette année nationale des coopératives et adoubé par son parrain, Philippe Mangin, président de Coop de France. C'est au titre de «*son travail remarquable pour la coopération interrégionale*», que cette cette reconnaissance lui a été accordée, après 41 années d'engagement professionnel, comme l'a fait ressortir Philippe Mangin. Ils étaient d'ailleurs très nombreux à avoir rejoint le Palais des Ducs, à Dijon, pour partager avec Pierre Guez cet instant chargé d'émotion.Entre «*reconnaissance et fierté*», le nouveau récipiendaire s'est déclaré très fier d'être sur la liste du ministère de l'Economie, «*pour un homme de l'agriculture c'est important*». Un homme de l'agriculture, aux racines profondément ancrées dans la terre Franc-Comtoise, qui s'est toujours imposé là où on ne l'attendait pas. Formé aux productions animales, c'est dans les productions végétales qu'il trouvera son terrain d'excellence.

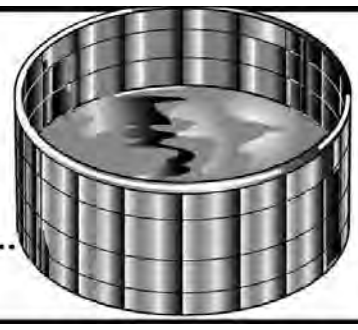
Précurseur dans bien des domaines

Philippe Mangin retrace «*La grande aventure coopérative qui débouchera sur la fusion de treize coopératives locales*». Avec pour point d'orgue, la création de Dijon Céréales, «*groupe coopératif agro-industriel, précurseur dans bien des domaines*». La «*vision*» qui conduit l'action de Pierre Guez dépasse le cadre de l'agriculture et de la seule coopération, elle intègre une dimension économique plus large avec la création de Vitagora, dont il assume la présidence. Ce pôle de compétitivité, maintes fois distingué pour son implication dans la recherche et le développement et sa capacité à mailler les compétences des entreprises innovantes, débouche maintenant sur des innovations et des réalisations concrètes.
Sous l'insigne, Pierre Guez, reste un homme de groupe, il n'oublie pas d'associer sa famille, les présidents de coopératives avec lesquels il a travaillé, ses collaborateurs, ses partenaires... tous ceux dont il a croisé le chemin pendant ces 41 années d'activité. Un parcours «*sous le signe du triple A. A comme Amour, Amitié, Ambition*». Et un parcours qui ne s'achève pas là. Cette légion d'honneur marque une étape, mais pas la fin de l'aventure et des aventures : c'est «*un nouveau départ, de nouvelles responsabilités*» précise-t-il. «*Je mettrai toute mon énergie à bâtir avec l'ensemble des coopératives de Bourgogne et de Franche-Comté, un grand groupe digne de représenter la Bourgogne et la Franche-Comté*». Une conclusion en forme de programme pour les années à venir, qui traduit de grandes ambitions encore, pour la coopération, pour l'agriculture et pour les agriculteurs.

AMK

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Concours bovins

Semur-en-Auxois, une certaine idée du Charolais

Deux-cent-soixante animaux de haut-niveau ont participé au concours charolais semurois.

«*Une très belle édition, avec beaucoup de visiteurs et des transactions*» : le président du comité d'agriculture Jean-Luc Baudot était satisfait de la tenue de son concours charolais, la semaine dernière à Semur-en-Auxois.

Comme prévu, l'organisation du National à Saulieu cet été a eu des conséquences positives. De nombreux animaux primés la semaine dernière l'avaient déjà été au concours sédélocien. A Semur, tous les ingrédients étaient réunis pour passer deux agréables journées, entre passion du métier et convivialité.

Une vingtaine de ventes a été enregistrée, l'espace des deux journées. Voici le palmarès de cette 53e édition.

AURÉLIEN GENEST



L'EARL Bolatre Jean-Louis (Liernais) remporte le grand prix d'honneur femelle adulte.



Le prix d'honneur jeune femelle est remporté par l'EARL Godot (Bellenot-sous-Pouilly).



Thibaut Malnoury, du Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource), repart avec le grand prix d'honneur mâle adulte.



Le grand prix d'honneur mâle junior est remporté par Gallois, bovin appartenant à François Lucand (Molphey) Yannick et Sylviane Baulot (Semur-en-Auxois) et Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois).

Le palmarès

Prix spéciaux

Prix d'honneur mâle junior : François Lucand (Molphey). Prix d'honneur et grand prix d'honneur mâle adulte : Gaec Saint-Roch (Recey-sur-Ource). Prix d'honneur femelle junior : Gaec Cadoux (Saint André en terre plaine, 89). Prix d'honneur et grand prix d'honneur femelle adulte : EARL Bolatre Jean-Louis (Liernais). Prix d'honneur jeune mâle : 1er prix à l'EARL Bolatre Jean-Louis, 2ème prix au Gaec Cadoux, 3ème prix à l'EARL Touillon Moiron (Decize, 58). Prix d'honneur jeune femelle : 1er prix à l'EARL Godot (Bellenot-sous-Pouilly), 2ème prix à l'EARL Touillon Moiron. Prix d'ensemble femelle de l'année : 1er prix à l'EARL Touillon Moiron, 2ème prix à François Lucand, 3ème prix à l'EARL Renon (Lacour d'Arcenay). Prix d'ensemble femelle adulte : 1er prix au Gaec Cadoux, 2ème prix au Gaec des Granges de Vesvres (Vesvres), 3ème prix à François Lucand. Prix d'ensemble jeune mâle (élevages faible effectif): 1er prix au Gaec Saint-Roch, 2ème prix au Gaec Baulot Yannick et Sylviane (Semur-en-Auxois), 3ème prix à la SCEA Lucotte Jean-Marc (Créancey), 4ème prix à l'EARL Froidurot (Jours-lès-Baigneux). Prix d'ensemble jeune mâle (fort effectif) : 1er prix au Gaec Cadoux, 2ème prix au Gaec Moireaut (Meilly-sur-Rouvres), 3ème prix à l'EARL Gabory (Jeux-lès-Bard), 4ème prix : Gaec Baudot Elevage (Pont-et-Massène). Super prix d'ensemble : Gaec Cadoux. Prix d'élevage: SCEA Riotte Schrapfer (Angely, 89). Prix de famille par le père : EARL Froidurot Vincent (Jours-lès-Baigneux). Prix de famille par la mère : SCEA Riotte Schrapfer. Prix Ajec: Gaec Saint-Roch. Prix Bourgogne jeune mâle : Gaec Noireaut. Prix Bourgogne jeune femelle: François Lucand. Prix Bourgogne femelle adulte : EARL de Beaumont (Alligny-en-Morvan, 58). Prix Bourgogne mâle adulte : Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois) et Gaec Baulot Yannick et Sylviane.

Premiers prix de section

Veaux mâles dessaisonnés nés du 15/10/11 au 30/11/11 : EARL Ménétrier Parizot (Avosnes). Veaux mâles inscrits du 02/12 au 08/12 : Gaec Cadoux. Du 08/12 au 12/12: Gaec Cadoux et SCEA Lucotte Jean-Marc. Du 13/12 au 18/12 : Laurent Choubley, EARL Froidurot. Du 18/12 au 20/12 : Gaec des Fontaines. Du 20/12 au 27/12 : SCEA Riotte Schrapfer, Gaec Cadoux. Du 27/12/11 au 31/12 : Gaec Virely (Ecutigny), EARL Froidurot J et A (Billy-lès-Chanceaux). Du 31/12/11 au 06/01/12 : Gaec Cadoux, Gaec Noireaut. Du 07/01 au 19/01 : Gaec de Saint-Roch, Nicolas Baudion. Du 19/01 au 08/02 : Gaec de Saint-Roch, EARL Bolatre Jean-Louis. Du 12/02 au 03/03 : Gaec de Saint-Roch, EARL Touillon Moiron. Du 03/03 au 18/03 : EARL Touillon Moiron, EARL Bolatre Jean Louis. Du 21/03 au 15/05 : SCEA Riotte Schrapfer, EARL Froidurot (Jours-lès-Baigneux).

Femelles nées du 6/12/11 au 21/12/11 : EARL Godot (Bellenot-sous-Pouilly), EARL Touillon Moiron. Du 21/12/11 au 08/01/12 : EARL Touillon Moiron. Du 28/01/12 au 07/03/12 : François Lucand. Du 02/01/11 au 10/03/11 : EARL Froidurot, Gaec des Granges de Vesvres. Du 04/12/10 au 01/01/11 : EARL Guenot Nicolas, Gaec des Granges de Vesvres. Du 2/12/09 au 18/01/10 : Gaec Cadoux et EARL Froidurot. Du 1/12/08 au 9/02/09 : Gaec Cadoux. Du 7/12/04 au 04/01/07 : EARL Bolatre Jean-Louis, SCEA Riotte Schrapfer.

Taureaux nés du 22/01/11 au 04/04/11 : François Lucand, SCEA Riotte Schrapfer. Du 09/01/11 au 22/01/11 : Gaec de Saint-Roch, Gaec des Granges de Vesvre. Nés du 06/12/10 au 09/01/11 : Gaec du Bourg, EARL Froidurot. Du 02/12/09 au 14/11/10 : Laurent Choubley, SCEA Riotte Schrapfer. Nés du 26/01/07 au 12/05/09 : Baudion Nicolas, Gaec de Saint-Roch

Démarche "le Goût d'ici", en Pays Beaunois

Un partenariat entre acteurs locaux de la filière viande

Née à l'initiative du Pays Beaunois et de la Communauté d'Agglomération, dans le cadre du programme Leader, la démarche Le Goût d'ici a pour vocation de mettre en place, à l'échelle du Pays Beaunois, une filière locale dans le secteur des productions agricoles avec pour objectif de *«Consommer localement ce qui est produit localement»*.

La filière viande charolaise est la première à concrétiser cette démarche qui repose sur un partenariat entre trois collèges : éleveurs, transformateurs et distributeurs. Pour cette première année de mise en œuvre, un nombre volontairement limité d'animaux est valorisé sur le Pays Beaunois, à destination de débouchés locaux : grandes et moyennes surfaces (GMS), restauration collective et restauration traditionnelle. Après les GMS, qui ont débuté l'opération en septembre avec un succès certain, puis la restauration collective, a l'instar de la communauté de communes de Rives de Saône par l'intermédiaire de son prestataire de service (Bourgogne Repas), c'est au tour de la restauration individuelle de s'impliquer dans cette démarche. Précisons que Le Goût d'ici n'est pas une filière dite *«courte»* : aucun intermédiaire n'est supprimé, mais bien une filière de proximité car il s'agit de bien identifier la viande produite sur le territoire du Pays Beaunois dans les réseaux de distribution locaux. Chacun des partenaires de la filière viande bovine locale sont ainsi partenaire de la démarche. Cette démarche est une bonne opportunité de recréer des liens économiques de proximité et de permettre à ce territoire de conserver ses paysages, son identité.

Les partenaires de la démarche

Les producteurs - l'association des éleveurs du Pays Beaunois constituée d'une vingtaine d'éleveurs bovins allaitants des cantons de Bligny-sur-Ouche, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Seurre et Saint-Jean- de-Losne. Leur forte mobilisation a permis de définir plus concrètement le projet et les conditions de leurs engagements.

Les entreprises de transformation et de conditionnement. L'objectif de la démarche n'est pas de déstructurer la filière existante mais bien de favoriser les partenariats avec les acteurs incontournables de la filière viande à l'échelle du Pays Beaunois : l'abattoir de Beaune et les grossistes du Pays Beaunois.

Les réseaux de vente et de consommation. Deux hypermarchés, deux supermarchés et des établissements de restauration traditionnelle sont partenaires du projet et valorisent déjà la viande au sein de leur établissement.

Les collectivités et établissements publics. Ils assurent la restauration des enfants dans les cantines scolaires et les centres de loisirs, les repas dans les centres hospitaliers et les maisons de retraites. Sur le Pays Beaunois, cela représente en moyenne prés de 9 000 repas par jours. Une dizaine d'établissement a rejoint le projet.

Le Pays Beaunois et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud : assure l'animation, le suivi et la mise en œuvre de la démarche.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Rapport de l'ONCFS

Le plan de chasse a été évalué

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage vient de rédiger un rapport sur le plan de chasse en Côte d'Or. Extraits

Mis en place il y a sept ans dans le département, le plan de chasse est souvent décrié par la profession agricole. Cet *«instrument de gestion de la faune sauvage»* serait à l'origine des surpopulations de gibier et de tous les problèmes qui en découlent (sanitaires, dégâts dans les parcelles...). Suite à la demande du préfet Pascal Mailhos, l'ONCFS a rédigé un rapport sur le plan de chasse. Le document a été diffusé aux membres du comité de pilotage du plan départemental de lutte contre la tuberculose bovine. Les membres de la Chambre d'agriculture ont également pris connaissance de ce rapport lors de leur dernier bureau. Devant les conclusions de l'ONCFS peu convaincantes sur l'efficacité du plan de chasse, Pascal Mailhos a invité le président de la fédération départementale des chasseurs à lui formuler des propositions sous un délai de deux mois, afin de tenir compte des conclusions de ce rapport.

«Ne gère pas efficacement la population»

Les membres de la Chambre d'agriculture n'avaient pas l'air surpris à la lecture du rapport, dans lequel on pouvait trouver les phrases suivantes : *«Pour atteindre ses objectifs, le plan de chasse doit être utilisé à son optimum, avec de forts taux de réalisation et une pression de chasse en adéquation avec les attributions. Cela n'a pas été le cas»*. *«A défaut d'apparaître comme un outil «technique» de gestion, le plan de chasse est utilisé comme outil «financier» par la fédération départementale des chasseurs pour équilibrer sont budget «dégâts»»*. La conclusion du rapport est la suivante : *«Le plan de chasse sanglier mis en place en Côte d'Or n'a pas permis de gérer efficacement la population»*, *«son impact sur les prélèvements apparait limité»*, *«le couplage opéré par la Fédération entre plan de chasse et compte d'indemnisation apparait contre productif puisqu'il revient à pénaliser les chasseurs qui prélèvent beaucoup»*. *«Son utilisation, non optimale en l'état, doit donc être améliorée, sans pouvoir cependant garantir l'obtention des résultats recherchés»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

Les principes

Ces principes sont écrits et réunis dans une convention de partenariat à laquelle l'ensemble des acteurs indiqués ci-dessus ont adhéré :

- **Permettre de garantir une meilleure rémunération des éleveurs bovins du Pays Beaunois : une plus-value sur le poids de carcasse est ainsi assurée aux éleveurs. Cette plus-value est de : 25% par kg de carcasse par rapport au cours moyen des douze mois précédents l'abattage (cotation Europ).**
- **Valoriser une viande bovine issue du territoire et de qualité**
- **Permettre aux distributeurs de bénéficier d'une communication et d'un packaging adaptés. Une identité visuelle et des outils de communication ont ainsi été définis grâce au soutien financier de l'Europe et des collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et Pays Beaunois)**
- **Approvisionnement assuré par les éleveurs sur la base des demandes transmises par les distributeurs. Depuis le lancement de l'opération, en moyenne, un abattage a lieu par mois.**

Pour en savoir plus : www.legoutdici-paysbeaunois.fr

▶ En bref

Viabilité hivernale Cinquante-deux agriculteurs prêts à saler

Le dispositif de viabilité hivernale est en route depuis vendredi dernier. Mis en place par le Conseil général de Côte d'Or, il vise à faciliter les déplacements des automobilistes et assurer leur sécurité. Des entreprises et des agriculteurs accompagnent le Conseil général sur les 6 000 kilomètres du réseau côte d'orien. Cette année, 52 agriculteurs sont mobilisés à travers tout le département. L'an dernier, 4 672 tonnes de sel avaient été consommées, ainsi que 328m³ de saumure (sel+eau).





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1193
VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

Syndicalisme

Les dossiers du «21» exposés à Xavier Beulin

Le bureau de la FDSEA de Côte d'Or a rencontré le président de la FNSEA mercredi 14 novembre à Dijon.



Fabrice Faivre, ici aux côtés de Xavier Beulin : «Nous voulons que la FNSEA apporte tout son soutien à nos problématiques»

Xavier Beulin en conférence à AgroSup Dijon ? L'occasion était belle, pour la FDSEA, de solliciter une rencontre. Celle-ci s'est concrétisée sous forme d'une réunion de trois heures. Les membres du bureau de la FDSEA 21 ont présenté les dossiers les plus importants du département. «*Il y a eu de très bons échanges avec Xavier Beulin, il a pu comprendre la gravité et l'urgence de la situation. Nous voulons que la FNSEA apporte tout son soutien à nos problématiques*» explique Fabrice Faivre, le président de la FDSEA de Côte d'Or. Pour le secrétaire général Jean Bertrand : «*Xavier Beulin a pris conscience de la m... dans laquelle nous sommes, notamment en terme de dégâts de gibiers et de tuberculose. Le président était très à l'écoute. Il n'en revenait pas de ce qu'il entendait*». Cette rencontre satisfait également Mauricette Besançon, vice-présidente de la FDSEA, pour qui «*il est très important d'être en contact direct et régulier avec notre structure nationale et son président afin de les sensibiliser à nos problématiques*».

Besoin d'aide

Jean-Luc Loizon, président de la commission «*dégâts de gibier*» de la FDSEA, a rappelé le niveau «*inacceptable*» des populations de gibiers. Des aides «*du national*» sont demandées pour supprimer le plan de chasse sanglier. «*Son maintien va totalement à l'envers des intérêts de chacun*» insiste Jean-Luc Loizon. Sur le classement nuisible du sanglier, des négociations «*difficiles*» avec l'administration sont déplorées : «*nous avons réussi à le classer nuisible ces deux dernières années, mais il faut constamment se battre et rien n'est gagné pour cette année. Nous sommes face à des murs. Les populations de gibiers débordent dans tout l'Est de la France. Je pense qu'il y a quelque chose à faire au plus haut rang*».

Pascal Martens, le président du GDS, a également tiré la sonnette d'alarme en présentant la lutte contre la tuberculose bovine, la future prophylaxie et ses problèmes d'indemnisations. Les surpopulations de sangliers sont une fois de plus revenues sur la table ! «*Sur l'arrêt total de l'agrainage en Côte d'Or, si vous ne nous aidez pas, nous sommes morts*» a résumé Pascal Martens.

«Faire reconnaître nos particularités»

La Politique agricole commune était elle aussi à l'ordre du jour. Xavier Beulin a fait part de ses vives inquiétudes concernant le budget de la Pac. «*Vu ce qu'il nous a dit, le maintien du budget est loin d'être gagné*» commentait Fabrice Faivre, «*la diminution des soutiens doit être absolument évitée. Le maintien du budget, c'est la priorité des priorités. On parlera ensuite de la répartition des aides*». Lors de cette réunion, Xavier Beulin a invité les Côte d'oriens à poursuivre leur groupe des «*zones intermédiaires*», précisant qu'il était «*encore temps de faire des propositions*». Le président de la FNSEA devrait justement se rendre dans une exploitation de polyculture élevage du plateau côte d'orien, le 12 décembre à l'issue de l'assemblée générale de Dijon Céréales. Mauricette Besançon a vu de l'espoir dans le discours de Xavier Beulin : «*nous avons encore une carte à jouer pour nos zones intermédiaires. Nous devons faire reconnaître nos particularités et trouver des mesures d'accompagnement dans la future Pac. La Côte d'Or demande la mise en place d'un soutien spécifique de handicap*».

AURÉLIEN GENEST



Jean-Luc Loizon a demandé de l'aide au président de la FNSEA face aux difficultés rencontrées dans le département.



Les principaux sujets évoqués : la Pac, les zones défavorisées simples, les zones intermédiaires, les dégâts de gibier, la faune sauvage, la tuberculose bovine, la suite du gel et du dégrèvement de la TFNB, fermeture de l'usine D'Aucy, le virus de Schmallenberg et la réglementation sur la qualification et la formation des conducteurs de véhicules de plus de 3,5tonnes.

▶ Revendications

Les positions de la FDSEA

Régulation des populations de gibier : toutes les mesures doivent être prises pour réguler au mieux les populations de sanglier : suppression du plan de chasse sanglier, arrêt total de l'agrainage sur l'ensemble du département, le classement nuisible du sanglier sur l'ensemble du département et prolonger son tir au-delà du 31 mars, interdiction du tir sélectif et qualitatif. Tuberculose bovine : FDSEA, JA et l'ensemble de la profession demandent 1) le maintien des moyens humains et financiers de la DDPP21 à leur niveau actuel car la situation est loin d'être réglée, 2) le maintien des aides financières de l'État auprès des éleveurs pour les années à venir (post campagne 2012-2013) tant que notre département n'aura pas retrouvé, de manière durable, un niveau acceptable de cas de tuberculose bovine, 3) une amélioration du dispositif de prophylaxie pour éviter que les éleveurs ayant un animal douteux ne voient leur cheptel bloqué pendant plusieurs mois, 4) le maintien du statut indemne de tuberculose, 5) une diminution drastique des populations de cerfs de la Vallée de l'Ouche par tous les moyens utiles, 6) une régulation forte des populations de sangliers et cervidés sur l'ensemble du département pour atteindre les seuils de 3 cervidés et 5 sangliers aux 100 ha boisés avant chasse, recommandés par les experts sanitaires, 7) le renforcement du piégeage des blaireaux, l'extension de la zone ainsi que le tir de nuit des blaireaux. Politique agricole commune, zone intermédiaire, zone défavorisée simple : la convergence nationale des aides est indispensable. Compte tenu du faible niveau de d'aide à l'hectare (1er et 2ème pilier), la Côte d'Or ne peut plus se permettre de perdre le moindre soutien. La zone défavorisée simple doit à minima rester à son niveau actuel.

Foire-concours de la Nocle Maulaix

Les organisateurs voient plus grand pour la prochaine édition

La météo ensoleillée de samedi dernier y est pour beaucoup. La foire-concours aux bovins de La Nocle Maulaix a été un succès, tant du fait du nombre de visiteurs que d'animaux présentés. L'équipe d'organisation, autour de Joël Pautet, prévoit déjà de pousser les murs et de monter un chapiteau.

Joël Pautet était tout sourire samedi dernier vers 18h, au pied de l'église de La Nocle Maulaix. La foire-concours de l'après-midi (une spécificité de cet événement), sauf à perturber la prise de photos à la nuit tombante, s'est déroulée tambour battant, sur plusieurs constats de réussite. Si près de 150 personnes sont venues admirer les veaux charolais, c'est le nombre d'animaux présentés qui a surpris: 49 concurrents contre de 30 à 35 les années précédentes. Signe d'une vigueur renouvelée de ce genre de manifestation dans le département, c'est aussi pour la commune du sud-nivernais, l'heure de gloire traditionnelle qu'elle et ses habitants, petits et grands, veulent non seulement perpétuer mais aussi développer. Face à l'affluence, cette année, l'organisateur et son équipe nourrissent déjà de grands projets, dès la prochaine édition. *«L'an prochain, nous devrions quitter la place de l'église, devenue trop exigüe, et installer un chapiteau, pour que la manifestation soit couverte au cas où la météo ne nous serait pas favorable»* prévoyait Joël Pautet samedi.

De l'avis d'un habitué, le succès a été tel, cette année, qu'une vente a même été enregistrée, ce qui est relativement rare à La Nocle Maulaix. Un veau a été échangé autour de 2000 euros. Tout comme Helsinky, déjà vendu par Fréderic et Sylvain Renaud de Diennes Aubigny, qui a remporté le Super prix d'honneur non inscrits des foires non reconnues de la Nièvre.

«Belle présentation»

Cette récompense vient saluer le meilleur champion des différentes foires qui se sont tenues dans la Nièvre depuis le début de l'automne. *«C'est la finale de toutes les foires-concours, donc c'est le haut du panier»* se réjouit Fréderic Renaud pour qui *«ce prix est une reconnaissance d'un travail de sélection de longue haleine, déjà commencé par son père, puis poursuivi à son installation en 2001»*.

Helsinki avait déjà été acheté par M. Laudet (Ternant), présent samedi, qui s'est ainsi vu confirmer *«le bien-fondé de son investissement»*. Les éleveurs participants à ce genre de concours en attendent toujours *«une certaine publicité, préalable à une plus grande valorisation»*. Et, à en croire les trois juges du concours (MM. Jean-Marc Terreau, Pascal Vacher et Laurent Prudhon), tous de Saône-et-Loire, les concurrents avaient de sérieux atouts à proposer. *«C'était une très belle présentation avec un ensemble très homogène et nous avons eu des difficultés à départager les champions dans certaines sections»* témoignaient-ils à l'issue de l'épreuve, durant laquelle ils ont recherché *«les meilleures qualités de race, les plus beaux aplombs, des animaux pas poussés à l'extrême ni dans un sens ni dans l'autre»*. Si ils ont attribué le Super prix d'honneur de la Nièvre à Helsinki, *«c'est parce qu'il a montré plus de puissance et plus de race mais le résultat était très serré avec le deuxième»*. Les juges ont également attribué le 1er prix d'honneur des veaux inscrits à Himalaya appartenant à Jean-Michel Poupon (Chiddes) et le 1er prix d'honneur des non inscrits à Hélium de Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert).

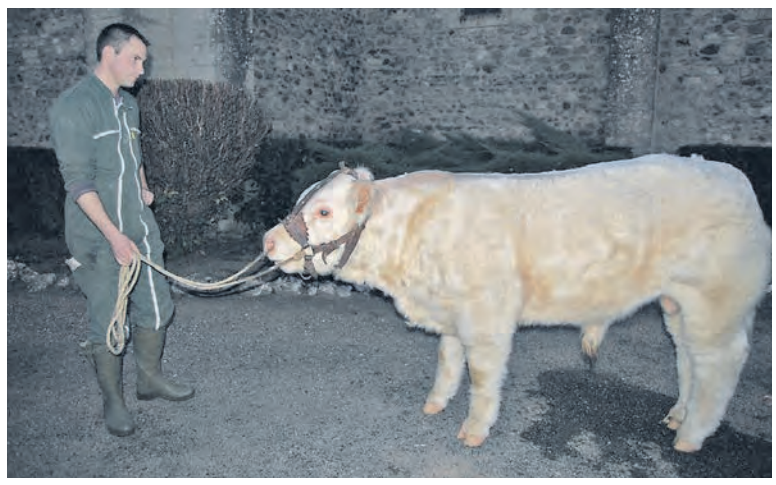
EMMANUEL COULOMBEIX



La foire-concours de La Nocle Maulaix a réuni près de 150 personnes au pied de l'église du village.



Helsinki, de l'EARL Renaud, a remporté le super prix d'honneur des veaux non inscrits des foires-concours non reconnues de la Nièvre.



Himalaya, 1er prix d'honneur des veaux inscrits, fait la fierté de Jean-Michel Poupon.



Helium rapporte à Nicolas Beauzon le 1er prix des veaux non inscrits.

▶ Le palmarès

- **Super prix d'honneur des veaux non inscrits de la Nièvre:** Helsinki appartenant à l'EARL Renaud (Diennes Aubigny).
- **Prix d'honneur inscrits:** 1er, Himalaya à Jean-Michel Poupon (Chiddes); 2è, Hidalgo au Gaec Pautet (La Nocle Maulaix); 3è, Helvetie à Jean-Michel Poupon.
- **Prix d'honneur non inscrits:** 1er, Helium à Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert); 2è, Herbert au Gaec Cyrille (Chiddes); 3è, Hevea à Thierry Martin (Savigny Poil Fol).
- **Laitonnes:** 1ère, Hermine à Jean-Michel Poupon; 2è, Helice au Gaec Pautet; 3è, Helvetie à Jean-Michel Poupon.
- **Veaux non inscrits, 1ère section:** 1er, Herbert au Gaec Cyrille (Chiddes); 2è, Hussard au Gaec Cyrille; 3è, Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert).
- **Veaux non inscrits, 2è section:** 1er, Helium à Nicolas Beauzon; 2è, Harper à l'EARL Renaud; 3è, Houblon à l'EARL Renaud.
- **Veaux non inscrits, 3è section:** 1er, Hevea à Thierry Martin (Savigny Poil Fol); 2è, Hazard au Gaec Pautet (La Nocle Maulaix); 3è, Harlem à l'EARL Renaud.
- **Prix d'ensemble non inscrits:** 1er, Nicolas Beauzon; 2è, EARL Renaud; 3è, Gaec Cyrille.
- **Veaux inscrits, 1ère section:** 1er, Hidalgo au Gaec Pautet; 2è, Hidalgo à Eric Lacombe (Ternant); 3è, Herd Book à Eric Lacombe.
- **Veaux inscrits, 2è section:** 1er, Havane à Jean-Michel Poupon; 2è, Hosman à Eric Lacombre; 3è, Hortensia à Elisabeth Martin (Montigny sur Canne).
- **Veaux inscrits, 3è section:** 1er, Himalaya à Jean-Michel Poupon; 2è, Holiwood à Jean-Michel Poupon; 3è, François Bouche (Cercy-la-Tour).
- **Prix d'ensemble inscrits:** 1er, Jean-Michel Poupon; 2è, Elisabeth Martin; 3è, Eric Lacombe.



Propriétaires d'étangs

Une motion contre les inconséquences de l'administration

L'Association des propriétaires d'étangs de la Nièvre et de Bourgogne, présidée par Jean de Gesnais, s'est réunie le 16 novembre en assemblée générale à Sauvigny-les-Bois. Devant ce qu'elle caractérise de procédures aléatoires et tatillonnes, elle a adopté une motion demandant une simplification et une clarification des textes en vigueur. En voici la teneur:

« L'association des propriétaires et exploitants des étangs de la Nièvre et de Bourgogne réunie en assemblée générale, constatant:
- les difficultés qui président à la régularisation des étangs créés avant la loi sur l'eau du 4 janvier 1992 et qui ont abouti à un véritable enlisement du processus de régularisation,
- les difficultés qui président à la mise en place d'une cartographie des cours d'eau,
- que ses membres, par leur travail et leurs engagements financiers, sont les meilleurs protecteurs et garants de la nature, de la biodiversité et de l'ensemble de l'environnement des étangs et des zones humides, et participent à la préservation de la qualité de l'eau et à la pérennité des nappes phréatiques,

* demande qu'il soit entrepris un effort de simplification et de clarification des textes en vigueur afin que cessent l'irrespect des libertés fondamentales du citoyen et l'insécurité juridique régnante qui entrave tout développement économique des activités piscicoles et touristiques attachées à la vie des étangs,

* demande en particulier une définition précise de la notion de cours d'eau conforme aux directives européennes sur l'eau,

• déclare que l'administration:
- doit faire une application stricte des textes et respecter les décisions judiciaires prises à son encontre,
doit respecter le statut particulier des étangs anciens créés avant 1829,
- doit simplifier les procédures de régularisation des étangs et doit en particulier régulariser sans attendre les étangs créés avant 1993 pour lesquels conformément à l'article 214-6 du Code de l'environnement, il a été fourni avant le 31 décembre 2006 les informations prévues à l'article 41 du Décret n°93-742 du 29 mars 1993, à savoir les informations qui ont été demandées en 1997 par la préfecture de la Nièvre au moyen d'un formulaire intitulé *«Fiche d'informations préalable à une régularisation de plan d'eau»*,
- doit établir une charte des droits et devoirs des agents de la police de l'eau et du citoyen qui détaille les différentes missions que sont susceptibles d'accomplir ces agents et les droits et devoirs attachés à chacune de leurs missions afin d'informer le citoyen pour que cessent les abus de pouvoir auxquels se livrent trop fréquemment ces personnes.



Jean de Gesnais a présidé l'AG des propriétaires d'étangs de la Nièvre et de Bourgogne, le 16 novembre, à Sauvigny-les-Bois.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Conseil général de la Nièvre

Rencontres partenariales autour de l'image et du rôle du Département

Les conseillers généraux étaient réunis en session lundi dernier afin de préparer le budget primitif 2013 qui sera voté le mois prochain. Avant cela, comme d'habitude, l'institution a organisé une rencontre partenariale autour du thème des *«nouvelles ruralités»*. Denis Muzet, sociologue et président de l'Institut Médiascopie a présenté les résultats d'une enquête sur le ressenti des citoyens vis-à-vis de leurs départements.



Le président de la Nièvre, Patrice Joly (à gauche) a demandé à Denis Muzet, sociologue, de présenter les résultats d'une enquête recensant le ressenti de 1 000 Français vis-à-vis de leur Département.

Patrice Joly, en tant que président de la Nièvre, avait assisté à l'Assemblée générale de l'Association des départements de France, en septembre dernier à Metz, où Denis Muzet avait présenté les conclusions de son étude, réalisée via un questionnaire auprès de 1 000 Français autour des *«mots du département»* et de leur importance (positif/négatif, efficace/pas efficace) ressentie. Le premier a donc demandé au second de venir animer les rencontres partenariales du Conseil général, lundi dernier, devant les élus nivernais. Huit grands enseignements ressortent de l'étude.

1- Empathie à l'égard du Département: même si les citoyens ignorent le plus souvent quelles sont les spécificités de leur département, ils refusent néanmoins d'envisager sa suppression, craignant les conséquences en termes de dégradation des services publics et de perte de proximité. Conscients que le Département est une émanation de l'Etat, ce *«niveau local»* de l'exercice de la démocratie bénéficie d'une plus grande empathie.

2- Le Département doit être réformé: pour les citoyens, le Département mérite d'être réformé et la collectivité départementale doit convaincre de son utilité pratique au quotidien en termes de service public et de service tout court.

3- Accompagner les citoyens: le Département reste avant tout l'acteur local des valeurs liées à la solidarité, à l'égalité et à la proximité. Son action quotidienne doit s'adresser au plus grand nombre. Il lui faut mettre en avant ses missions d'accompagnement des citoyens et de développement du lien social.

4- Force d'équilibre: maillon indéniable entre l'espace urbain et l'espace rural, le Département, garant de l'équilibre du territoire, est également un acteur prépondérant dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des citoyens: logement, sport, culture, éducation... mais aussi développement économique.

5- La fierté par l'identité: le Département doit avant tout valoriser le territoire qu'il représente en renforçant le sentiment de fierté de ses habitants.

6- Un territoire protégé mais partagé: la notion de développement durable, au niveau départemental, est principalement incarnée par les politiques de préservation des milieux et avant tout des espaces naturels. La mise en valeur de ces espaces demeure un atout majeur pour le tourisme et son développement.

7- Un territoire de sens: les citoyens restent attachés à leur Département, dès lors qu'ils le considèrent comme un territoire et non comme un échelon de la décentralisation, un institution. L'enjeu pour le Département est alors de recréer du lien.

8- Les défis de la communication: celle-ci doit jouer un rôle essentiel. Elle doit d'abord être plus simple, thématique afin de favoriser la clarification des compétences et des missions ainsi que les progrès réalisés au fil du temps. Elle doit donner moins de place au fonctionnement de l'institution qu'aux bénéfices quotidiens que les citoyens peuvent en attendre. Elle ne doit pas séparer le versant identitaire et le versant de la puissance publique mais les réunir afin qu'institution et territoire soient enfin associés dans les consciences.

SOURCE: CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE

Une journée technique sur l'eau potable

Alterre Bourgogne se penche sur la protection des captages nivernais

L'eau potable est un bien précieux dont la consommation, banalisée, fait presque oublier les enjeux de salubrité publique. Alterre Bourgogne, l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable, organisait le 16 novembre à Prémery, une journée technique réunissant des élus, des responsables de collectivités et de syndicats de distribution d'eau potable, de l'Agence de l'eau, de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs.



La journée technique de Prémery a réuni de nombreux acteurs agricoles et environnementaux de la Nièvre et de Bourgogne.

A tout seigneur, tout honneur! Si cette deuxième journée départementale, dans la Nièvre après la Côte d'Or le 18 octobre dernier, s'est déroulée à Prémery, c'est pour étudier concrètement le cas de son syndicat d'eau potable et de son captage de Giry, sur les sources de l'Ar et de l'Abyme. En 2008 et 2009, la teneur en produits phytosanitaires constatée était de l'ordre de 3,5 µg/l, dépassant ainsi de 7 fois la limite de qualité de l'eau potable. On y retrouvait alors des traces d'herbicides racinaires, notamment de chlortorulon, de napropamide, de propyzamide et d'isoproturon ainsi que de deux fongicides, l'époxiconazole et le metconazole. Si les concentrations de nitrates, depuis 1995, n'excèdent jamais le seuil maximal autorisé de 50 mg/l (les résultats oscillent entre 25 et 45 mg/l), le captage est également souvent victime de pollutions par des bactéries fécales, les animaux pâturant alors dans un périmètre immédiat trop réduit par rapport au captage. Voilà pour le constat dont le dernier terme est *«en voie de résolution»*, selon la Chambre d'agriculture de la Nièvre, impliquée depuis 2007 dans l'étude et l'amélioration des pratiques agricoles au côté du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEPA) de Prémery.

Mobilisation des agriculteurs

Ce captage de Giry, souterrain et peu profond, s'étend sur 1233 ha et alimente 1800 abonnés de 11 communes autour de Prémery. Les trois quart de la surface du Bac sont à usage agricole (85% en grandes cultures et 15% en prairies permanentes), exploités par 18 exploitations dont 14 en polyculture-élevage allaitant. Pour mener à bien la reconquête de la qualité de l'eau et atteindre les objectifs fixés dans un arrêté préfectoral de 2010, un comité technique a été constitué, regroupant les différents acteurs agricoles, la Chambre d'agriculture (dont Céline Beauvois est l'animatrice captages), le négoce, les coopératives et les instituts techniques. Le groupe Soufflet, interlocuteur commercial des agriculteurs est aussi impliqué dans la démarche, en aidant les agriculteurs à ajuster leurs systèmes culturaux: les produits présentant un risque important de transfert dans la nappe ne sont pas utilisés, les désherbants racinaires d'automne sont exclus, les cultures de printemps compatibles avec le potentiel des sols sont recherchées, une expérimentation est menée sur des méthodes alternatives au désherbage chimique. En réalité, dès 2009, les agriculteurs ont pris le taureau par les cornes, en se réunissant dans l'Association des agriculteurs des bassins d'alimentation des deux captages de Giry et en s'engageant autour d'un programme d'actions.


Photo: Inra
Maintenir une activité agricole tout en permettant de reconquérir la qualité de l'eau, tel est l'objectif du programme mis en place depuis 2009.

Maîtrise des techniques culturales

Lequel est *«accepté par tous. L'engagement des agriculteurs est volontaire, collectif et soutenu par leurs organismes stockeurs»* témoigne alterre Bourgogne.
Reconquérir la qualité de l'eau et maintenir l'activité agricole: tel est l'objectif de ce programme mis en place sur la base d'une étude agro-pédologique de la Chambre d'agriculture dès 2007. Une dérogation préfectorale permet d'exploiter ce captage malgré les dépassements de normes physico-chimiques. Plusieurs mesures, nécessitant parfois une évolution des systèmes de production, ont été décidées: l'allongement de la rotation des cultures (durée minimale de 5 ans avec un seul retour au colza et au moins une culture de printemps), l'interdiction de retourner les surfaces en herbe pour les exploiter en cultures, la réduction des phytosanitaires avec l'interdiction des herbicides racinaires d'automne sur 80% de la SAU, la diminution des apports azotés, l'enherbement de certaines zones, la limitation du risque de pollution accidentelle par l'équipement des postes de remplissage de pulvérisateurs des exploitations... Des aides financières ont été prévues pour les agriculteurs via des MAET et des MAE rotationnelles mais qui se révèlent insuffisantes. Les difficultés, notamment en matière d'accompagnement technico-économiques sont encore grandes, mais de nouvelles perspectives s'ouvrent, telles qu'un projet de zéro phyto sur une commune, une maîtrise foncière avec la Safer (échange de parcelles plus sensibles avec des parcelles en dehors du Bac), la mise en place de baux environnementaux avec des mesures spécifiques, un nouveau plan pluriannuel plus ambitieux. Le cas de Prémery préfigure déjà les efforts à venir de la profession agricole, volontaires ou contraints, en matière environnementale.

EMMANUEL COULOMBEIX



A qui appartient la semence ?

Un groupe d'agriculteurs d'obédience chrétienne s'est constitué dans l'Yonne il y a quelques années. Réunissant une douzaine d'exploitants de tout le département, en majorité des éleveurs, il tire son origine du souhait de l'archevêque d'alors, Mgr Gilson, de réunir des agriculteurs et leur donner l'occasion d'instants de réflexion sur l'aspect spirituel du métier. Habitué à se réunir régulièrement dans cet objectif, le groupe organise cette année une journée de rencontres autour du thème des semences. Un choix dicté par les interrogations nées du débat sur la contribution des obtentions végétales. La journée se déroulera dimanche 25 novembre, à l'Abbaye de la Pierre qui Vire, selon le programme ci-dessous :

9 h30 : Accueil
10 h00 : Célébration eucharistique
11 h15 : Exposés
- Présentation de la filière semence en France (Etienne Henriot - Président de Capserval)
- Intérêt de la sélection et de la conservation des semences d'hier et d'aujourd'hui (Bernard Ronot – Fondateur de l'Association Graines de Noé)
- La semence et la Bible (Père Emmanuel – Journées Paysannes

13 h00 : Repas, buffet mis en commun et partagé
14 h30 : Débat sur les interventions de la matinée
16 h00 : Présentation des «*Journées Paysannes*» par son Président fondateur, Jean Louis Laureau.
17 h00 : Clôture de la journée

Les Journées Paysannes sont une association ayant pour vocation de montrer que l'identité profonde de la vie paysanne au service de la société correspond à un besoin de notre temps. Sensible aux problématiques du monde agricole à l'aube du XXIème siècle, les Journées Paysannes s'efforcent de soutenir les paysans dans leurs démarches aussi bien agronomiques et techniques, que socio-économiques et spirituelles, tout en favorisant des réseaux d'amitié.

Cette journée est ouverte à toutes les personnes intéressées par les enjeux du monde agricole. Une garderie est prévue pour les enfants (sur réservation uniquement).
Renseignements au :
03 86 34 07 85

DB



Commerce équitable

Acheter équitable oui ! Mais où ?

Ce week-end s'est déroulée à Auxerre la 7e édition du Salon du commerce équitable. Un salon qui s'inscrivait dans le cadre de la semaine de la Solidarité Internationale et qui a donné lieu le samedi après-midi à un débat sur le thème « Grande distribution et commerce équitable ».

Derrière des produits, des producteurs… ! Si la formule est valable au plan national, elle prend aussi toute sa mesure vis-à-vis des échanges entre le Sud et le Nord. Aujourd'hui, près de 75 % du milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde sont des paysans ou des ouvriers agricoles du Sud, qu'ils soient Africains, Asiatiques ou originaires d'Amérique Latine. Organisé conjointement chaque année par Artisans du Monde et APCE 89, le salon du commerce équitable est là pour rappeler toute l'importance d'offrir des prix suffisamment rémunérateurs aux producteurs afin de leur permettre de vivre de leur travail. Café, chocolat, thé, coton, riz, bananes… Autant de produits pour lesquels il suffit d'accepter ici de payer un peu plus pour qu'ailleurs, des paysans ou artisans aient les moyens économiques suffisants pour se construire un avenir.



Les pays du Sud sont passés maîtres dans le recyclage des choses, comme ici ce panier, réalisé à partir d'un vieux pneu de voiture !

Le commerce équitable peut-il faire bon ménage avec la grande distribution ?

Il y a encore du travail, comme le rappelle André Yverneau, agriculteur aujourd'hui retraité et président de l'Association pour la Promotion du Commerce Equitable (APCE 89) : « *là où en France on consacre en moyenne 15 € par an et par foyer au commerce équitable, pour certains pays comme la Suisse ou la Grande-Bretagne, c'est quatre fois plus !* »
Et si l'on s'interroge encore sur le bien fondé de la démarche, cette précision : « *sur un produit vendu sous la marque Alter Eco, type paquet de café, 36 % du prix de vente reviennent au producteur, soit environ 1 €, pour à peine la moitié de cette somme en circuit classique* ».

Grande distribution et commerce équitable… De prime abord, le parallèle peut sembler antinomique ! Le débat est plus complexe et a donné lieu à des échanges entre partisans ou non d'une distribution de ce type de produits par l'intermédiaire des grandes surfaces. Spécialisée depuis 1998 dans le commerce équitable, la société Alter Eco, qui travaille avec près d'une cinquantaine de petits producteurs répartis dans plus de vingt pays, a fait le choix au début des années 2000 de distribuer ses produits en GMS, comme l'a expliqué son représentant, Pierre Le Roux : «*un bon vecteur pour développer les ventes et augmenter le volume. C'est aussi un moyen de ne pas passer à côté des 90 % de consommateurs faisant leurs courses chaque semaine en grande surface, leur donnant ainsi la possibilité d'une prise de conscience de certaines inégalités...*» Pas une solution de facilité pour autant car les déférencements sont nombreux et le combat est quotidien, même si les ventes sont marginales, représentant à peine 0,02 % du chiffre d'affaires d'une grande surface. Certains participants au débat s'interrogant sur le fait que les GMS s'offraient ainsi un capital sympathie à bon compte !
Choix inverse pour Artisans du Monde, pionnier en France du commerce équitable depuis 1974, qui a décidé de rester en dehors de ce circuit de commercialisation, privilégiant la vente de leurs produits par le biais de leurs propres boutiques. Pour l'un de ses bénévoles, Erik Polrot, les raisons sont multiples : «*cette décision de rester ainsi en dehors, repose sur plusieurs piliers : sur la vente, soutien concret avec l'artisan et le paysan, sur un plaidoyer pour dénoncer certaines pratiques, mais aussi sur l'éducation, aller partout pour témoigner du disfonctionnement en matière de commerce et du besoin d'éthique dans les relations économiques. La crainte aussi de voir récupéré par la GMS le concept même de commerce équitable, fait de respect vis-à-vis de paysan ou de l'artisan…*». Tout en reconnaissant le travail mené depuis longtemps par certaines associations allant témoigner de la démarche au cœur même des grandes surfaces.
Si la démarche est différente, le but recherché est le même : ne jamais faire de concession sur la part du prix du produit destiné au producteur ou à l'artisan d'origine. A voir les visiteurs nombreux cette année encore dans les allées du salon, le message commence à être entendu !

DOMINIQUE BERNERD



FENDT 700 Vario

VISIBLEMENT PLUS POLYVALENT

Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus. La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.

714 Vario	145 Ch	147 kW	720 Vario	200 Ch	147 kW
716 Vario	165 Ch	162 kW	722 Vario	220 Ch	162 kW
718 Vario	180 Ch	176 kW	724 Vario	240 Ch	176 kW

Puissance maximale ECE R24.

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

Plus de détails chez vos CONCESSIONNAIRES

FENDT Voir plus loin

ETS BOUCHERON
Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent :
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
Cerisiers 03 86 96 20 08 - Charny 03 86 63 09 13
et ses agents :
OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

Ouverture prochaine dans la Nièvre
Commercial Nièvre
Guillaume Desante
06 76 52 21 03

GDS 89

Actualités sanitaires départementales

Les différentes assemblées cantonales que vient d'organiser le GDS 89 ont été l'occasion de dresser un état sanitaire et prophylactique du département



Pascal Arnac Pautrel, directeur du GDS 89, a dressé un état des actualités sanitaires dans le département

L'heure est aux économies pour le Conseil général de l'Yonne, ce qui ne sera pas sans conséquence pour le GDS 89, tributaire pour plus de 90 % de ses recettes des subsides départementaux, comme l'a rappelé Pascal Arnac Pautrel, directeur de l'organisme. La forte baisse annoncée de la subvention aux éleveurs aurait des effets directs sur la prochaine campagne : augmentation de la cotisation de 0,10 € par bovin (la portant ainsi à 1,90 €), une baisse des prises en charge de prophylaxie et d'achats, ainsi qu'un arrêt du dépistage systématique BVD Introduction. Des modifications sont aussi à prévoir en ce qui concerne le protocole avortement : testées systématiquement jusqu'à présent en sérologie et virologie, ne seraient plus concernées pour les gestations de moins de cinq mois que la BVD et la toxoplasmose. Et pour celles supérieures à cinq mois : Néosporose, Fièvre Q et Chlamydiose.

Actualités sanitaires

Le bilan de campagne IBR est encourageant, avec 247 bovins enregistrés nouvellement positifs en prophylaxie (contre 520 en 2010/2011). La majorité des cheptels concernés ne possédant pas plus d'un seul bovin séropositif IBR. Seuls deux élevages connaissent une contamination massive, avec plus de 20 animaux. Il est rappelé qu'il y a obligation à vacciner les animaux positifs, sous peine d'être verbalisé.
En ce qui concerne les introductions, on note une stabilité avec 83 bovins positifs, dont un lot de 29 bovins dans un même cheptel, contre 74 en 2010/2011. A noter que parmi les animaux contrôlés positifs, 53 bovins étaient issus d'un autre département. Sur les 6894 bovins à l'introduction, plus de 70 % ont été testés en virologie, pour 1340 systématiquement vaccinés et 681 qui ont bénéficié de la dérogation de dépistage, du fait d'une provenance de cheptels qualifiés.

En ce qui concerne les maladies abortives et plus particulièrement la fièvre Q, la dernière campagne s'est soldée par seulement 17 PCR positives (avortements créés par la maladie), grâce notamment à la mise en place de nouveaux plans d'assainissement. Il est rappelé par ailleurs le caractère très contagieux d'une maladie comme la BVD, que ce soit par la transmission mufle à mufle ou par transmission mère/fœtus. Attention notamment à l'introduction de femelles gestantes dans un troupeau ! Le seul moyen d'assainissement face à un veau IPI (Infecté Permanent Immunotolérant), restant l'élimination.

Pas de foyers tuberculeux dans l'Yonne

La paratuberculose reste une maladie qui pèse lourd sur les cheptels, avec 33 élevages concernés par la mise en place d'un plan sur le département. Au total 510 bovins ont été reconnus comme positifs, depuis l'ouverture des premiers plans, dont 86 pour la dernière campagne.
Le virus Schmallenberg (SBV) a lui aussi fait pas mal de dégâts chez les éleveurs icaunais, touchant au 31 août 2012, 50 cheptels ovins, pour 36 cheptels bovins. Des chiffres qui vont à l'inverse de ce que l'on constate au niveau national, où les cheptels bovins sont les plus concernés par la maladie. Concernant l'immunité supposée des animaux exposés, une interrogation demeure : quid de la prévalence dans les cheptels selon les secteurs géographiques ?

Un point sur la situation de la prophylaxie en matière de tuberculose bovine a été dressé par le directeur adjoint de la DDCSPP, Frédéric Pierron, qui a mis en garde sur le fait que l'administration serait intraitable en cas de non identification des bovins. Si aucun foyer de la maladie n'a été constaté, 26 cheptels ont été concernés par une suspension de qualification. Concernant les IBR, des sanctions pénales seront appliquées dès lors qu'il n'y aura pas de vaccination. Aucun foyer non plus en secteur ovins/caprins mais 80 détenteurs touchés par des défauts de prophylaxie.

Les mesures de prévention vis-à-vis de la Côte d'Or voisine vont être renforcées, impliquant notamment les éleveurs icaunais allant pâturer dans la zone concernée, qui verront alors leurs cheptels identifiés comme cheptels à risque. Lors de la dernière campagne, près de 25 000 Intra Dermo Comparative ont été réalisées dans la zone à risque, à l'Est du département de l'Yonne, pour 10 000 Intra Dermo Simple. Les dernières recherches réalisées sur la faune sauvage (101 sangliers, 17 cerfs et 35 blaireaux), se sont toutes jusqu'à présent révélées négatives.

DOMINIQUE BERNERD

Environnement

Bac et directives nitrates: arrêtez, la coupe est pleine !

La compétitivité : terme à la mode que nos gouvernants place dans chacun de leur discours, dans chacune de leurs interventions. Mais se souviennent-ils seulement du sens de ce mot ? «*La compétitivité est l'aptitude pour une entreprise, un secteur ou l'ensemble des entreprises d'une économie à faire face à la concurrence effective ou potentielle. Elle désigne sa capacité à occuper une position forte sur un marché*.»
Nos entreprises se trouvent actuellement dans l'incapacité de répondre à cette définition. L'empilement de réglementations et de contraintes en particulier dans le secteur de l'environnement sans tenir compte de l'économie de nos exploitations n'est plus tenable!
La défiance vis-à-vis des agriculteurs qui souhaiteraient participer aux comités de pilotage n'est plus acceptable d'autant plus que les conclusions de bureaux d'étude peuvent être différentes alors que le sous-sol est identique. Allez comprendre ! Et quelle crédibilité peut-on accorder à ces conclusions? La FDSEA en collaboration avec la Chambre d'agriculture, reste en éveil et défende des mesures agronomiques et économiques supportables et économiquement viables et non comme l'administration des mesures «*d'apparences*» pour répondre à l'Europe.
D'ailleurs, nous pouvons dire que l'Europe est «*travailleuse*». Elle a assigné la France sur l'application de la directive nitrates et sur l'extension des zones vulnérables. Le gouvernement français a donc durci sa position sur ce dossier sans fondement scientifique. La FDSEA n'a de cesse de dénoncer cette nouvelle réglementation technocratique et incompréhensible: rencontre avec le préfet, alerte des parlementaires… D'autant plus que les nouvelles mesures qui pourraient être prises remettraient en cause les filières d'élevage sur notre département. La FNSEA s'est également emparée du dossier et ayant le sentiment de ne pas être écoutée et d'être face à un mur, elle a choisi de suspendre sa participation aux discussions. Pour dénoncer ce dispositif, la FNSEA et JA ont décidé de lancer une pétition pour demander un moratoire sur l'extension des zones vulnérables et revoir sa copie sur le cadrage du 5ème programme.

Assez, c'est assez ! La coupe est pleine. Elle déborde même ! Nous devons retrouver de la compétitivité et il est plus que temps que le gouvernement cesse de nous limiter nos facteurs de production sans réflexion, pour répondre à la technocratie européenne. Je vous invite donc vivement à signer la pétition nationale lancée par la FNSEA et JA et à la faire signer autour de vous. Objectif 100 000 pétitionnaires pour être entendus !

FRANCIS LETELLIER
PRÉSIDENT FDSEA 89
ET FRSEA BOURGOGNE



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1193
VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

Pays d'Othe

«Pom' Pom' Pom' Pommes…»

Entamée le 1er novembre, la collecte de pommes à cidre bat son plein en pays d'Othe. Comme au Champion, hameau de Boeurs en Othe, où la famille Charlois perpétue une tradition et une conversion entamée voilà plus de vingt ans

Trois ans qu'ils n'étaient pas allés dans ce verger, dont les 83 ares à flanc de coteau dominent la plaine, Les arbres ont plus de 50 ans. Avrolles, Vérollot, Nez de chat…, des variétés locales de pommes à cidre faisant partie du patrimoine du Pays d'Othe. Les douze tonnes ramassées ici viendront compléter une récolte diminuée de moitié par rapport aux autres années. Le gel et l'absence de pollinisation sont passés par là.

A l'origine éleveurs de charolais, Florence et Philippe Charlois ont entamé leur conversion de producteurs de cidre et jus de pomme il y a plus de 20 ans. Un couple mixte, d'origine Auboise pour Florence et Icaunaise pour Philippe, symbole d'un pays à cheval sur les deux départements. Les Charlois font partie de cette poignée de producteurs qui, à la fin des années 80, ont cherché à diversifier leur exploitation en relançant une activité traditionnelle née au début du 16ème siècle mais dont l'Après-guerre et la mécanisation des fermes avaient signé le déclin. A la tête de 14 ha de vergers, situés principalement autour de la maison familiale, Florence et Philippe ont aujourd'hui été rejoints par leur fils Vivien au sein de la SCEA.

14 médailles au Concours Général Agricole

Poussée par Philippe, la machine balaie le tapis de pommes jonchant le sol. Mais ici, impossible de se servir de l'automotrice utilisée d'ordinaire dans les autres vergers : «*le problème est que les arbres sont des demi-tiges taillés en basse tige, d'à peine deux mètres de haut pour quatre de large et ça ne passe pas*». Le travail est physique mais les paniers de 30 kg se remplissent à un rythme cadencé pour être reversés ensuite dans la benne de collecte.

Avec un seau, Florence se glisse sous les branches glaner les pommes oubliées : «*plus on en laisse et plus les grives vont arriver, avec le risque, si elles ont déjà allées sur un arbre contaminé par du gui, qu'elles viennent nous en mettre dans ceux là…*». Entamé comme il est de tradition pour les pommes à cidre, le 1er novembre, le ramassage peut s'étaler pour les plus tardives jusqu'à janvier. Mais pas de récolte miracle cette année : «*l'an passé avait été exceptionnel, on avait même doublé notre production de jus de pomme, réussissant à faire cinq fournées. Heureusement car cette année, rien ! On ne réussira qu'à faire deux fournées de cidre*».

Lavées, triées, relavées, broyées.., les pommes seront ensuite pressées avant que leur jus n'effectue un premier passage en cuves avant d'être mis en tonneau la semaine suivante pour plusieurs mois. Des tonneaux de châtaignier, le cidre ayant suffisamment de tanins naturels pour cela et des fûts d'acacia pour tout ce qui est eaux de vie et ratafia. Premières mises en bouteille en avril, une fois le cidre éclairci : «*le tout sans filtrage. On serait obligés de rajouter des levures chimiques et ça on en veut pas ! A nous d'expliquer aux clients la présence éventuelle de dépôts* ». Ici, il y a belle lurette que l'on pratique l'arboriculture raisonnée, se contentant d'un seul traitement de bouillie bordelaise au moment du débourrage des arbres.

La recette semble payer puisque depuis 1999, le domaine de la Charloise a glané 14 médailles au Concours Général Agricole. En février prochain, le concours deviendra familial pour Florence et Philippe, leur fils Vivien entrant en lice avec son propre jus de pomme. Bon sang ne saurait mentir… Et comme on pourrait dire en Pays d'Othe : «*On ne fait pas des chiens avec des nez de chat !*»

DOMINIQUE BERNERD



Pas de récolte exceptionnelle cette année. Le gel et le manque de pollinisation sont passés par là



Un travail physique ! Il faut savoir se baisser pour passer sous les branches



Dans chaque panier : de 25 à 30 kg de pommes

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Vente des vins des Hospices de Beaune 2012

La Bourgogne relance le Beaujolais ?

La 152ème vente des vins des Hospices de Beaune a tenu ses promesses. Les enchères ont confirmé les hausses - surtout en rouges - observés sur le vrac. Le négoce est aux achats. L'économie va « *bien* », à l'export et en GD notamment. Toutefois, derrière ses records, ses Hommes et ses vignes ressortent affaiblis avec une faible récolte 2012, inquiétant les Domaines et caves. Au delà, la forte demande en Bourgogne pourrait relancer demain, le Beaujolais…



"Pour le moment" constate Pierre-Henri Gagey, président du BIVB, "la Bourgogne va plutôt bien".

Plus15 %. C'est l'évolution du chiffre d'affaire de la Bourgogne à l'export sur les huit premiers mois 2012. Une «*forte hausse*» qui vient confirmer les résultats de la campagne août 2011/juillet 2012. Celle-ci avait déjà clôturé à +15% (719 millions d'€ de CA), soit un niveau record jamais atteint. Cette très bonne valorisation sur les marchés exports est surtout réalisée sans hausse sensible en volume (+1% ; environ 95 millions de bouteilles). Pour le président de l'Interprofession, Pierre-Henri Gagey, «*la Bourgogne va plutôt bien*», «*pour le moment*», s'empressait de rajouter le négociant.

Manque de crémants

Car, le millésime 2012 - «*rare et précieux*» - cache des situations «*compliquées*». Le président délégué du BIVB, Michel Baldassini rappelait les pertes de volume enregistrées. La récolte atteint 1,2 millions hl contre 1,580 l'an passé. Le cépage pinot est «*le plus touché*».

Chablis (-10%), Côte de Nuits (-20 à -25%), Côte de Beaune (-40 à -50%), Mâcon (-15%) et le Chalonnais (-50% sur les rég ionales) ont tous connu des «*pertes conséquentes*». Les volumes de Crémant de Bourgogne (80 000 hl) sont en recul malgré les « *besoins supérieurs* » au 130 000 hl produits l'an dernier.

Jusqu'où les hausses du vrac ?

Pour les Maisons de vins de Bourgogne (ex-FNEB), Louis-Fabrice Latour expliquait que pour l'heure, en amont, du fait des faibles quantités (récolte et stocks), les cours raisins/vrac ont enregistré de fortes hausses, de l'ordre de 30 % pour la pièce de Bourgogne rouge. Avec 230 000 hl de Beaujolais primeur sorties, les tensions se font encore plus grandes. « *Disons-le, sans se voiler la face, le négoce a des besoins ; surtout dans les vins de rotation rapide, tel que les mâcons ou les bourgognes rouges* », analysait lucide le négociant. La pièce de Bourgogne rouge – à 800 € actuellement – va-t-elle encore grimper ? «*Le négoce ira aux achats la conscience tranquille, différemment des ruées de 1987 ou 2007. En effet, là, les vins sont vraiment très bons. Le négoce a donc moins de réticences à payer cher. Nous acceptons la hausse. C'est un message que nous passons à nos clients. Mais, les hausses doivent rester raisonnables* », nuançait le président des négociants.

En face, la viticulture entend faire jouer les règles de l'offre et de la demande. Jean-Michel Aubinel insistait sur les conséquences financières de la faible récolte 2012. « *La CAVB se doit d'accompagner le plus grand nombre de Domaines pour les aider à traverser cette crise en terme de production* »… La profession s'est également déjà réunie pour réfléchir à des outils permettant de lisser les effets de ces «*crises*» de production. La Bourgogne regarde les VCI de Chablis avec envie notamment…

Ralentissement au printemps 2013 ?

Car, ces dernières semaines, même si les affaires vont « *bien* », les négociants notent un léger « *ralentissement* » de l'activité commerciale. Ils prévoient néanmoins une « *bonne fin d'année* ». Surtout, les clients cherchent visiblement à «*se reconstituer un stock avec des prix intéressants*». Ce stock de «*protection*» pourrait devenir inquiétant au printemps 2013, avec l'arrivé de prix à la hausse. Louis-Fabrice Latour exhortait donc « *la propriété et le négoce à rester prudents* ».

CEDRIC MICHELIN

Plus aucun Bourgogne en-dessous de 10 €/$/£

Le négoce semble confiant dans sa capacité à passer des hausses à ses clients. « *L'an prochain, nous n'aurons pas de vin à moins de 10 $, 10 € ou 10 £* », prédit Louis-Fabrice Latour. Les nouvelles appellations - coteaux bourguignons et bourgogne gamay – pourraient constituer les appellations « *d'entrée de gamme de demain* ». La crainte actuelle est donc de ne pas « *se couper des consommateurs. Il faut continuer à proposer des vins à prix raisonnables en dessous de 10 €/$/£* », rajoutait Pierre-Henri Gagey. Visiblement, le négoce compte également sur l'appellation bourgogne identifié côte d'or, « *d'ici deux-trois ans* », si l'INAO valide.

▶ Zoom sur…

Friction à «huis-clos» avec le négoce

Même si de l'avis de tous, les deux familles sont «*unies*» en Bourgogne, quelques points de désaccords subsistent. Malgré les propos polis, des frictions sont apparues entre viticulture et négoce lors de la conférence de presse dimanche. Président de la Confédération des appellations et vins de Bourgogne (CAVB), Jean-Michel Aubinel n'entend en effet pas laisser la gestion des droits de plantation, être libéralisée en Europe, ou après, être gérée par l'Interprofession, comme le réclament les négociants Bourguignons. «*On réglera ça entre nous*», lui répondait discrètement Pierre-Henri Gagey, entre deux réponses.

Sans rentrer en guerre, «*d'arrière garde*» comme juge Louis-Fabrice Latour, contre la demande des Américains pour avoir le droit d'inscrire les termes «*clos*» ou «*château*» sur leurs étiquettes, la Bourgogne viticole reste «*très attachée à ces signes de reconnaissance. Leur demande d'utilisation - en français – nous choque. Ces termes parlent aux consommateurs, comme le Clos Vougeot*», rétorquait catégoriquement le président de la CAVB.



Développement forestier

Mise à disposition du public du projet de plan pluriannuel pour la Bourgogne

L'élaboration d'un plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) a été instituée par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010.
L'objectif de ce plan est d'organiser les actions en faveur des massifs où la mobilisation est insuffisante, mais jugée prioritaire, et d'y concentrer les interventions publiques.
Le PPRDF identifie donc les massifs forestiers insuffisamment exploités et en analyse les causes, sélectionne les massifs prioritaires et définit un programme d'actions prioritaires permettant une mobilisation supplémentaire de bois.

Ce plan a été établi pour une période de 5 ans (2013-2017) sous l'autorité du Préfet de région en association avec les collectivités territoriales, par un comité technique d'élaboration associant les organismes suivants : les propriétaires forestiers et leurs représentants, les gestionnaires forestiers, les chambres d'agriculture, les services forestiers de l'Etat, le conseil régional et les conseils généraux.
La rédaction de ce document a été assurée par le centre régional de la propriété forestière ainsi que par la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
Ce document a fait l'objet d'un avis favorable de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers aux cours de sa réunion du 17 septembre 2012.
Le projet de plan pluriannuel de développement forestier est mis à disposition du public pour une période comprise entre le 15 novembre au 15 décembre au soir.
Il est consultable et téléchargeable sur le site suivant http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Le-plan-pluriannuel-regional-de,712 et est consultable en version papier dans les locaux de la DRAAF et des directions départementales des territoires (DDT).

Les éventuelles observations et/ou contributions sur ce document peuvent être adressées :
- soit par mail : sefar.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
- soit par courrier à la DRAAF - service de l'économie forestière, agricole et rurale - 4 bis rue Hoche - 21000 Dijon

COMMUNIQUÉ DRAAF

MSA Bourgogne

Enquête de satisfaction

Parce que la MSA vous accompagne tout au long de votre vie….

La MSA travaille en permanence à améliorer la qualité de ses services.
Ainsi, une nouvelle enquête de satisfaction a été lancée fin octobre auprès des adhérents afin de connaître leur perception de l'offre de services MSA.

128 000 assurés ont été sollicités, par courrier, à travers toute la France, près de 4 000 dans notre région.
Cette enquête a pour objectif de recueillir leur avis sur les services de la MSA, afin d'établir un diagnostic de qualité. A partir des résultats, la MSA continuera d'élaborer des actions pour améliorer la *«relation client»* au quotidien.

Si vous n'avez pas encore répondu, dépêchez-vous, la date limite est fixée au 28 novembre prochain.
Participez à l'enquête, votre avis compte !

COMMUNIQUÉ

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA
T. Chenillot
Chosal F-74350 Cruseilles
Voiture 06 08 97 59 88
tc@agridis.com
JM. Chenillot
89000 Saint-Georges sur Baulches
Voiture 06 08 95 26 90
jmc@agridis.com
www.agridis.com

RONDO-DAN
(dérouleuse à balles rondes)

Commission régionale Apecita

Un marché de l'offre et de la demande qui se resserre

La délégation de l'Apecita Bourgogne- Franche Comté-Alsace a réuni sa commission régionale à Dijon. Un tour d'horizon de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire montre que le marché de l'emploi reste difficile à décrypter, mais plus ouvert que d'autres secteurs.



Jean-Marc Blin (à droite) président de l'Apecita et l'Aria de Bourgogne, représentée par Etienne Genet, son président, ont signé une charte concrétisant un partenariat initié depuis quelques années déjà.

«Un marché de l'emploi fluctant, difficile à suivre et à interpréter» tels sont les enseignements des chiffres présentés par Véronique Jan, déléguée régionale de l'Apecita Bourgogne Franche-Comté et Alsace. Spécialiste de l'emploi et du recrutement en agriculture et agro-alimentaire, la délégation régionale est particulièrement bien placée pour capter les tendances du marché de l'emploi dans ces domaines. En 2011, ce marché a connu une baisse des demandes (14 700) et une légère augmentation des offres (13 500), qui restent cependant et de façon tendancielle, inférieures aux demandes depuis 2009, mais le marché se resserre. La moitié des offres concernent la Bourgogne, un quart la Franche-comté et de dernier quart, l'Alsace.

Un cœur de cible jeune et diplômé

Les candidats en recherche d'emploi, sont souvent encore en poste, mais la période de crise semble moins favorable à la mobilité et les inscriptions ont ainsi sensiblement baissé au second semestre 2011. En 2012, cette tendance à la baisse semble se ralentir avec un afflux de candidats cet automne. Ce marché reste difficile à cerner car, alors que les départs des *«baby boomers»* jouent positivement sur les prévisionnels de recrutement, on constate que les entreprises en manque de visibilité restent frileuses. Avec des salariés moins enclins à changer d'entreprise ou de postes, le marché a plutôt tendance à stagner.

La majorité des candidats à un emploi sont des candidates (53%). Tous genres confondus, les candidats sont plutôt jeunes (moins de 35 ans) et de formation bac +2 (66%). La majorité des offres se porte vers les bac + 2 (talonnés par les bac + 5 et les bac + 3 / bac + 4), mais la plupart des offres restent accessibles de fait à d'autres niveaux de formation. *«Les entreprises recherchent plus un niveau de compétences qu'un diplôme»* constate Véronique Jan, qui note également la faiblesse de l'offre pour les licences Pro qui restent mal connues.

Quatre grandes familles d'offres d'emploi se détachent de l'ensemble : le commercial (25%), la production (24%), le conseil et l'animation (23%), la recherche développement et l'innovation (21%). Plus de la moitié des offres (54%) demeurent accessibles aux débutants, ce qui dénote un marché plus ouvert que dans d'autres catégories d'emploi.

AMK

▶ Zoom sur...

Les TIC pour rester dans la course

Comme chaque année aussi, l'Apecita a offert à ses partenaires un moment de réflexion particulièrement intéressant : après la génération «Y» de l'an passé, l'exposé et le débat ont porté sur *«la déferlante technologique»* qui a modifié en profondeur et en très peu d'années, les procédures dans les organisations, les rapports humains, la structure hiérarchique et tout le système d'entreprises. Nicole Turbe-Suetens, *«distance expert»* a analysé cette nouvelle donne qui concerne aussi bien les individus que les structures : la dématérialisation des procédures a favorisé la flexibilité, le nomadisme, le télétravail. Comme souvent, la France a pris un peu de retard par rapport à d'autres pays européens, mais beaucoup d'entreprises publiques et privées travaillent à combler ce retard. « le mot clé » pour Nicole Turbe-Suetens, *«c'est la collaboration»*, il faut jouer collectif pour être compétitif, avec à la clé une rationalisation des procédures, une économie d'échelle et une efficience qui assure *«un sacré bon point à l'organisation»*, pour les entreprises qui se donnent les moyens d'utiliser au mieux toutes les ressources des technologies de l'information et de la communication.

Section bovine FDSEA de la Nièvre

Broutards: FDSEA et opérateurs de mise en marché se consultent

Face à la baisse constatée sur les cours des animaux maigres au cours des dernières semaines, la section bovine de la FDSEA 58 a dernièrement pris l'initiative d'aller à la rencontre des opérateurs de mise en marché du département de la Nièvre.



Emmanuel Bernard, Marie Bernard Benoist, Michel Loison et Didier Ramet sont allés à la rencontre des responsables de la Sicafome pour parler *«broutards»*.

Ce sont Bernard Gauthier et Philippe Martin, respectivement Président et Vice-président de la Sicafome qui ont accueilli, en compagnie de Martial Tardivon, chef des ventes, et de Sébastien Juillet, négociant en bétail et administrateur, la délégation de la section bovine FDSEA en début de semaine dernière. Face à la baisse constatée du prix des animaux maigres ces dernières semaines et aux préoccupations légitimes que font naître ces perturbations de marché, la section bovine de la FDSEA a émis le souhait de rencontrer les principaux opérateurs de mise en marché du département afin d'échanger sur les problèmes identifiés et d'essayer d'agir au mieux pour limiter les effets d'un tassement des prix, certes préoccupant, et face auquel les acteurs départementaux et régionaux de la filière doivent se serrer les coudes pour une meilleure valorisation des animaux et pour la défense du prix.

Un air de déjà vu …

Si conjoncturellement, des sorties d'animaux en volume plus conséquent peuvent expliquer un léger tassement du marché ces dernières semaines, il n'en demeure pas moins que l'attitude de quelques exportateurs à l'égard des Italiens laisse penser que la défense du prix n'est pas nécessairement un objectif affiché pour certains acteurs d'aval. Et là où certains font leur boulot pour défendre le produit, la braderie orchestrée par des opérateurs faisant transiter de gros volumes court-circuite totalement le marché avec un impact direct sur les éleveurs. La situation ressemble tout de même étrangement à ce que nous avons connu ces deux dernières années pour le marché du gras !

En conséquence, il convient de rappeler que malgré cette baisse conjoncturelle, les fondamentaux du marché ne font en aucun cas apparaîtrent un point de rupture. Avec une décapitalisation marquée sur la dernière année (200000 vaches en moins), des exportations d'animaux vifs reprenant ces derniers jours (Turquie, Algérie) et des prix des jeunes bovins oscillant entre 4,35 et 4,5 €/kg en Italie, la baisse ne saurait perdurer.

Il est néanmoins temps que les entreprises d'aval prennent leurs responsabilités et fassent de la défense du produit et du revenu des éleveurs une priorité. Du volume c'est bien, du sérieux, c'est mieux !

S.L - FDSEA 58

Repères

Le grand bassin allaitant également mobilisé

Le 15 novembre, les éleveurs de race à viande du grand Massif Central, sous la houlette de Patrick Bénézit, se sont réunis à Aubière (63) et ont rencontré les exportateurs de bétail maigre afin d'évoquer la situation et d'apporter des réponses à la problématique actuelle. Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA a pris part à cette rencontre, en compagnie de Christian Bajard (section bovine FDSEA 71), pour le compte de la FRB Bourgogne.

Retraites

Marisol Touraine confirme les engagements de François Hollande

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a confirmé aux anciens exploitants de la FNSEA, que les promesses de campagne de François Hollande en matière de retraites agricoles seraient abordées dans le cadre de la remise à plat des retraites que le Gouvernement va lancer l'an prochain.

« *Nous avons eu un échange cordial* » a déclaré Jean-Paul Bizien, le président de la Section nationale des anciens exploitants de la FNSEA (SNAE) à l'issue de sa première rencontre avec Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales et de la Santé, le 30 octobre à Paris depuis l'élection de François Hollande. Le président de la SNAE, accompagné de son secrétaire général, et de deux vice-présidents, avait sollicité ce rendez-vous pour faire le point sur la mise en œuvre des engagements pris par le candidat François Hollande pendant la campagne présidentielle sur les retraites agricoles. Dans un courrier qu'il avait adressé à la Section des Anciens Exploitants, le candidat devenu Président de la République s'était prononcé sur un plan de revalorisation des retraites agricoles de 650 millions d'euros sur cinq ans. A l'époque, le candidat reconnaissait que les retraites moyennes agricoles sont très faibles : elles n'atteignent que 772 €/mois pour les anciens exploitants, 534€/mois pour leurs conjoints et que les anciens exploitants subissaient un certain nombre d'injustices par rapport aux salariés notamment, auxquelles il fallait remédier.

La ministre n'a pas contesté cette approche et elle n'est pas revenue sur les engagements du Président de la République. Qu'il s'agisse de porter les retraites agricoles à 75% du Smic, conformément à la promesse faite en 2002, de l'extension de la retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux, de la suppression de la durée de 17,5 ans pour accéder au bénéfice de la majoration des retraites, de la réversion de la retraite complémentaire aux conjoints survivants, Marisol Touraine a indiqué que ces différents dossiers seraient abordés dans le cadre de la remise à plat des retraites que le Gouvernement entend conduire début 2013.

En attendant un groupe de travail associant le ministère de l'Agriculture et le ministère des Affaires sociales devrait faire des propositions en ce sens, y compris sur la prise en compte des 25 meilleures années dans le calcul de la retraite des agriculteurs et non de la carrière complète, comme c'est le cas actuellement. Quant à l'ultime engagement de François Hollande, il devrait se concrétiser en 2013 : le bénéfice de la retraite proportionnelle aux périodes de longue maladie ou d'infirmité grave fait actuellement l'objet d'un vote du Parlement. Même si tout reste à faire sur les autres dossiers, la SNAE a pris acte de cette volonté politique. Tout à fait conscient que tout ne peut être acquis tout de suite en raison des difficultés que traverse notre pays, elle a néanmoins insisté pour que la contrainte des 17,5 ans, qui pénalise les anciens agriculteurs par rapport aux salariés, soit supprimée dès 2014. Les revendications de la SNAE s'inscrivant dans *«une démarche de justice et d'équité»* ont ainsi rappelé les représentants des anciens exploitants de la FNSEA à Marisol Touraine.

SOURCE : ACTUAGRI

FDSEA 21

Anciens exploitants et propriétaires ruraux, vos problèmes méritent un débat

La FDSEA 21, syndicat agricole de Côte d'Or, va à la rencontre des anciens exploitants et propriétaires ruraux.
La FDSEA de Côte d'or organise 4 réunions à destination des anciens exploitants et des propriétaires ruraux de Côte d'Or.
Ces réunions se dérouleront : Vendredi 30 novembre 2012 à 9h00, au Centre Socio-Culturel - 11, Rue Albert Camus à Châtillon-sur-Seine
Mardi 04 décembre 2012 à 14h00, à la salle polyvalente de Varois et Chaignot. Mercredi 05 décembre 2012 à 14h00, à la salle paroissiale Saint-Paul à Champdôtre. Vendredi 07 décembre 2012 à 14h00, à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois.
Retraites agricoles, évolution des fermages, droit de propriété seront à l'ordre du jour. Contact : FDSEA : 03 80 68 67 67.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Installation

«Donnons aux jeunes les moyens de leurs ambitions»

Alexandre Lorré et Michel Loison, respectivement président de JA et vice-président de la FDSEA, exposent leur volonté d'être actifs et proactifs pour favoriser l'installation des jeunes dans le département de la Nièvre.

S'installer en agriculture aujourd'hui, c'est bien souvent la combinaison de deux facteurs. D'un côté la passion qui anime la majeure partie des paysans à pratiquer ce beau métier. De l'autre, l'esprit d'entreprendre sans lequel, dans une économie de plus en plus vorace, la passion seule ne peut suffire. Installer, c'est aussi un enjeu des plus importants pour l'agriculture de notre département. Un enjeu pour le renouvellement des générations agricoles et pour le dynamisme de nos territoires ruraux où dans bien des cas, l'agriculteur est souvent le dernier rempart au désert rural et à la friche. La complexité qui caractérise malgré tout le parcours à l'installation en dit long sur l'accompagnement dont doivent pouvoir bénéficier les JA porteurs d'un projet d'installation. Elle en dit long également, sur les chantiers qui se présenteront aux futurs responsables professionnels qui auront à gérer ce dossier central pour le devenir de l'agriculture Nivernaise. Face aux capitaux qu'il est désormais nécessaire de mobiliser pour se lancer et aux difficultés d'accéder au foncier, de nouveaux outils doivent être créés et mis en place. C'est ainsi qu'avec la volonté de conforter notre modèle agricole familial, nous souhaitons remettre l'accent sur deux notions essentielles et pour nous incontournables : la fiabilité et la viabilité des projets. Installer oui, envoyer dans le mur, non ! Depuis des décennies maintenant, JA et la FDSEA œuvrent au quotidien pour offrir à tout candidat à l'installation un soutien personnalisé, répondant aux besoins de chacun. Ce cheval de bataille est tout à fait central et nous continuerons à assumer cet engagement. En parallèle, la future politique d'installation devra comporter un volet ambitieux d'accès au foncier facilité pour les jeunes. Dans cet esprit, il est dès aujourd'hui nécessaire d'anticiper les transmissions et d'inciter fiscalement les cédants à transmettre leur exploitation à un jeune qui s'installe. De même, la sensibilisation des cédants sera à l'avenir une priorité et nous nous attacherons à construire, en lien avec les acteurs de la gestion foncière et de l'installation, des outils complémentaires à ceux déjà existants. D'autant plus que, lors d'une transmission d'exploitation, c'est non seulement l'outil de production qui est transféré mais c'est aussi le gage de la continuité du maintien du tissu rural. Enfin, il sera impératif de donner la visibilité et des perspectives aux jeunes. En ce sens la politique de soutien à l'installation se devra d'être renforcée. Nous ne pourrons à nouveau supporter les tentatives de braderie de cette politique essentielle, comme ce fut le cas cet automne et où, sans l'action et la réactivité du réseau JA, des millions d'euros auraient été sacrifiés. Pour s'installer dans de bonnes conditions, les jeunes ont besoin d'un cadre stable qui permette de se projeter et de développer des projets. Nous nous attacherons, FDSEA et JA, à nous battre pour arracher de nouveaux budgets. S'installer et/ou installer un de ses enfants est un tournant, une étape importante dans la vie d'un jeune, d'une famille. Les risques sont là certes, mais le parcours actuel a fait ses preuves puisque puisque sur les dix dernières années, 90 % des installations ont été pérennisées. Au service des agriculteurs Nivernais, il ne suffit pas d'en parler pour réellement l'être. C'est par l'action que les dossiers avancent et c'est ce à quoi s'attachera, avec la confiance des agriculteurs Nivernais, la liste commune FDSEA/JA.

ALEXANDRE LORRÉ, PRÉSIDENT DE JA
MICHEL LOISON, VICE-PRÉSIDENT DE LA FDSEA 58

Soirée-débat

Pierre Pagesse au chevet des agriculteurs nivernais

Le 30 novembre prochain, Pierre Pagesse, président honoraire de Limagrain, président du Moma (Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture) sera l'invité de la FDSEA et des JA de la Nièvre et interviendra sur le thème de la sécurité alimentaire européenne et mondiale. Le point avec Benoît Mathé, président de la section «grandes cultures» de la FDSEA.

SL : Benoît, Pierre Pagesse sera dans la Nièvre le 30 novembre prochain à l'invitation de la FDSEA et des JA de la Nièvre. Pourquoi cette venue ?
BM : «*À la veille d'une nouvelle réforme de la PAC et avec les prévisions d'explosion de la demande alimentaire mondiale et énergétique, les producteurs que nous sommes sont en attente de stabilité et d'une vison à moyen/long terme en matière de politique structurelle d'accompagnement des exploitations. L'évolution de la population mondiale entraînera la nécessité pour les producteurs que nous sommes de produire plus pour subvenir aux besoins alimentaires mondiaux. Malgré tout, et étant donné la volatilité des marchés, nous avons besoin d'un certain nombre de garde-fous qui permettront aux agriculteurs d'avoir confiance en l'avenir et d'accomplir au mieux leur mission : Nourrir la population*».

Quels sont les garde-fous que vous évoquez ?
«*La PAC tout d'abord permet de fournir un cadre, une vue d'ensemble. Le débat budgétaire européen est en ce sens une première étape. Une seconde sera de savoir quelle déclinaison la PAC prendra en France et quel en sera l'impact sur la capacité à produire des exploitations nivernaises, plus largement de la grande zone intermédiaire française. Le volet relatif à la régulation des marchés est également primordial. D'un point de vue réglementaire, la capacité à produire sera également conditionnée par un retour à la raison en matière d'environnement. Non pas qu'il ne faille pas en faire, mais la surenchère en la matière doit absolument cesser sous peine de condamner certaine partie de nos territoires au retour à la friche. Le «délire» actuel sur le dossier de la directive nitrates en est le meilleur exemple. Le gouvernement veut tellement «laver plus blanc que blanc» que même France Nature Environnement n'y trouve pas son compte. Un peu d'intelligence là-dedans ne ferait tout de même pas de mal ! Enfin, il est absolument nécessaire que la recherche prenne la place qui doit être la sienne pour que les producteurs puissent répondre à cette exigence de «sécurisation» de l'alimentation mondiale*».


Benoît Mathé, président de la section grandes cultures de la FDSEA 58

Comment se déroulera la soirée du 30 novembre ?
«*Avant que Pierre n'intervienne, un point de conjoncture et une approche des enjeux liés à l'évolution démographique seront effectués. Puis une large place sera laissée au débat et aux échanges. Nous avons la chance d'accueillir quelqu'un qui bénéficie non seulement de l'expertise mais aussi et surtout d'un véritable vécu de par les fonctions qu'il a exercé et qu'il exerce toujours. Ce sera à n'en pas douter une soirée intéressante et où les producteurs trouveront réponse à leurs questions. Nous les y attendons nombreux*».

PROPOS RECUEILLIS PAR S. LAFRANCHISE (FDSEA 58)



Rendez-vous

Soirée-débat «Élevage» – Pierre Chevalier, président de la FNB, dans la Nièvre le 5 décembre

A l'invitation de la FDSEA et des JA 58, Pierre Chevalier, président de la FNB, sera dans la Nièvre le 5 décembre prochain. Grand artificier du bras de fer engagé avec l'aval de la filière et ayant conduit au redressement essentiel du prix de la viande ces derniers mois, Pierre Chevalier interviendra en soirée à la MJC de Châtillon-en-Bazois sur le thème *«Relancer la production bovine en France, un enjeu vital pour les éleveurs et la filière, un enjeu stratégique pour la France»*. Dans un contexte d'explosion des charges d'exploitation et de nécessaire adaptation de la filière, Pierre Chevalier présentera le plan stratégique que la FNB entend défendre pour une juste rémunération des éleveurs. PAC post 2013, marchés à l'exportation, coûts de production et accompagnement à la modernisation des exploitations seront ainsi à l'ordre du jour de cette soirée. Après une présentation de la nouvelle donne européenne et mondiale en matière de viande (marchés, volumes de production, consommation …) réalisée par Jean-Marc Chaumet de l'Institut de l'Élevage, Pierre Chevalier interviendra et laissera une large part au débat et aux échanges avec les éleveurs présents. D'ores et déjà, réservez cette date !

S.L – FDSEA 58

Comité technique 89

Une bonne année en orge de printemps mais plus difficile pour les pois

Le Comité technique orge et pois de printemps s'est réuni le 12 novembre dernier. L'occasion pour les techniciens des organismes stockeurs, d'Arvalis-Institut du Végétal et de la Chambre d'agriculture, d'échanger et de dresser un bilan sur la campagne orge et pois de printemps 2012.

Orge de printemps

Avec 34 200 ha d'orge de printemps en 2012, les surfaces ont doublé par rapport à l'année 2011. Cette hausse importante des surfaces s'explique par le retournement massif des céréales suite au gel.

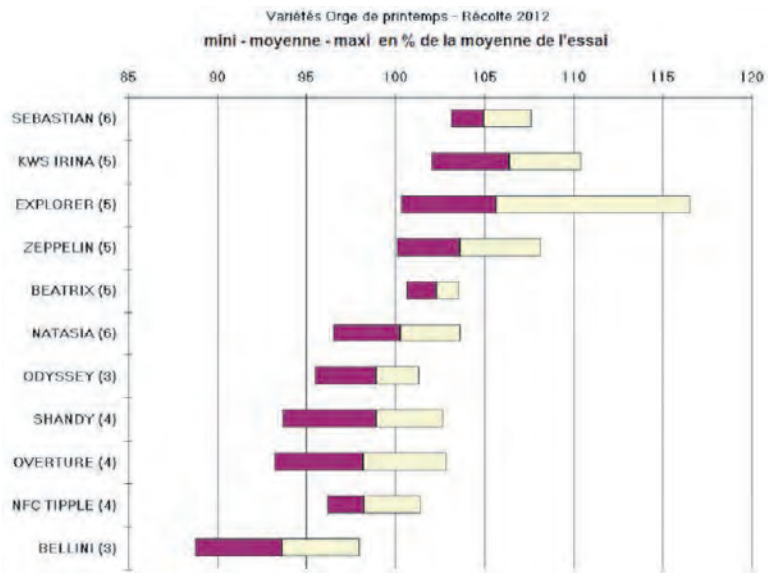
Les semis ont été réalisés majoritairement sur la première décade de mars avec des levées satisfaisantes. Les conditions climatiques sur les mois d'avril, mai et juin ont été favorables à la culture : absence de déficit hydrique et de température échaudante durant le remplissage du grain.

Ainsi, beaucoup de talles se sont transformées en épis, composantes majeures du rendement pour cette espèce. Cette forte densité d'épis a provoqué de la verse dans quelques parcelles. Côté maladies, l'helminthosporiose a souvent été identifiée.

La pluviosité de la fin juillet qui a retardé les récoltes, n'a pas eu d'effet sur le rendement.

Au final, le rendement moyen de l'année est de 56 q/ha avec des écarts peu importants au sein du département. Les orges ressemées n'ont cependant pas donné d'aussi bons rendements que les orges assolées. Cela peut s'expliquer de plusieurs façons : resemis dans des petites terres à cailloux pas forcément adaptées à la culture, mauvaise succession culturale, implantation non optimale...

La qualité de la récolte est excellente concernant le calibrage. Les teneurs en protéines observées sont quant à elles parfois trop faibles compte tenu de la dilution des protéines par le rendement. Les taux de germination des orges stockées sont actuellement souvent décevants. Or ce critère est important pour le maltage.



Source: Comité Technique de l'Yonne - Synthèse de 6 essais variété

Du point de vue variétal, les essais montrent une bonne productivité de Sebastian à la différence de l'année 2011, séchante lors de la montaison. Seules les deux nouveautés KWS Irina (admise en validation technologique) et Explorer (1ère étape d'observation commerciale) obtiennent des résultats supérieurs.

En complément aux variétés classiques présentes dans cette synthèse, de nouvelles variétés dites Nullox (Chill, Chapeau) permettant une meilleure conservation de la bière sont développées depuis 3 ans en contractualisation avec certains organismes stockeurs du département. Ces variétés sont par ailleurs tolérantes à l'oïdium.

Avant de semer une variété, assurez-vous de son débouché auprès de votre organisme stockeur compte tenu de la destination brassicole des orges cultivées en Bourgogne.

Pois de printemps

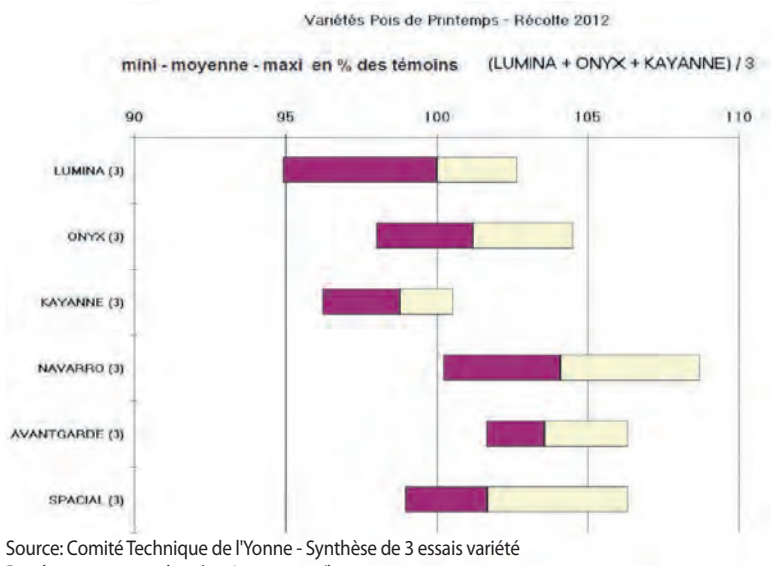
Si les surfaces en orge de printemps ont augmenté en 2012 suite aux dégâts de gel, c'est l'inverse pour celles des pois qui ont continué à diminuer pour atteindre 6 200 ha cette année dans l'Yonne. Les résultats obtenus en rendement sont contrastés. Quelques rares parcelles ont produit jusqu'à 65 q/ha mais plutôt en sols filtrants. Les biomasses importantes laissaient pourtant présager de meilleurs rendements.

La pluviométrie régulière et abondante pendant tout le printemps n'a pas entraîné de stress hydrique. Cependant, le faible rayonnement a induit une faible nouaison en provoquant une concurrence entre la biomasse foliaire et les graines. D'autres facteurs pourraient expliquer ces contrastes de rendements: situations d'asphyxie racinaire, expression d'Aphanomyces.

Pour l'année 2012, la pression maladie a été élevée, principalement en ce qui concerne l'anthracnose, mais bien contrôlée. Pour ce qui est de la pression ravageurs, elle a été faible cette année.

Le rendement moyen pour 2012 est de 45,5 q/ha, rendement légèrement supérieur à la moyenne régionale et de 5 qx inférieur à l'année 2011 dans l'Yonne.

En ce qui concerne les variétés, les témoins présentent une productivité d'un niveau proche l'un de l'autre. Les trois autres variétés: Navarro, Avantgarde et Spacial présentent des résultats intéressants cette année avec des productivités légèrement supérieures à celles des témoins.



Source: Comité Technique de l'Yonne - Synthèse de 3 essais variété
Rendement moyen des témoins = 56,8 q/ha

EMILIE RIBEROLLES, CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LE COMITE TECHNIQUE 89

Arvalis - Institut du végétal

Construire les programmes fongicides de la campagne 2012-2013

La délégation régionale Bourgogne/Franche-Comté d'Arvalis - Institut du végétal a tenu sa réunion technique annuelle dans les locaux d'AgroSup Dijon. Un rendez-vous consacré en grande partie aux fongicides.

Techniciens de coopératives, de négoces, de chambres d'agriculture, firmes phytosanitaires... Ils étaient plus de 100 à avoir répondu à l'invitation d'Arvalis. De nombreux résultats d'essais, notamment fongicides, leur ont été restitués. Ils leur seront certainement très utiles pour les mois à venir. *«Ce rendez-vous nous a permis de valider les tendances de l'année dernière. Les maladies avaient été très peu nombreuses»* souligne Matthieu Killmayer. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur la nouvelle génération de SDHI. Ces nouvelles molécules sont présentes sur le marché depuis deux campagnes et ont été très vite prisées par les distributeurs et agriculteurs. Leur efficacité s'avère très intéressante d'après les graphiques présentés par Luc Pelcé.

Attention à la résistance

Arvalis - Institut du végétal interpelle les techniciens sur la *«résistance»* des septorioses aux fongicides. *«Il ne faudrait pas reproduire ce qui a été fait dans le passé»* signale Matthieu Killmayer, *«le risque de voir apparaître une résistance sera d'autant plus important que les SDHI seront utilisés abondamment et sans alternance avec d'autres matières actives»*. Lors de son intervention, Luc Pelcé a conseillé l'utilisation d'un seul SDHI par campagne en orge comme en blé: une modalité *«suffisante pour bénéficier de l'innovation et éviter une apparition trop rapide de la résistance, notamment sur blé»*.

D'autres thèmes techniques et agronomiques ont été abordés durant cette réunion (localisation de la fertilisation, nouveaux engrais, actualités maïs...). La deuxième grande journée technique d'Arvalis se déroulera en juin et s'intéressera au désherbage et aux nouvelles variétés de céréales.

Repères

Arvalis - Institut du végétal est un organisme de recherche appliquée qui aide les producteurs, leurs organisations et les entreprises des filières à progresser et à résoudre des problèmes techniques, technico-économiques et environnementaux afin de construire une agriculture technologique, performante et résolument durable. L'institut compte 35 sites répartis sur tout le territoire national et un effectif de plus de 400 collaborateurs, dont 300 ingénieurs et techniciens.



L'équipe d'Arvalis avec Matthieu Killmayer (ingénieur régional), Nathalie Bigonneau (chef de région Est), Didier Lenoir (président de la commission régionale Bourgogne) et Luc Pelcé (ingénieur régional).

Avez-vous pensé
à toutes les solutions gagnantes
pour votre exploitation agricole ?

NOVATERRE

du conseil technique, des services administratifs,
à une gestion complète d'exploitation agricole...

CONTRAT ANNUEL
OU PLURIANNUEL

www.novaterre.fr
03.25.76.49.33 - contact@novaterre.fr

Une priorité pour S. Le Foll . Réduire la consommation d'antibiotiques dans les élevages

Stéphane Le Foll entend réduire l'usage vétérinaire des antibiotiques en élevage pour lutter contre l'antibiorésistance et en faire un marqueur important de sa politique agricole. *«Les utiliser moins pour les utiliser mieux»*, c'est le message qu'il a voulu délivrer en ouvrant la journée consacrée aux antibiotiques en élevage, organisée par le ministère de l'Agriculture, le 14 novembre à Paris. S'il compte beaucoup sur le dialogue et la concertation avec les prescripteurs pour y parvenir, il entend surtout utiliser le levier législatif pour faire évoluer les pratiques. Ainsi, a-t-il décidé de confier une mission en ce sens au Conseil général de l'Agriculture. Celui-ci devra faire des propositions d'ici le printemps prochain qui seront intégrées dans la loi d'avenir de l'Agriculture que prépare le ministère de l'Agriculture. *«Je suis décidé à ouvrir toutes les hypothèses»* a indiqué le ministre, en évoquant quelques pistes sur lesquelles le Parlement pourrait se prononcer. Comme le *«découplage du prescripteur du fournisseur»*. En effet contrairement aux médecins, les vétérinaires sont à la fois prescripteurs et fournisseurs de médicaments. Ou l'interdiction à titre préventif d'un certain nombre d'antibiotiques dit *«critiques»*, ou dont l'usage serait réservé exclusivement à la santé humaine. Le ministre a évoqué également la mise en place *«d'un statut spécifique»* pour les antibiotiques qu'il souhaite faire adopter au niveau européen. Autre piste évoquée en matière de prévention, l'amélioration des bâtiments d'élevage, qui pourrait être encouragée par *«une fiscalité plus adaptée sur la durée des amortissements»*. Quoiqu'il en soit, la réduction de l'usage des antibiotiques s'inscrit *«dans la démarche d'un nouveau modèle de production»* avec d'autres pratiques culturales et agronomiques que le ministre entend promouvoir notamment dans le cadre de la loi d'avenir de l'Agriculture. Ambitieux, il entend faire de la France *«le leader européen de l'agro-écologie»* en conciliant la *«viabilité économique»*, *«la performance environnementale»* auxquelles il ajoute désormais *«la performance sanitaire»*.

Génétique

On ne prend plus forcément les taureaux par les cornes

Le gène sans corne se développe dans les élevages allaitants, notamment en race charolaise. Dans l'Yonne, un éleveur de l'Avallonnais, Bernard Duban, en a même fait son cheval de bataille avec pour objectif d'obtenir un troupeau entièrement homozygote.*



Bernard Duban, au milieu de veaux nés génétiquement sans cornes

A quoi peuvent bien encore servir les cornes des bovins… ? Sans réelle utilité fonctionnelle, depuis que le tracteur a supplanté le joug et la charrue, source d'accidents pour les éleveurs, de blessures pour les animaux en cas de déplacements, les cornes disparaissent progressivement des troupeaux, de plus en plus d'éleveurs faisant le choix d'écorner les veaux avant l'âge d'un mois. Ce peut-être également un argument économique, notamment en cas de vente de broutards à destination des pays anglo-saxons où, comme en Irlande, le bétail est systématiquement écorné.

Grâce à des précurseurs comme Fernand Jumentier, éleveur aujourd'hui disparu, qui avait lancé sa propre sélection d'animaux sans cornes à partir de sujets français inscrits, ou aux travaux menés par le groupe Ucef-Uchave visant à faire naître et sélectionner des Charolais sans cornes, la génétique a aujourd'hui supplanté Dame nature. Si en France les effectifs concernés sont encore limités, la tendance est à la hausse, le cheptel national pouvant difficilement se démarquer d'une banalisation de l'utilisation du gène sans cornes, notamment dans les grands pays producteurs de bovins comme le Brésil. Sans compter le renforcement des normes en matière d'écornage, dans le cadre du bien-être animal et la menace qu'un jour l'Europe décide de remettre en cause cette pratique. La difficulté aujourd'hui étant de faire accepter dans les esprits que le respect des canons du standard morphologique d'une race donnée, ne passe pas nécessairement par l'image d'Epinal que l'on peut en avoir…

Le *«sans cornes»* est un caractère dominant

Fils et petit-fils de paysan, Bernard Duban est Installé en Terre Plaine, à Athie, dans l'Avallonnais. Éleveur céréalier, il est à la tête d'une exploitation de 270 ha, dont plus de la moitié en herbe et d'un cheptel de près de 90 charolais. Il l'avoue bien volontiers : *«j'ai horreur de décorner ! Que ce soit les veaux au fer jusqu'à 1 mois ou avec les crayons, à 8 jours. C'est traumatisant et agréable pour personne, les hommes comme les animaux !»* Passionné depuis longtemps de génétique, Bernard Duban a vu l'un de ses fils, pressenti pour le rejoindre sur l'exploitation familiale, préférer entamer une carrière d'ingénieur agronome. Souhaitant alors réduire la taille de son troupeau, il a du se rendre à l'évidence: impossible de valoriser le travail génétique réalisé sur les animaux vendus. Une raison supplémentaire de se lancer dans la création d'un cheptel génétiquement sans cornes, avec l'espoir d'une plus-value non négligeable en cas de vente de génisses ou de semence. L'autre avantage étant d'améliorer également la gestion de son temps de travail sur l'exploitation.

Pour l'aider à atteindre son objectif de 100 % d'animaux homozygotes*, l'éleveur, en relation avec Genes Diffusion, s'appuie également sur la transplantation embryonnaire : *«un taureau hétérozygote plus une vache hétérozygote, vous obtenez statistiquement 50 % de veaux naissant homozygotes, avec un caractère sans corne sur les 2 chromosomes. Le reste se partageant entre 25 % d'animaux naissant hétérozygotes (1 caractère cornu + 1 caractère sans corne) et 25 % de veaux naissant cornus»*. Sachant que le caractère sans cornes est un caractère dominant et qu'un animal homozygote donnera à coup sûr un veau sans cornes.

Aujourd'hui, grâce au travail mené, les spécimens issus du gène sans corne sont aussi performants que des animaux cornus, tant sur le plan de la morphologie, de la croissance ou de l'efficacité alimentaire et la demande en la matière risque de croître rapidement dans les années futures. Ils ne sont qu'une poignée d'éleveurs en France à s'investir ainsi totalement dans cette démarche, dont Bernard Duban. Pas question pour lui de prendre le train en marche! *«Je veux être parmi les premiers à sortir des sans cornes qui tiennent la route…»* Bien décidé cette fois-ci à réussir à valoriser le travail génétique effectué.

Dominique Bernerd

* Hétérozygote : animal dont les chromosomes détiennent des gênes différents

* Homozygote : qualifie un animal possédant deux gènes identiques sur les chromosomes de la même paire



Seule différence : l'une est cornée, l'autre non !

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Groupement technique vétérinaire

Mieux appréhender les avortements

Le 25 octobre dernier, une centaine de vétérinaires étaient réunis à Autun pour leur réunion technique annuelle. Organisée par le GTVB, cette journée de formation a notamment été l'occasion de soulever la problématique des avortements chez les ruminants.



Les membres du bureau du GTV Bourgogne réunis à Autun : Arnaud Bohy, trésorier ; Nicolas Roch ; Marleen Wyndaele ; Stéphanie Philizot, secrétaire ; Thierry Virely ; Liliane Rehby, présidente ; Filip Senesael ; Jean-Louis Laurent. Font également partie du bureau Eric Salmson, vice-président, Jean-François Fichot et Samuel Martin.

Le 25 octobre dernier, le Groupement Technique Vétérinaire de Bourgogne (GTVB) organisait sa 27ème journée technique annuelle à Autun. Le rendez-vous a drainé une centaine de vétérinaires bourguignons venus faire le point sur les connaissances les plus récentes concernant la pratique de leur métier. Cette année, le thème central de la journée était *«les avortements chez les ruminants»*. Un sujet d'actualité puisque la Saône-et-Loire et la Nièvre viennent de se porter volontaires pour participer à un protocole national de surveillance de la fièvre Q en lien avec la surveillance de la brucellose. Si dans l'histoire, les avortements se confondent avec le souvenir de la brucellose, ils ont continué de survenir dans les élevages tandis que la maladie a -semble-t-il - pratiquement disparu. En Bourgogne, entre 5 et 10% des vaches avorteraient et le plus troublant, c'est que seulement 20 - 25% de ces avortements seraient élucidés. Pire encore, *«un résultat positif pour un agent abortif donné n'implique pas forcément qu'il soit à l'origine de l'avortement !»*, confiait un vétérinaire. *«Chez les petits ruminants, l'avortement est la pathologie numéro un dans les régions spécialisées»*, indiquait encore la présidente du GTV Liliane Rehby.

Causes méconnues

Cette méconnaissance des causes d'avortement est un vrai problème. *«Les avortements et plus particulièrement les avortements répétés comptent parmi les troubles de santé les plus fréquents et les plus pénalisants économiquement dans les exploitations bovines. Compte-tenu des risques en termes de santé animale, mais également de santé publique du fait du caractère zoonotique (transmissible à l'homme) de nombreux agents abortifs bovins, la déclaration par l'éleveur de tout avortement est à ce jour toujours obligatoire»*, rappelait Raphaël Guatteo, maître de conférences à ONIRIS. Si la fréquence des déclarations d'avortements s'est améliorée ces dernières années, une *«sous-déclaration»* demeure tout de même de mise. Et quand bien même l'avortement a été déclaré, *«les démarches actuelles n'apportent le plus souvent que peu d'informations aux opérateurs et aux prescripteurs»*, constatait le chercheur. La faute à un manque de connaissances scientifiques sur certains agents, mais aussi à des investigations pas toujours adaptées et menées trop tardivement.

C'est pour corriger ces écueils qu'une *«démarche d'intervention standardisée, allant de la rationalisation des examens complémentaires aux recommandations découlant du diagnostic posé»* est à l'étude. Elle est le fait d'un groupe de travail au sein de l'Oniris (44).

Une journée importante pour les praticiens

Outre le thème central des avortements, la fin de journée était consacrée aux *«actualités»*. Une intervention sur la gestion de la douleur lors des césariennes était au menu. Une approche qui a été développée chez le chien depuis une quinzaine d'année et qui s'étend aux bovins aujourd'hui. Une partie canine était également axée sur la dermatologie et la neurologie.

«Cet événement est important pour les praticiens qui, outre l'acquisition de connaissances nouvelles, ont ainsi l'opportunité de se rencontrer, de partager leurs expériences autour des thèmes présentés et d'échanger avec les acteurs du secteur de l'élevage allaitant», confiaient les responsables du GTVB. Un certain nombre de partenaires du métier vétérinaire étaient représentés : laboratoires vétérinaires, groupements professionnels d'éleveurs (GDS, coopératives…), sociétés de services aux vétérinaires. L'association *«Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière»* a présenté ses actions en cours.

Etaient également invités une quinzaine d'étudiants qui ont pu découvrir les bases de leur futur métier. Pour le GTVB, *«le but était de susciter des vocations pour un métier de vétérinaire rural qui manque cruellement de relève. La désertification n'est pas que médicale»*, alertait la présidente Liliane Rehby.

MARC LABILLE

Avortements chez les bovins

La marche à suivre

La problématique des avortements dans les cheptels de ruminants (bovins, ovins et caprins) est complexe car l'identification de la cause des avortements est toujours difficile. Lorsque les avortements touchent un cheptel, les pertes économiques engendrées peuvent être importantes et l'identification précise du ou des agents en cause peut permettre de prendre des mesures appropriées. Il est donc indispensable (et obligatoire légalement) que l'éleveur prévienne systématiquement et rapidement son vétérinaire suite à un avortement, c'est-à-dire suite à l'expulsion d'un fœtus mais aussi d'un animal mort-né ou mourant quelques heures après la naissance. Une recherche de la brucellose sera systématiquement entreprise mais, lorsque les avortements se multiplient, d'autres agents doivent être recherchés. Ces analyses seront faites sur des prélèvements effectués sur la mère (écouvillons), le plus tôt possible après l'avortement, car les coupables peuvent rapidement ne plus être détectables. D'autres prélèvements peuvent être effectués sur l'avorton et enfin des prises de sang effectuées quelques temps après l'épisode peuvent, dans certains cas, apporter la preuve de la circulation d'un microbe dans le cheptel. Le plus souvent les prélèvements et les analyses doivent être multipliés afin de pouvoir trouver une cause et cela a bien sur un cout important pour l'éleveur. Celui-ci ne doit donc pas hésiter à demander l'aide de son GDS car il existe des aides pour ce type d'analyse. Cela permettra d'avoir une démarche diagnostique raisonnée et complète mettant en évidence la cause de l'avortement le plus souvent possible. Malheureusement dans environ 30% des cas, la cause ne pourra pas être déterminée.

Risques pour l'homme

D'autre part, un certain nombre d'agents des avortements des ruminants sont responsables de zoonoses, c'est-à-dire qu'ils sont transmissibles à l'homme avec des conséquences potentiellement très graves. Il est donc capital que l'éleveur mette en place des mesures destinées à le protéger ainsi que ses éventuels salariés ou toute personne en contact avec les animaux. Son vétérinaire l'aidera à mettre en place ces mesures d'hygiène de même que des mesures visant à limiter la diffusion des agents pathogènes : isoler tout de suite les femelles avortées du reste du troupeau, éliminer les placentas et les avortons dans des bacs d'équarrissage, éliminer les fumiers de façon sécurisée, nettoyer et désinfecter les locaux.

Une fois l'agent identifié, différentes mesures pourront être mises en place. Dans certains cas la vaccination est possible mais pas toujours, les mesures efficaces seront déterminées avec le vétérinaire de l'élevage.

M-L

Petits ruminants Vers une démarche d'intervention standardisée

La filière petits ruminants est bien présente en région Bourgogne et force est de constater que la sous-déclaration des avortements est préoccupante.

D'autre part, les demandes d'analyses - fort complexes en matière d'avortements - sont souvent réalisées de manière incomplète et ne permettent pas d'aboutir à la connaissance de la cause de l'avortement.

C'est pour cela que Renée De Crémoux, Institut de l'élevage et coordinatrice des groupes de travail pluridisciplinaires *«avortements»* UMT Santé Petits Ruminants a terminé son exposé en présentant les premières fiches de démarche d'intervention standardisée en cours de réalisation en matière d'avortement chez les Petits Ruminants. Cela permettra à l'avenir d'avoir une démarche diagnostique raisonnée mettant ainsi en évidence la cause de l'avortement le plus souvent possible.

M-L

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire

STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Louis Latour

Constantin converti par nos vins ?

Le 2 octobre à Beaune, Louis Latour tenait une conférence présentant les principaux enseignements de son livre sur l'œnologie historique. Ce viniculteur-éleveur –qui a présidé pendant un quart de siècle aux destinées de la maison de négoce familiale du même nom à Beaune– abordait l'histoire « générale » des vins fins de Bourgogne. Diplômé de Science Po, il distillait même sa thèse sur la « Grande histoire », décelant autour du voyage (311 après JC) de l'empereur Constantin à Augustodunum (Autun) les prémices de la conversion de l'empire Romain au christianisme ! Rien de moins…

Plus qu'une «*synthèse*», Louis Latour reformulait son essai de 800 pages sur «*Le parcours de la qualité des vins de Bourgogne du Ier siècle au XIXème siècle*».

Débutant son propos par la description des vins romains au Ier siècle qui fermentaient dans des amphores –dolia– hermétiques, il rappelait que ces dolium ne permettaient pas de vinifications «*faciles*». En effet, les Romains ne pouvaient les nettoyer facilement pour éliminer les germes. «*D'ailleurs, ils ne voulaient pas ! Car les Grands crus de la Grèce antique sont alors sucrés, avec une teneur en sucre qui les fait ressembler aux châteaux Yquem (Bordeaux, ndlr) de notre époque*», rappelle-t-il en mentionnant les travaux d'Olivier de Serres.

En ce début du premier millénaire de notre civilisation, la consommation romaine est alors conséquente. Mais ces vins sucrés sont principalement importés d'Italie. Car, aucun de ces produits n'est largement disponible dans la Gaule du nord où alors «*affreusement chers*» rendant «*inenvisageable*» de faire des vins romains «*sucrés*» dans notre région septentrionale.

Du tonneau naît le vignoble septentrional

Pour Louis Latour, l'explication de l'essor du vignoble bourguignon se trouve dans un instrument : le tonneau de bois, utilisé auparavant pour la cervoise ou le transport d'autres boissons. La vinification pris un «*détour définitivement différent*» pour permettre la création de vins naturels. Cette (r)évolution en passant à une vinification en tonneau a provoqué un «*choc considérable*» en permettant l'hygiène des parois, rincées par les deux ouvertures, ou encore en terme de transport. Pour Louis Latour, ce sont donc bien «*les Gaulois qui ont renouvelé l'œnologie antique*». «*La vinification romaine s'est fracassée contre cette habitude nouvelle de consommation des pays du nord-est de la Gaule*», défend Louis Latour. La «*cohabitation*» des deux types de vins va même durer quatre siècles, tant les Romains étaient habitués aux vins sucrés. À cette époque, le vin de Bourgogne –fin et naturel– a pris le «*tropisme septentrional*» en étant exporté vers le nord, mais jamais à Rome.

Dans une période agitée et souhaitant «*rassurer*» la Gaule, l'empereur Constantin entrepris un voyage à Augustodunum (Autun) en passant par Beaune. Le cortège impérial aurait alors découvert «*ce bon vin*» de Bourgogne en 312 après Jésus Christ et conduit à répandre le vin vermeil en vin de messe dans tout l'Empire romain, ayant adopté officiellement la religion chrétienne.

CÉDRIC MICHELIN



Un volume broché, format 16x24 cm, 848 pages, aux Éditions de l'Armançon - N° ISBN 978-2-84479-167-2. Prix : 50 €.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Vins de Bourgogne

L'élevage fait-il le vin ?

Alors que l'Interprofession des vins de Bourgogne communique sur ses terroirs ou Climats, le BIVB posait néanmoins la question *"L'élevage fait-il le vin ?"*. A Beaune, œnologues, tonneliers, vignerons, marketeurs et prescripteurs se rejoignaient sur un point : élever son vin revient à élever ses valeurs... organoleptiques et ajoutés mais sans forcément devoir en rajouter beaucoup ! Décryptage des grandes tendances françaises et étrangères.



Innovation et tradition ne se contredisent pas forcément : «*la tradition est l'innovation qui a réussi à s'imposer dans le temps*»

Il fallait rester jusqu'au bout. Après deux jours de conférences, c'est la dernière table ronde qui finalement assemblait harmonieusement tous les propos des intervenants en une réponse digeste et savoureuse.

«*Les marchés ont besoin d'innovations alors que ceux du vin sont basés sur la tradition. Il faut donc trouver quelque chose de différents pour le commerce et les prescripteurs d'opinion (sommeliers, médias…)*» De l'école de commerce de Dijon, Joëlle Brouard expliquait ce besoin permanent de «*dynamiser les marchés*» par la communication. Le vin est en effet un produit «*basique*» avec des fondamentaux qui évoluent. Son histoire démontre que finalement : «*la tradition est l'innovation qui a réussi*» à s'imposer dans le temps.

Mais au delà, comment ont-elle réussi à s'imposer et surtout quels pourraient être les goûts des consommateurs de demain ou les tendances mises en avant par certains producteurs dans un futur proche ?

Le monde en quête de Bourgogne ?

Engagée dans la viticulture durable, la Bourgogne ne cherche pas seulement à être étiquetée comme "naturel", terme trop à la mode, mais joue sur son histoire. Selon Becky Wasserman, «*la Bourgogne ne doit pas regarder et s'adapter au marché (demande, ndlr) avec une personnalité et une géologie aussi fortes. Ce sont les marchés qui doivent s'adapter à elle*», expliquait l'exportatrice de vins aux USA. «*Depuis mes débuts, j'ai déjà vu quatre modes et toutes ont disparu*».

L'américaine semble proche des principes asiatiques. Au Japon, 4ème pays importateur de vins de Bourgogne, «*les marchés cherchent les Domaines qui leurs correspondent*», généralement sensible à la «*finesse*» des vins. «*Les japonais ont une culture du produit naturel originel. Ce marché mûr a néanmoins une pyramide en terme de consommations : les plus jeunes s'intéressent aux vins sans souffre, aux vins bios développant leurs noms de Domaine même si cette obsession se ralentit*».

Reste une grande inconnue : l'arrivée de la Chine qui «*n'a pas de goût*» particulier - ni une couleur - hormis le goût pour des vins européens. Les habitudes culinaires sont aussi vastes que ce pays et les seuls critères répandus en Asie semblent être l'attirance pour «*du fruit avec de la souplesse*» mais surtout pas «*de tanins secs*», remarquait Toshio Matsuura, journaliste japonais, spécialiste des marchés asiatiques.

La Chine, pays au milieu de la passerelle

«*La création des habitudes de consommation passe par un phénomène d'apprentissage. Après, il faut des produits passerelles*», reprenait Joëlle Brouard. «*Aux Etats-Unis, ce sont des vins aux goûts de cafés, boisés, vanillés, toastés qui ont permis de faire apprécier nos vins, dans le pays des "soft drink" (sodas), amateurs de bières*». Au Japon, les consommateurs se sont mis à boire et apprécier nos vins avec le "french paradox", argumentaire santé. En Chine, visiblement, la symbolique du vin donne une dimension d'ascension sociale, surtout les rouges (porte bonheur).

En France, «*le vin ne fait plus partie des produits culturels des jeunes*» mais le sucre oui.

La tonnellerie : laboratoire des futur tendances ?

De la tonnellerie de Marsannay, Jean-Marie Rousseau «*suit la demande de ses clients*» et est aux avant-postes depuis 40 ans pour détecter les dernières tendances. La Fédération des tonneliers de France constate qu'après une période «*moribonde*», après la «*renaissance*» des années 90, après la «*sagesse du respect du fruit de la vendange, avec des fûts ne donnant pas de goût de bois*» durant la décennie 2000, un nouveau phénomène s'enclenche : «*nos clients demandent des gros volumes - 300, 400, 450, 600 l et même au-delà - pour ne pas "déformer les vins"*». Les chauffes se font donc plus douces et lentes. «*Le goût retourne à l'innocence des origines*», s'enthousiasmait Becky Wasserman.

Et cette tendance semble transgénérationnelle. Internet change également ce rapport. En Amérique comme en Asie, réseaux sociaux, code barre 2D et NFC (renvoyant vers des informations) permettent de choisir et de partager dorénavant ses coups de cœurs. «*Ce qui est superbe, c'est qu'un petit domaine peut avoir relation plus intime*» avec ses consommateurs à l'autre bout de la Terre. Une occasion historique…

Gare néanmoins, aux mauvaises réputations… L'ère des consommateurs est en marche - et pas que virtuel - car en plus de vouloir et choisir des produits de qualité qui les enchantent, les clients constituent désormais une masse de médias, qui chaque jour un peu plus, retourne la chaîne de valeurs et pourrait bien orienter certaines vinifications…

CÉDRIC MICHELIN

Commerce

Créer sa boutique et la valoriser

Ouvrir une boutique agricole ne s'improvise pas. Démarche marketing, budget de lancement et communication cohérente facilitent l'afflux de clients.


Créer sa boutique, cela ne s'improvise pas...

« Les ventes directes en boutique sont pour les producteurs une formidable vitrine, permettant de valoriser leurs produits, de conquérir et de fidéliser de nouveaux clients. C'est également un moyen de vendre ses produits sans intermédiaires et donc d'augmenter leur valeur ajoutée. Il n'est pas nécessaire d'avoir un budget de lancement important pour créer une boutique. Le bouche à oreille entre consommateurs et les partenaires locaux (OT, associations, collectivités.) fonctionne bien, dans la plupart des expériences. Mais, il est souhaitable d'avoir au préalable étudié son marché et son environnement, défini ses clientèles et la gamme de produits à lui proposer, les horaires et services qui lui conviennent le mieux ainsi qu'une communication cohérente qui valorise ses atouts », explique Odile Delorme, du cabinet Agro-Synergie, qui a travaillé sur un programme d'accompagnement des entreprises régionales «*OPTI réseau Circuits Courts*».

S'organiser

Organics Cluster a pour objectif d'améliorer la compétitivité des entreprises et dispose d'un réseau de producteurs, transformateurs, distributeurs de produits bio. A l'occasion d'une conférence débat «*Créer sa boutique*» organisée par Organics Cluster à Alixan, plusieurs entreprises sont venues partager leurs expériences. 18,5 % des exploitants vendent en circuit courts. Certains ont ouvert des boutiques à la ferme et dans des villes. Quels budgets ont-ils alloué pour créer leurs boutiques ? Comment ont-ils réussi leur lancement ? Pourquoi et comment ont-ils créé une boutique de vente. Ont-ils mis en place une stratégie de marketing ? Comment ont-ils généré du trafic ? La ferme de la Levratière, à Crémieu, a ouvert, parallèlement à la création d'un atelier de transformation, une boutique de vente de pâtes à la ferme en septembre 2010.

La ferme, qui s'étend sur 175 ha de grandes cultures, une grande partie est en conversion biologique, possédait déjà une clientèle, un flux régulier de 200 clients qui venaient acheter à la ferme des sacs de pommes de terre de 10 kg et 20 kg : «*Nous sommes des céréaliers et nous transformons le maximum sur place. Pour lancer notre activité de vente, notre boutique de 20 m², nous nous sommes faits connaître dans les foires et les salons de la région. Nous avons installé des panneaux de signalisation sur un axe routier principal. Nous avons bénéficié de subventions du Conseil général de l'Isère, de la Région Rhône-Alpes et de l'Europe. Notre investissement total, boutique et atelier de transformation, se montait à 120 000 € dont 30 000 € de subventions. Nous avons été les premiers agriculteurs à créer cette activité de transformation et de vente de pâtes fermières en région. Nous avons bénéficié d'un accompagnement, de publicités sonores et écrites, de reportages sur France 3, France bleu Isère et la revue du Conseil général. Cela a eu un effet démultiplicateur au niveau de notre clientèle*», raconte Valérie Duclos. Le point de vente à la ferme propose 20 sortes de pâtes à base de blé dur et de farines et réalise 15 à 20 % du chiffre d'affaires total de la ferme.

Du bouche à oreille à la PLV

Fabricant de glaces, la Sarl Terre Adélice s'approvisionne auprès des producteurs locaux en fruits et légumes. Les glaces et sorbets incorporant des produits du terroir «*Terre Adélice*» ont acquis une sérieuse notoriété auprès des professionnels, restaurateurs, traiteurs, épiceries fines. La société a ouvert une boutique ce 10 juin 2010, en plein cœur de Lyon. La filiale connaît aujourd'hui une forte fréquentation (23 salariés temps plein en Juillet Août). La boutique «*Le glacier de Terre Adélice*» est dirigée par Guillaume Rousselle qui résume le lancement de la boutique par deux mots : bouche à oreille et PLV (publicité sur le lieu de vente) : «*J'avais un budget de 1 000 euros. J'ai utilisé notre réseau de professionnels. Au lancement, on était en flux tendu. Le bouche à oreille a été le moteur de notre réussite. Les clients ont vite afflué. Aujourd'hui, le glacier est référencé dans des guides. Après le lancement, le bouche à oreille et la publicité sur le lieu de vente ont joué à fond. Toutes nos vendeuses et tous nos vendeurs ont reçu des consignes à l'embauche. Ils communiquent sur notre concept, le lieu de fabrication des glaces et sorbets, la provenance des fruits. Ils possèdent des fiches explicatives. Je veux éviter le manque d'information, l'insuffisance de connaissance sur nos produits. Les clients veulent connaître la traçabilité. La formation de notre personnel est un axe fort de notre stratégie marketing*».

Créée en 2003, sans budget de lancement, la boutique de la ferme du Châtaignier, connaît une forte fréquentation de onze mille visiteurs/an. La boutique de 90 m² (100 produits à de base soupes, de crèmes, de glaces, de purées, de confitures, de liqueurs de châtaignes) s'est fait connaître par le bouche à oreille et grâce à un référencement dans les offices de tourisme de la région. La boutique à la ferme réalise 20 à 25 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation. «*En pleine saison, je propose tous mes produits à la dégustation. Nous travaillons avec des autocaristes, des groupes de particuliers*», termine Martine Grange.

PIERRE-LOUIS BERGER

▶ Vient de paraître

Comment débuter en apiculture ?

Les éditions du Puits Fleuri viennent de faire paraître un ouvrage signé Bernard Nicollet, où l'auteur explique à l'attention d'un public néophyte, tous les éléments techniques et pratiques pour faire ses premiers pas en apiculture

Alors que la consommation de miel avoisine en France 40 000 tonnes par an, nous n'en produisons que 18 000 tonnes. Un déficit regretté par le ministre de l'Agriculture, Stephane Le Foll qui s'est fait remettre début octobre un rapport pour l'élaboration d'un plan de développement durable de la filière apicole. L'ouvrage que viennent d'éditer les éditions du Puits Fleuri, sous la plume de Bernard Nicollet, apiculteur et éleveur professionnel, pourrait contribuer à faire naître de nouvelles vocations. Ce livre s'adresse plus particulièrement à toutes celles et ceux qui ont envie de s'essayer à l'apiculture et au monde des abeilles. Grâce à son langage simple, ses nombreuses illustrations et cas pratiques, il se veut à la portée de tout débutant et permet de comprendre et s'exercer aux gestes les plus rudimentaires tout en répondant aux questions les plus basiques comme : comment acheter sa première ruche et quel format choisir… ? Budget à prévoir et réglementation à respecter… Où trouver un premier essaim et comment le conduire… ? Où poser ses ruches… ?

Si bien des guides fournissent déjà une librairie apicole bien garnie, peu d'ouvrages jusqu'à présent se sont mis ainsi à la place du débutant, partant de zéro ! En prenant une position engagée sur ce qui est à faire ou a éviter quand on débute, l'auteur s'est mis dans la peau d'une personne qui, sans rien connaître, a envie de se lancer et d'essayer une première pratique d'apiculture simple et sans échec. Avec pour enjeu de faire naître une passion et aider à réussir son élevage, quel qu'en soit l'objectif. Apiculteur et éleveur professionnel, Bernard Nicollet se souvient : «*à mes débuts, j'ai commis de trop nombreuses erreurs qui auraient simplement pu être évitées si j'avais eu une connaissance de base pratique, simple et répétitive. Je me rappelle les multiples questions que je tentais de poser à divers apiculteurs afin d'éclairer ma lanterne. Tout le problème résidait dans une diversité de réponses où tout et son contraire était affirmé ! Comment dès lors bien débuter ? Où trouver de l'aide pratique, fiable et concrète, sans forcément embrasser une carrière d'apiculteur professionnel, moi qui n'ai que l'envie d'essayer et réussir, tout simplement ? C'est tout l'enjeu de ce livre tuteur… Faites en bon usage et la nature vous le rendra !*»

Comment débuter en apiculture ?
410 pages - Prix 29 € (+ 4 € de port). Disponible en librairies ou aux éditions du Puits Fleuri
22 avenue de Fontainebleau - 77850 Hericy
Tél 01 64 23 61 46
www.puitsfleuri.com

DB



Vos rendez-vous Formation

Côte d'Or

Eleveur laitier : «mieux comprendre son revenu pour l'améliorer»

- Adapter votre exploitation aux réalités économiques.
- Trouver des marges de progrès sur votre revenu.
- Mettre en place des solutions sur votre exploitation.

Lieu et date : Dates de formation: les 29 novembre et 20 décembre 2012 à Dijon et RDV diagnostic sur les exploitations à fixer
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage et FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles).
Contact : Maud Couberand ou Claire Schwick - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.

Lieu et date : Dijon, 27/11 et 10/12; Pouilly, 26/11 et 17/12
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Cathie Cuisin - CA21 03 80 28 81 27

Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Lieu et date : 29 novembre et 14 décembre 2012, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or – 11 rue Becquerel à Dijon
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : FDSEA (pour les employeurs de main d'œuvre salariée) :
Maud Couberand ou Jennifer Cruyt - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
CA21 (Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitant) :
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : au choix 4 ou 13 décembre 2012 – lieu en fonction des inscriptions
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

Nièvre

Aire de lavage Acquérir les bases

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation, sur deux demie-journées, les **23 et 27 novembre**, sur le thème « acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage ». Destinée aux utilisateurs de produits phytosanitaires, cette formation se propose d'identifier le système de traitement phytosanitaire, la dimension et le positionnement de l'aire de lavage et le remplissage du pulvérisateur. Programme: rappel du contexte réglementaire (gestion des effluents au champ et à l'exploitation); présentation d'aires existantes; concevoir une aire de remplissage et de lavage-remplissage (systèmes de traitements existants, dimensionnement...); choisir le système de traitement adapté à son exploitation; les aides possibles; étude de la faisabilité et mise en place de chaque pré-projet individuel. Tarif: 50 euros par participant. Inscription avant le 10 novembre. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Réussissez la transmission de votre exploitation

Objectifs :
- Connaître les démarches de cessation d'activité.
- Définir un véritable projet de transmission de son exploitation.
- Optimiser la transmission de son outil de travail.

Durée : 3,5 jours
Dates : 30 novembre 2012, 6 décembre, 13 décembre et 17 décembre matin
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h00 – 17 h00
Participation financière : 180€/exploitation (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Interventions / animation :
- Cyrille FOURNIER, responsable des actions «conseil d'entreprise», Chambre d'agriculture de l'Yonne.
- Claudine RACOT, conseillère, MSA
- Me LAMBERT-TAPIE, Notaire
- Sylvie HUYGHE, juriste, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 16.

Mon revenu : Mieux le comprendre pour l'améliorer

Objectif : Permettre aux producteurs de lait de trouver les marges de manœuvre pour optimiser leur revenu grâce à l'échange pratique et l'analyse chiffrés de leurs propres données.
Durée : 2 jours en groupe et 1/2 journée sur l'exploitation
Dates : 6 décembre 2012 et 20 décembre 2012
Lieu : Migennes
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 50 € (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Éleveurs laitiers.
Animation / intervention :
- Sandra MARTINET, conseillère en production animale, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Joël BEAUDEAU, responsable des actions «production animale», responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 02.

Mes P@rcelles : solution Internet pour piloter mes cultures

Objectifs :
- Etre capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales.
- Réaliser son assolement cartographique.
- Réaliser seul son plan de fumure prévisionnel.
- Enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos) en conformité avec la réglementation et de manière autonome.

Durée : 2 jours
Dates : 26 novembre et 3 décembre 2012 ou 21 et 28 janvier 2013
Lieu : Lycée Agricole à Venoy
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : Comprise dans l'abonnement (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs et viticulteurs possédant un ordinateur et une connexion ADSL.
Animation / intervention :
- Esther HUOT, conseillère grandes cultures, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Julian MARTIN, conseiller spécialisé, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Cédric DEBBAH, conseiller spécialisé, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 28 44

Construire ses itinéraires techniques en grandes cultures

Objectif : Gagner en autonomie dans le raisonnement et le choix de ses intrants.
Durée : 1 jour
Dates : décembre 2012
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 30 - 17 h 00
Participation financière : 40 €
Public et pré-requis : Céréaliers.
Animation / Intervention :
- Christophe VIVIER responsable des actions grandes cultures, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 26.

Concevez votre calendrier de traitement

Objectifs :
- Définir sa stratégie de protection phytosanitaire.
- Identifier les produits à utiliser en 2013.

Durée : 1 jour
Date : 5 décembre 2012
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 80 €, salariés : nous consulter
Public et pré-requis : Exploitants viticoles et chefs de cultures vigne.
Animation/Intervention : Guillaume MORVAN, responsable des actions «viticulture et œnologie», responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél . 03 86 94 28 90.

Comment avoir un bon chien de troupeau ? Journée de perfectionnement

Objectifs :
- Mettre le chien en situation de travail pour évaluer les points d'amélioration.
- Optimiser le travail du chien sous l'oeil aguerri d'un expert

Durée : 1 jour
Date : 4 décembre 2012
Lieu : chez l'un des stagiaires
Horaires : 9 h 30 - 17 h 30
Participation financière : 20 €
Public et pré-requis : Eleveurs utilisant des chiens de troupeau et ayant déjà réalisé la formation de base.
Animation / intervention :
- Alain COTTE, moniteur de dressage agréé
- Marie-Noëlle CARON, conseillère en formation, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 82 93.



▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55











Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Des habitacles tout confort

Les constructeurs font progresser le confort et l'ergonomie des cabines de moissonneuses-batteuses tout en facilitant leurs réglages.





Crédit photo : John Deere

❶. Les cabines de moissonneuses-batteuses sont devenues un espace de travail confortable. Les aides aux règlages et l'autoguidage facilitent la tâche du chauffeur.

❷. L'espace disponible permet d'accueillir de multiples espaces de rangement, jusqu'au frigo sous le siège passager.

❸. Les postes de conduite profitent d'une visibilité et d'une ergonomie optimisées.



Crédit photo : Claas

L'habitacle des cabines de moissonneuses-batteuses est au centre des attentions des constructeurs qui améliorent sans cesse leur agrément. Des évolutions par touches au lifting complet, la plupart des marques ont présenté de nouvelles cabines. Principale composante du confort pour une moissonneuse-batteuse, la visibilité sur la barre de coupe est désormais très aboutie pour toutes les machines. Avec des pare-brise bombés de grande largeur (5,8 m² de surface sur une New Holland CR) et des montants fins, le chauffeur n'a aucun mal à surveiller l'alimentation de la coupe, même les plus larges. Pour améliorer la surveillance de nuit, les cabines arborent une multitude de phares de travail disposés sous le toit ou à la base de la cabine. Le pare-brise joue également un rôle dans l'insonorisation de l'habitacle. Sur les machines du groupe Agco (Massey Ferguson, Fendt et Laverda), la nouvelle cabine reçoit un matériau isolant entre les deux couches de verre du pare-brise. Chez Claas, le niveau sonore s'approche des 70 dB, niveau équivalent aux meilleures cabines de tracteur. L'augmentation des surfaces vitrées va de pair avec les besoins de refroidissement croissants. Ainsi, les performances des climatisations ont été améliorées et les réglages facilités grâce à la généralisation des régulations automatiques.

Des sièges aux réglages multiples

Les habitacles spacieux permettent d'accueillir un « vrai » siège passager et de nombreux rangements. Les compartiments réfrigérés s'apparentent désormais à de véritables frigos comme sur les récentes machines John Deere, Claas et Case IH. Quant au siège du chauffeur, les plus évolués reçoivent désormais une suspension pneumatique basse fréquence ou semi-active, une ventilation ou encore un système de chauffage. Les réglages sont multiples, dont le très efficace soutien lombaire pneumatique.

Tracteurs et moissonneuses-batteuses partagent de plus en plus de composants au niveau du poste de conduite. À commencer par les accoudoirs multifonctions et leur terminal qui regroupent toutes les commandes. Les constructeurs font évoluer l'ergonomie des joysticks multifonctions. Le C-Motion des nouvelles moissonneuses-batteuses Claas est issu des tracteurs Arion 900. Le levier des CX 5000 et 6000 de New Holland est commun aux ensileuses et tracteurs à variation continue de la marque.

Des terminaux facilitant les réglages

Bon nombre de machines sont dorénavant équipées d'un terminal couleur tactile qui affiche les paramètres de la machine, le moniteur de rendement, le guidage et la cartographie GPS, l'image des caméras… Ces terminaux sont souvent similaires à ceux, isobus, présents dans les tracteurs de même marque. De quoi simplifier la prise en main d'un automoteur qui est utilisé parfois deux semaines dans l'année. Claas fait figure d'exception avec son terminal Cebis qui n'est pas tactile, mais qui se pilote par des molettes et des raccourcis très pratiques. Le constructeur allemand conserve par ailleurs un deuxième boîtier pour la gestion du guidage, de la cartographie et des automatismes de réglage. Sur ce dernier point, l'automatisation ou l'aide aux réglages facilite très nettement l'optimisation des performances de la machine. Cette automatisation a pu être mise en œuvre, grâce à la multiplication des capteurs et des réglages électriques des organes de battage et séparation.

Michel Portier

▶ En bref

D'une à quatre cabines par constructeur

Au fil des renouvellements, certains constructeurs ont simplifié leur offre de cabine. Claas, John Deere et Case IH ne proposent ainsi plus qu'un seul modèle de cabine pour toute leur gamme. Les deux américains différencient deux versions de cabine qui se démarquent pas leurs équipements de série et les options disponibles. Les autres constructeurs conservent plusieurs cabines selon les modèles. Chez New Holland, les CX8000 et CR disposent du même habitacle, tandis que les CX5000-6000 et TC5000 disposent de leur propre cabine. Chez Agco, l'arrivée de la nouvelle cabine « Skyline » sur certains modèles à secoueurs porte à quatre le nombre de cabines différentes utilisées sur les trois marques Fendt, Laverda et Massey Ferguson.

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

John Deere

Nouvelle cabine XXL et série S renouvelée


Crédit photo : John Deere

La série S adopte une nouvelle cabine et de nombreux composants redimensionnés pour tenir compte des exigences du marché européen

Le constructeur américain renouvelle sa gamme de moissonneuses-batteuses à rotor axial en apportant de nombreuses évolutions à sa série S. Passant de deux à quatre modèles, celle-ci adopte une nouvelle cabine et de nombreux composants redimensionnés pour tenir compte des exigences du marché européen, notamment en termes de débit et de gestion de la paille.

Le rotor de battage et de séparation, toujours précédé d'un accélérateur, se caractérise par un cône avant plus effilé à cinq plots, offrant plus d'espace pour le passage de la matière. La partie séparation reçoit des vannes réglables électriquement au-dessus du rotor. L'extrémité du rotor forme un cône avec des déflecteurs pour aboutir au tambour de décharge. Le caisson de nettoyage gagne en capacité avec 30 % de surface de grille à ôtons supplémentaires. Quatre vis à augets assurent la répartition de la matière, tandis qu'un batteur à ôtons équipe les deux plus gros modèles. Concernant la gestion des résidus, deux solutions sont proposées avec un broyeur standard et un déflecteur à ailettes pour des largeurs jusqu'à 9 mètres. La solution Premium combine un broyeur haute performance à un diffuseur dynamique éparpillant sur plus de 12 mètres de large. Les imposantes trémies adoptent des vis repliables, dont le débit atteint 135 litres/seconde sur les plus gros modèles. Ces machines peuvent être équipées d'un train de chenilles suspendu développé par John Deere ou encore du système de correction de dévers HillMaster. Leurs motorisations John Deere bi-turbo (9 et 13,5 litres) bénéficient d'un filtre à particules et un catalyseur d'oxydation pour répondre aux normes Stage IIIB.

Entièrement redessinée, la cabine des séries S profitera également aux séries T et W. Cette dernière se contente d'une version à l'équipement simplifié. Le volume de l'habitacle passe de 2,5 à 3,3 m3. les montants sont affinés pour la visibilité et l'insonorisation progresse. Inspiré de celui des tracteurs 8R et 7R, l'accoudoir multifonction reçoit à son extrémité le terminal CommandCenter ou, en option, la console Greenstar 2630. L'affichage est complété par une nouvelle console de montant. La cabine Premium des séries T et S multiplie les rangements dont un réfrigérateur de 37 litres sous le siège passager.

Modèles : S660, S670, S680, S690

Puissance nominale/maxi : 9 litres : 325/371, 378/431 chevaux, 13,5 l : 480/547, 551/626 ch

Capacité de trémie : 10 600, 10 600, 14 100, 14 100 litres

Barres de coupe : jusqu'à 10,70 mètres

Michelin

Deux nouvelles dimensions pour le CerexBib

Michelin complète sa gamme de pneus CerexBib destinés aux engins de récolte avec deux nouvelles dimensions IF 800/70 R 38 CFO et IF 900/60 R 38 CFO. Rappelons qu'avec sa technologie Ultraflex, le CerexBib absorbe 20 % de charge supplémentaire à pression équivalente par rapport à un pneu standard. Gonflé à une pression de 1,6 bar, le CerexBib peut supporter jusqu'à 24 tonnes à l'essieu. La dimension IF 800/70 R 38 CFO permet également aux moissonneuses-batteuses de rester sous la barre des 3,5 m de large.


Crédit photo : Michelin

Deux nouvelles dimensions IF 800/70 R 38 CFO et IF 900/60 R 38 CFO complètent la gamme CerexBib.

Massey Ferguson

La Fortia européanisée


Crédit photo : Massey Ferguson

La Fortia 9530 convient davantage aux conditions de circulation européenne, avec une largeur hors tout de 3,50 m équipée de pneumatiques de 800 mm.

La moissonneuse-batteuse axiale Fortia 9530 bénéficie d'une nouvelle motorisation dotée d'un catalyseur d'oxydation SCR, pour répondre aux normes Tier 4i. Par rapport aux précendentes Fortia, cette machine convient davantage aux conditions de circulation européenne, avec une largeur hors-tout de 3,50 m avec des pneumatiques de 800 mm. La transmission a été améliorée, une pompe de 130 cm3 lui donnant plus de puissance.

Pour la paille, le broyeur a été reculé et peut être désactivé en desserrant la courroie d'entraînement sans outil. Il est désormais combiné à des déflecteurs électriques au niveau de l'éparpilleur.

La Fortia 9530 bénéficie d'un nouveau tamis rotatif, dont la brosse tourne et l'aspiration basse a été améliorée, de faisceaux électriques améliorés, de batteries désormais protégées par un coffre et de phares à leds.

Dorénavant, un capteur contrôle le retour d'ôtons, visualisé sur le nouveau terminal couleur tactile C2100 de 12 pouces. Le confort du chauffeur n'est pas en reste, avec une insonorisation améliorée de 1,5 dB, un siège à dossier intégral, une console monobloc redessinée, et une échelle extérieure à repliage électrique. Enfin, le contrôle de la hauteur de coupe a été perfectionné.

Moteur : Sisu 370 chevaux (398 maxi).

Coupes : FreeFlow 6,70 et 7,60 m ; Powerflow (à tapis) : 7,70 m. **Trémie :** 10 570 litres

Cabine Skyline sur les Beta


Crédit photo : L.Vimond

La nouvelle cabine se distingue par un espace, une visibilité et une insonorisation accrus.

La gamme de moissonneuses-batteuses convetionnelles Beta bénéficie d'une nouvelle cabine appelée Skyline. Celle-ci se distingue par un espace, une visibilité et une insonorisation accrus. D'extérieur, elle se reconnaît à ses quatre feux halogènes et trois feux de travail de chaque côté. À l'intérieur, outre la colonne de direction, réglable en hauteur et en inclinaison, et le siège pneumatique, la cabine Skyline dispose d'un nouvel accoudoir recevant la nouvelle console de commande PowerGrip et le terminal TechTouch doté d'un écran divisé en quatre parties personnalisables (notamment les principaux paramètres de fonctionnement et l'affichage des caméras). L'édition 2013 des nouvelles Beta 7360 (276 ch, 5 secoueurs) et 7370 (360 ch, 6 secoueurs) adopte le réglage électrique des grilles depuis la cabine et la mémorisation des réglages.

Elles bénéficient également d'un nouveau design.

L'hybride enfin en France

La moissonneuse-batteuse hybride Delta fauchera ses premiers hectares français à partir de la saison 2013. Comme sa cousine X chez Fendt, elle combine un batteur conventionnel à deux rotors de séparation forcée. Elle se décline en version standard et en version autonivellante. Par ailleurs, sur les moissonneuses-batteuses, avec les huit secoueurs Cerea, les hybrides Delta pourront bénéficier de la télémétrie pour 2013.

Modèle : Delta 9280 et 9280 AL

Capacité de trémie : 10 500 et 9 500 litres.



Crédit photo : L.Vimond

La Delta combine un batteur conventionnel à deux rotors de séparation forcée.

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

New Holland

La Varifeed Heavy-Duty en 6,70

New Holland étoffe vers le bas son offre de coupes Varifeed Heavy-Duty. Un modèle de 6,70 m vient compléter la gamme caractérisée par un tablier télescopique offrant une course de 575 mm.

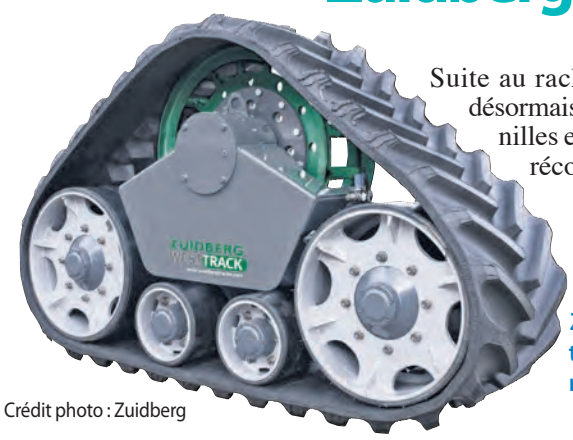


Crédit photo : L.Vimond

Le tablier télescopique offre une course de 575 mm.

Zuidberg

Suite au rachat de Westtrack, Zuidberg dispose désormais d'une offre complète de trains de chenilles en caoutchouc pour les automoteurs de récolte.



Crédit photo : Zuidberg

Zuidberg propose une gamme complète de trains de chenilles pour les automoteurs de récolte.

Thiévin

Trois gestions des menues pailles



Crédit photo : Thiévin

Selon les besoins de l'utilisateur, la soufflerie éjecte les menues pailles dans trois directions.

Le constructeur ligérien propose un système de récupération des menues pailles. Baptisé Turbopaille, il se compose d'un auget, placé en sortie de grilles, au fond duquel une vis sans fin alimente une soufflerie. Selon les besoins de l'utilisateur, la soufflerie éjecte les menues pailles dans trois directions.
La première consiste à souffler sur un déflecteur qui répartit les menues pailles sur toute la largeur de travail. Réduisant la pression en semences d'adventices, les deux autres récupèrent les menues pailles, soit latéralement en soufflant dans une remorque suivant la moissonneuse-batteuse, soit en la déposant sur le dessus de l'andain de paille. Avec cette dernière méthode, Thiévin annonce un gain de rendement de paille de l'ordre de 20 à 25 %.
Le Turbopaille se compose d'un kit d'adaptation (en fonction de la machine) ne nécessitant aucune modification. Nécessitant un débit hydraulique de 35 l/min pour son entraînement, il est équipé d'un capteur de vitesse de rotation relié à un boîtier en cabine informant de son état de fonctionnement.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat. 14/11/12	Sancoins 20/11/2012	Bourg-en-Bresse 14/11/2012	St Christophe-en B. 14/11 au 20/11/12	National
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,25 €	4,14 €
	R	3,93 €	4,00 €	-	3,90 €
	O	-	3,70 €	-	3,55 €
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	O	3,43 €	3,40 €	-	3,37 €
Vaches lait (L)	O		3,20 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,80 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,50 €	4,55 €	4,33 €
	R	-	4,15 €	4,19 €	4,05 €
	O	-	3,45 €	-	3,37 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,25 €	3,28 €	3,20 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 20/11**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,07	2,88
250-300 kg	-	2,80	-
300-350 kg	-	2,73	2,59
350-400 kg	-	2,63	2,46
400-450 kg	-	2,54	2,42
450-500 kg	-	2,49	2,34
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,64	-
250-300 kg	-	2,68	-
300-350 kg	-	2,62	2,52
350-400 kg	-	2,68	2,47
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,42	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,54	-
400-450 kg	-	2,52	2,42
450 kg et +	-	2,41	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,90	1,72
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,58	2,15	1,99
5-10 ans	2,45	2,10	1,88
+10 ans	-	2,01	1,77 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,66	2,34	2,05

Tendance : 93% de vendus.
Broutards : l'ambiance commerciale paraît un peu moins morose, et les cours semblent s'être plus ou moins stabilisés après plusieurs semaines succcessives orientées à la baisse. On retiendra toutefois que l'écart de prix à tendance à s'accentuer entre les bons lots (largement représentés), et la marchandise moyenne ou inférieure.
Laitonnes - Génisses 18 mois : transactions fluides à des tarifs attractifs mais qui ont tendance à plafonner.
Vaches, génisses 30 mois : l'offre est importante, mais ne semble pas suffire à couvrir les besoins des nombreux acheteurs. Vente quasi totale à des cours très fermes à haussiers.

Divers : une laitonne formée 271kg : 1000€ (3,69)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 19/11**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 410 kg	890-1080 €	2,32 - 2,63
430 à 480 kg	1000-1180 €	2,35 - 2,57
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
270 à 295 kg	660-740 €	2,44 - 2,52 €
Génisses		
330 à 465 kg (16-24mois)	680-950 €	2,05 - 2,43 €
550 à 740 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
950 à 960 kg	1570 -1760 €	1,65-1,83€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	810-1120 €	
entre-deux	1160-1390 €	
lourdes	1400-1960 €	

Tendance : marché difficile en mâles
Broutards : vente difficile en broutards accompagnée d'une baisse des tarifs. Une nouvelle fois 30% des animaux ne sont pas annoncés!!!.
Vaches : vente fluide en laitonnes et génisses d'export valablement vaccinées FCO, pas d'invendus. Apports plus important en vaches, demande plus prudente orientant les tarifs à la baisse.

Prochain marché bovins le lundi 26 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 211/11**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,80	2,65
300 à 350 kg	2,70	2,45
350 à 400 kg	2,60	2,35
400 à 450 kg	2,57	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,79	2,44
250 à 300 kg	2,60	2,40
300 à 350 kg	2,60	2,33
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,13
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,97
de 5 à 10 ans	2,10	1,85
+ 10 ans	-	1,79

Tendance :
La demande reste faible entraînant un léger tassement des cours dans les broutards, les laitonnes destinées à l'Italie inférieur à 300kg et vaccinés. les cours sont stables.
Génisses et vaches : cours reconduits dans les vaches fraîches, légère baisse dans les vaches plus maigres.

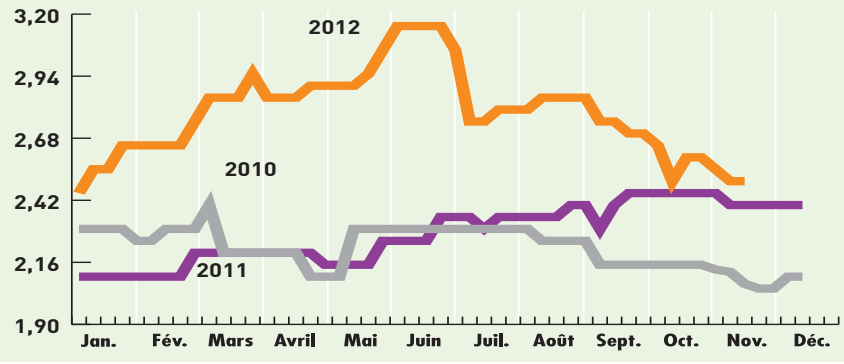
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 20/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Peu de demande, vente toujours difficiles dans les mâles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/11/2012 au 18/11/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,62 €	-
350 kg	-	2,58 €	2,51 €
400 kg	-	2,50 €	2,47 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	2,40 €
500 kg	-	2,40 €	2,36 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	2,52 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

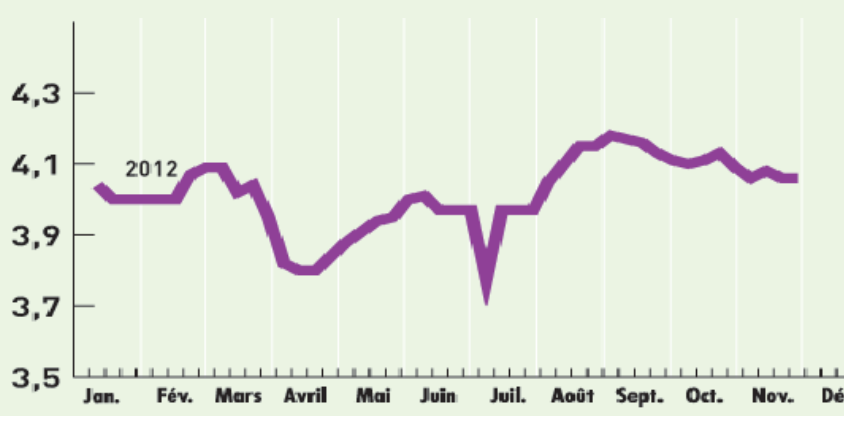
Tendance :
Les sorties importantes pèsent sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 12/11/2012 au 18/11/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,06 €	3,86 €	-			
Races mixte		-	3,80 €	3,77 €	3,75 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,58 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,21 €	4,14 €	3,95 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,28 €	4,19 €	4,14 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,59 €	3,50 €		
Races lait					3,17 €	3,16 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,49 €	4,42 €	4,27 €	4,00 €	-	-	
Viande +350 kg	4,49 €	4,42 €	4,28 €	4,20 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 19 NOVEMBRE AU 23 NOVEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Le climat commercial reste tendu faute de consommation avec des achats qui se tournent vers les cadeaux de Noël. Sur les marchés comme en direct abattoir, les volumes sont un peu plus abondants avec des éleveurs qui préparent la saison hivernale. La tendance commerciale ne montre néanmoins pas de signe de faiblesse avec des tarifs qui restent à des niveaux très convenables dans les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises ou limousines lourdes. Dans les allaitantes de choix secondaire "R", la demande est normale avec des tarifs stables. En réformes laitières, la tendance est également à la stabilisation, malgré la volonté de certains abatteurs de maintenir une pression baissière. En jeunes bovins, le climat commercial se détend légèrement avec une activité export qui reprend doucement sur la Turquie ou le Liban en vif. ■

Broutards

L'équilibre offre/demande continue de diriger le marché, avec des tarifs qui continuent de baisser dans les mâles de 400/450 kg. En revanche, le tassement des prix de ces dernières semaines semble vouloir favoriser la demande pour la repousse dans les légers. Dans les femelles, la demande reste régulière avec néanmoins une tendance légèrement baissière pour les bonnes laitonnes charolaises. La vente est très calme dans la marchandise ordinaire pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre reste étoffée, face à une demande un peu plus régulière. Les tarifs se détendent légèrement dans les veaux frisons et montbéliards avec un tri un peu moins sévère dans les lots. En veaux destinés aux labels ou l'export, l'offre reste limitée pour les mises en place de Pâques. Le commerce est fluide avec une bonne tenue des cours pour les bons veaux de race pure ou croisés montbéliards. ■

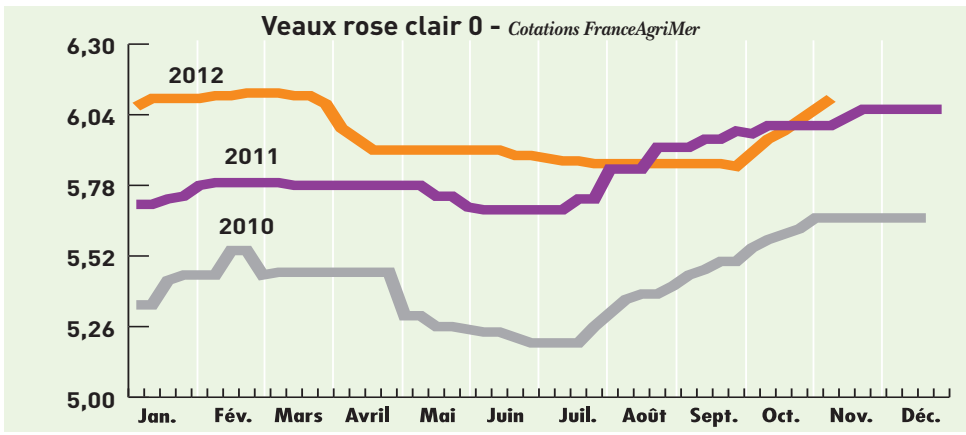
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/11 au 20/11//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,76 €**	-	-	-
U	**8,05 €**	**7,41 €**	**5,99 €**	-
O	**6,23 €**	**6,10 €**	**4,94 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/11 au 23/11/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**138**	**390-580 €**	**295-530 €**	**150-260 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		-	-		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**941**	-	-	**70-130 €**	**30-60 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/11 au 18/11/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,66 €**	**2,48 €**	**1,60 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/11*

Agneaux (797)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,65-3,13**	**2,25-3,32**
Gras (38-44 kg)	-	**2,75-3,16**	**2,27-2,80**
Gras (+44 kg)	-	**2,49-3,08**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,38-2,64**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97-1,25**	**0,75-1,01**	-
Divers			
Béliers **(13)** 55 à 162€	**0,75-1,80**	-	
Agneaux maigres 63 à 100€	-		
Chèvres	**7 à 25€**		
Boucs	**14 à 20 €**		

Apport satisfaisant. Vente totale.
Agneaux : meilleure ambiance commerciale et cours en progression dans toutes les qualités.
Brebis : forte demande et cours en hausse
Béliers, caprins : cours sans changement

Prochain marché :
Le lundi 03 décembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 797 - Brebis: 131 - Béliers: 13 - caprins: 42

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/11*

Ovins : 235	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**85-120 €**	**2,56 - 2,79 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**107-127 €**	**2,28 - 2,73 €**
Agneaux maigres	**65-85 €**	**1,91 - 2,34 €**
Brebis	**30-80 €**	**0,67-0,93 €**
Béliers	-	-

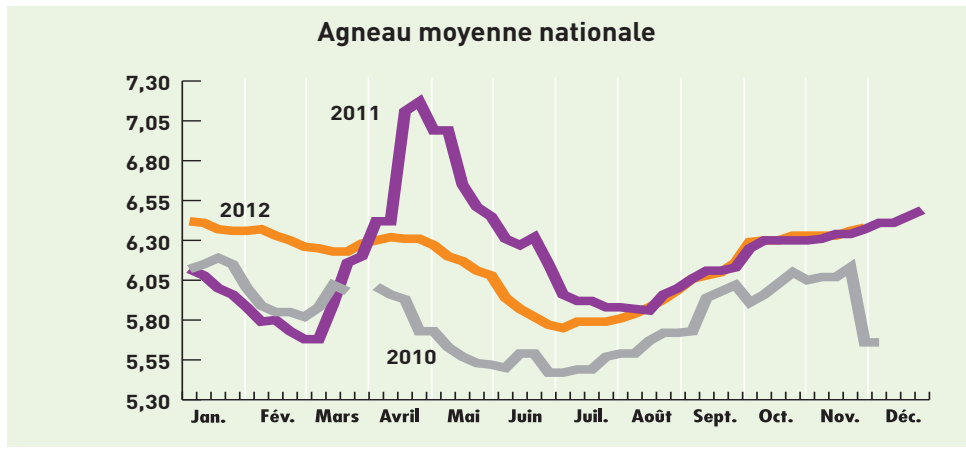
Agneaux : Commerce plus calme en agneaux à des tarifs qui restent corrects pour la saison, seulement trois invendus
Brebis : les sujets lourds se placent facilement, cours en baisse dans les maigres.
Prochain marché ovins le lundi 26 novembre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 05/11 au 11/11/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,71 €**	**6,44 €**	**5,85 €**
Couvert	16-19 kg	**6,53 €**	**6,30 €**	**5,68 €**
Gras	13-16 kg	**4,78 €**	**4,66 €**	**4,28 €**
Gras	16-19 kg	**4,61 €**	**4,34 €**	**4,06 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 05/11 au 11/11/12*

Prix moyen pondéré des brebis agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des
2,33 €	**6,49 €**	**6,36 €**



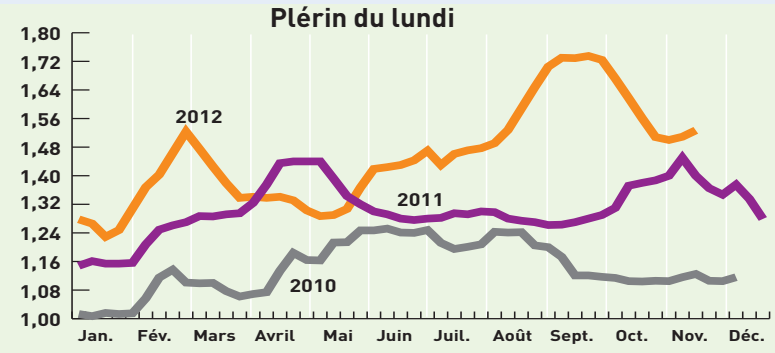
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 638 porcs présentés) — *Cotations du lundi 19/11/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,527 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 09/11 au 15/11/12*

1,74 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45 à 47
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
44/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 14 novembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,10 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	258	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de nov.	265	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de nov.	260 à 262	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63 kg/hl	janv.-mars	230	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	4 de nov.	228 à 230	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	nov.-déc.	240 à 245 €.	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	nov.mai	242	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		6 de janv.	245	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 20/11/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,30 €**	-	**3,00 €**
Bette France plateau	**1,05 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,60 €**	**0,65 €**	**0,60 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,08 €**	**0,85 €**
Chou blanc France cat I	**0,50 €**	-	**0,50 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,35 €**	**1,95 €**	**1,15 €**
Epinard France cat I	**1,65 €**	**1,95 €**	**1,70 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,63 €**	**0,66 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,65 €**	**0,66 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,10 €**	-	**0,95 €**
Marron France G1 (45-65/kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**4,20 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,70 €**
Navet rond violet France	**1,00 €**	-	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,32 €**	-	-
Persil frisé France	**1,60 €**	-	**1,50 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,60 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,95 €**	**1,10 €**	**1,05 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,95 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,70 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,50 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,45 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,73 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,40 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,90 €**	-	-
Raisin Muscat Hambourg France cat I plateau	**2,50 €**	**3,20 €**	**3,20 €**
Tomate ronde France grappe cat I	**1,60 €**	**1,50 €**	**1,30 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1193
VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

07 - Vds tract Goldoni Qasar 90 an 2012 cabine filtre spétt phyto arbo viti 130H 34000 euros à débattre
✆ **06 85 23 31 75**

07 - Vends tracteur Ford 6640 sle relevage avant an 1996 8500H bon état 85cv 4rm 15000 euros
✆ **06 31 78 71 00**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS 1255 XL, moteur coupleur refait, pneus usés à 50%, pompe à eau et batterie neuves, prix : 11 000 euros (réf. 4702)
✆ **03 80 81 04 31**

25 - VDS tracteur New Holland an. 1996 4 RM équip. d'un chargeur Mailleux 4085, godet 2 m + grappin 1,60 m + surrélévateur excellent état prix 15.000 euros + godet 4 en 1 2,40 m attache Manitou et Mailleux état neuf 3500 euros.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds same frutteto s90 gs 2010 560h inverseur hydrocabine clim. en surnombre
✆ **06 23 64 26 67**

38 - Vds tracteur David Brown 880, 45 cv année 71 bon état.
✆ **06 10 44 35 14 le soir**

39 - Vds beau tracteur Renault Ares 710 145 cv 1998 4 740 h, clim. inv. méca. rel. av. pneus av. ar. 300H
✆ **06 86 92 54 21**

55 - Vds tracteur Case IH MX 135 5.900 H.
✆ **06 07 26 42 49**
ou 06 80 56 84 30

69 - VDS Renault Celtis 436 85 cv an 2003 Twinshift 3510 h pneu av neuf TBE 17900 euros HT
✆ **06 49 51 98 45**

69 - Vend Taureaux Charolais 12 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**

84 - Recherche tracteur dans l'état ou pour pièces. Faire offre au
✆ **06 01 14 39 54**

Travail sol

01 - Vds charrue Gregoire Besson 4 corps sécurité ressorts
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Rech. boitier pour herse rotative Kuhn HR 252
✆ **06.31.24.31.81**

38 - Vend combiné de semis 3 mètres marque Khun semoir intégré Venta EC300 pneumatique année 2007 prix 20000 euros à débattre.
✆ **06 19 45 37 84**
ou 04 74 59 91 25

57 - Vends cover crop Bugnot SXL-44 disques en X, modèle lourd, peu servi.
✆ **06 88 15 23 35**

71 - Cherche mat. ancien Mac Cormick. Vds semoir Amazone à grain 21 socs hes neuf D 9-30.
✆ **07 86 85 73 46 H.R.**

Récolte

01 - Vds foin 2012, 130x120, 90T 85E/T - enrubanneuse TV-TB 130x120 150 rx 30 EP
✆ **06.23.38.11.32**

18 - Vends moissonneuse Axial 1660 IH, 5,25 m, 6.000 h, scie colza.
✆ **06 81 92 18 56.**

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 460B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - A v. andaineur Kuhn GA3201 TBE treuil forestier norse 5 T tbe moulin à farine.
✆ **04 76 36 05 16 HR**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large filet tract. 60 à 90 cv
✆ **06 23 19 33 18**

54 - Vends MB Case 541 2.660 H broyeur TBE cover crop 22 disques.
✆ **03 83 72 47 17**
ou 06 83 35 17 05

57 - Vds presse balles carrées LBx432 2008 35.000 bo détecteur humidité nbres options 49.000 euros à débattre. Livraison possible.
✆ **06 72 21 14 81**

58 - VENDS enrouleuse 120 x 120 Welger RP 12 à rouleaux double liage, TBE, peu servi. (réf. 4703)
✆ **03 86 76 12 28**

69 - Recherche MD Presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65- Constant Dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459-Rivierre Casalis-Fahr-Kelger et presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

26 - Vds pulvérisateur hardi nk 600 litres 12 mètres bon état prix 500 euros HT
✆ **06 24 83 24 56**

Arbo-viti

38 - Vds ramasseuse à noix médiane an. 2008, cabine crabe giro 510 hres ramassage, secoueur hydro. Rousset monté sur fourche avant.
✆ **04 76 64 99 54 le soir**

Distribution

42 - Vds pailleuse Jeantil année 1999 botte carrée tbe 4000 euros à débattre
✆ **06 87 10 16 26**

Epandage

26 - Vds épandeur à vis 5t mque roche t bon état servi remorque céréale 2000 euros HT
✆ **04 75 25 02 52**

Forestier

38 - Tronçonneuse élagueuse Echo CS350, 35,8cm3 cause double emploi.
✆ **06 42 90 75 43**

42 - Vds Lamborghini 85 Cv 8000H équipé forestier ss treuil an 84 lame arceau vendu en l'état prix à débattre
✆ **04 77 76 87 42**
ou 06 85 08 67 86

Manutention

21 - VENDS benne élévatrice Gilibert 10 T, 8 750 euros TTC (réf. 4604)
✆ **06 03 05 32 88**
ou 06 74 44 93 53

38 - vds remorque ridelle basculante Poncet 7,5t roues 15x22,5, 2001 très bon état 6000 euros, Godet mélangeur, distributeur désileur Emily 2m3 pour Manitou.
✆ **06 12 14 44 51**

58 - VENDS chargeur Quicke 2200 avec adaptation (réf. 4707)
✆ **03 86 22 03 39**

89 - VENDS vis à grains sur chariot Daguet, 150, 12 m. (réf. 4705)
✆ **03 86 86 51 29**

Trav. publics

71 - AGV pelle Poclain 81 CK BE, 11.000 E - trac. Fendt 820, 200 CV Vario TMS 4050 HR, TBE, 70.000 E.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds benne Thievin 14T réhausses ensilage pneus 550 60 22,5
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Vds vibro cultivateur Konskilde 21 dents + rouleau 2m20 - char Scobel 5mx2m - semoir à grains - semoir engrais
✆ **04.74.51.02.22**

07 - Vds charrue Huard 4 corps NSH 365E
✆ **07 61 58 45 88**

07 - Vends piquets de clôture en châtaigner 2m 2 euros et bois de chauffage sec
✆ **04 75 06 25 32**

07 - Cause cessation vds matériels agricoles (tracteur + fourche an 2007 672H + matériels de fenaison)
✆ **04 75 58 18 01**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS andaineur Kuhn 7301, année 2004, 8 500 euros, - épandeur d'engrais Kuhn MDS 921, année 1994, 2 000 euros, - dérouleuse pailleuse Suire DMB Kit, année 1997, 4 500 euros, le tout TBE, prix à débattre suivant livraison (réf. 460G)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques (460J)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS dessileuse pailleuse Alizée double commande électrique, BE, 6 000 €, - épandeur engrais Vicon, 1 800 l., 1 000 €, - semoir à grains Naudet 4 m., 300 €, - ensileuse Meugelé portée avec Pick-up à herbe, 1 000 € (réf. 470A)
✆ **06 78 75 83 87**

38 - Vds transfert de Laval 10 m 3 postes pompe STA Milk 900 l 2005, secoueuse noyer, tank 1000 l.
✆ **04 76 93 86 28**

38 - Vds transpoter AEBI TP25 + épandeur + cage autochargeuse TP20LD : 6500 euros à débattre.
✆ **06 75 08 43 16**

38 - Vds semoir à maïs 4 rgs Nodet Gougis avec fertilisateur + godet antilimaces.
✆ **06 76 07 20 09**

38 - Vds tank 2200l Japy jauge electronique niche veaux machine a traire 2x3
✆ **06 83 11 17 97**

38 - Vds épandeur fumier Gilibert 5t caisse céréale échelette fourrage 4 roues bas prix.
✆ **06 83 89 56 50**

38 - Vds remorque foins et grain (env. 6t) 2 essieux an 70, 5m lo - 2,20 la : 600 euros.
✆ **04 76 65 54 63**
ou 06 82 12 14 52

38 - Vds cse retraite tracteur Massey F6280 4rm 125ch din 4800h année 2002 + tracteur Massey F3635 4rm 75ch 1200h année 2007 + épandeur fumier 8,5t Heywang porte à sécurité + housse grain et ensilage année 2000 + charrue Master 150 4 corps losange Huard non stop hydraul + herse plate Raud 5m30 année 2002.
✆ **06 47 61 52 03**

38 - Vds Ford 3055 moteur 400h semoir Nodet 2,5m céréale vibro 3m faucheuse doigt mobile 1,75.
✆ **04 76 93 53 28**

39 - Vds silo tôle 30 mètres cubes sur pieds, évacuateurs Seita va-et-vient pour pièces, parc mobile 20 x 3 m
✆ **03 84 70 30 48**
ou 06 24 82 40 06

42 - Vds cause cess transfert à lait 5 griffes décro aut tank 920L dérouleuse balle enrub Suire
✆ **04 77 24 80 15**

57 - Vds MF 398 90 cv 4.125 H tbé 15.000 euros, bétonneuse P de F bennage hyd. 300 euros, débrous. SMA 2.000 euros à déb.
✆ **06 86 85 62 78**

57 - Vds Terrano 4FX, cover crop 36 disques en X, chisel 4m, benne Miro 10 TS BH CH.
✆ **06 71 00 66 63**

58 - VENDS tracteurs MS 6270, - MS 4235 + chargeur Mayeux, - roundballer Vicon 1601, ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7601, andaineur Kuhn 4521 (réf. 450C)
✆ **06 11 53 07 45**

58 - VENDS tracteur Fiat 680, 2 roues TBE, - brabant 3 socs Grégoire et Besson (réf. 460A)
✆ **03 86 20 08 49 HR**
ou 06 32 16 82 27

69 - VDS 2 tanks lait Japy 1680L compress neuf 1000 euros et un 1200L 500 euros Rhône
✆ **04 74 64 07 80**
Laissez mess. Rép assurée

69 - Cause cessation VDS tracteur Renault Celtis 4456 année 2003 TBE. Pirouette Pottinger 411 3m. Round Baller 841 New Holland. Bétaillère tube attelage tracteur. Vis à grain. Faucheuse tambours. Tank à lait 1070l. Moteurs 7 ch- 1,5 ch. Le tout disponible au 10/01/2013
✆ **04 74 70 15 49**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70.**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds tracteur Massey Ferguson Dynashi 90 CV, 3.600 H, an. 2004 - presse Vicon RV 1601 filet, an. 2005 - faucheuse Taarup pendulaire 2,80 m, an. 2005 - Brabant Kverneland 3 corps, an. 2004 - cuve à fioul GNR 1.500 L neuve.
✆ **06 21 94 86 40**

71 - Vds serre Chapelle Fournier 25 x 60, arrosage, aération centrale auto, aération latérale manuelle. Faire offre
✆ **06 48 31 44 68 H.R.**

71 - Vds tract. Derot an. 77 avec pulvé. turbine + réservoir + rogneuse Binger + semoir engrais Vicon + 2 charrues avec porte-outils + bac à terre.
✆ **06 08 72 61 37**
ou 03 85 35 60 28

71 - Vds charrues, tailleuse haie, broyeuse accotement, bétaillère Rlt PL chaîne curage 120 m, porte cornadis, poste à souder semi automatique.
✆ **06 17 68 69 67**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, passerelle double cdes élec. TBE, 8.950 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 118 et 106 CV, Renault Ares 826 RZ et Cérès 320X + charg. Lambo 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessileuses portée 2 m3, 1.000 E HT + trainée 2,5 m3, 1.450 E HT, pailleuse 3 pts de 2012.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends éborgneuse à mètres Recs de 1997, variateur de vitesse. TBE.
✆ **06 11 58 69 49**

Elevage

38 - Vds 12 radiants gaz + régulat Bioclima 2 sonde RG6 filtre Installation, vanne + abreuvoir niv, eau/flotteur 1J et adulte + chaîne aérienne 2 départ 140 mangeoirs /600m2 .
✆ **06 42 90 75 43**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vends 4x4 trafic Renault an 1997 140000km boîte de vitesse à revisser ss ct prix 3000 euros
✆ **06 31 78 71 00**

26 - Vds trafic surélevé an 98 163000km bon état contrôle OK 3300 euros à débattre
✆ **04 75 85 22 71**
ou 06 98 99 12 16

38 - Vds Renault B110, 1998, ct caisse primeur hayon km 220M : 4000 euros TTC TVA récupérable.
✆ **04 74 84 84 95 HR**

38 - Vds Peugeot Partner 06/2009, 3 places porte latérale crochet attelage bon état.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vends C15D, bon état, an 92, 118000 km diesel crochet attelage 2500 euros à débattre.
✆ **06 31 86 28 12 HR**

84 - Vends camion Mercédès S11-14, 531 000 km, année 1990, caisse alu, porte latérale, hayon. TBE : 6 000 euros.
✆ **04 90 79 37 99**

89 - VENDS 4 X 4 Susuki Grand Vitara, 3 portes, 2007, Diesel, 160 000 kms, 7 500 euros, TVA récupérable (réf. 460I)
✆ **06 07 41 64 21**

Tourisme

01 - Vds Golf IV TDI 100 cv, 5 P., automatique, 115 000 km, année 2002, 7 cv, ttes options, contrôle OK, pneus neufs, 5900 euros
✆ **06.86.74.80.32**

01 - Vds Megane III Renault 1,5 dci expression diesel 35000 km tbé
✆ **06.73.53.09.35**

58 - VENDS BMW série 1, 118 D, confort, gris métal., déc. 2004, TBE, 92 500 kms (réf. 460F)
✆ **06 14 26 42 31**
ou 03 86 30 44 61

69 - Part cherche express combi essence an 96 Px à débattre
✆ **04 74 03 49 39 HR**

84 - Vends Peugeot 307 SW diesel « Roland Garros » 136 CH an. 2004, 126 000 km – Scooter Yamaha 49 cm3 an. 2000, 3 000 km.
✆ **04 90 70 96 80**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille foin 2012 BR diam 130 stocké abri tb qualité liage filet poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

01 - Vds foin BR 120x120 et bottes carrées année 2012
✆ **04.74.52.84.42.**
ou 06.89.22.99.35

21 - VENDS paille de blé bio, - ensileuse maïs et herbe, - taarup, bas prix (réf. 4706)
✆ **06 63 09 66 17**

26 - Vds luzerne foin paille HD qualité assurée C.R SARL COMTE (Dpt 26)
✆ **06 13 91 28 49**
ou 04 75 90 18 82

26 - Vds foin et foin de luzerne 1ère 2ème et 3ème coupe importante qté bottes rondes
✆ **06 19 06 26 76**
ou 06 10 51 32 01

26 - Vds luzerne petites bottes près Bourg de Péage
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Vds foin 2012 bottes de moyenne densité 13 kgs.
✆ **06 61 88 40 46**

38 - Vds sapins de noël grand Norman + de 3m et épicéa de toute taille.
✆ **04 75 47 17 36**
soir ap. 19h
ou 06 70 21 97 02

39 - Vds environ 600 balles foin 120 x 130 bonne qualité région Dole
✆ **03 84 70 30 48**
ou 06 24 82 40 06

69 - VDS carottes, oignons, betteraves rouge en palox de 450 kg
✆ **06 60 18 89 25**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

21 - VENDS foin bottes carrées (réf. 45VB1)
✆ **06 17 68 81 29**

38 - Vds maïs épî enrubanné + foin 2012 balle ronde livraison possible tank à lait 1780l lavage auto.
✆ **06 60 92 84 49**

38 - Vds paille bottes ronde 120x120 possibilité livraison
✆ **06 87 45 71 74**

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ **04 74 00 30 70**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds paille blé orge, bottes carrées ou rondes - foin, balles rondes et carrées.
✆ **06 33 33 31 81**

À vendre grosse quantité de paille en bigs et en rouleaux, foin de prairie + prestation de transport
✆ **06 19 58 12 28**

89 - VENDS foin bonne qualité 2012, BR, 340 kgs environ, paiement comptant, livraison possible selon distance par 22 B - 89144 Varennes (réf. 4704)
✆ **03 86 47 55 21**

Pépinière

26 - Vds beaux plants de lavande MAILLETTE et GROSSO sélec
✆ **06 83 00 65 05**
ou 04 75 53 53 15
(le soir)

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Bâtiment



Terrain

38 - Petite exploitation recherche terrain agricole à louer.
✆ **06 84 76 85 08**

69 - Jeune viticulteur de 40 ans sérieux cherche vignes de Brouilly ou Morgon en fermage ou metayage
✆ **04 74 69 65 41 après 18h**

Divers

01 - Vds acacia sur pied pour piquets - poële à bois Franco Belge 500m³ prix 400 euros
✆ **04.74.30.10.57. ou 06.83.32.43.99**

19 - Vds piquets châtaigner agricole et vigne LIVRAISON ASSURÉE
✆ **06 79 72 14 79**

26 - Vds cause retraite remorque basculante deux roues 6t herse plate 80 dents vibro 29 dents charrue huard tri-socs 366
✆ **04 75 03 91 57 (HR)**

26 - Vds étrave fixe haut 1,10m pneus GY580/70/38 30%us KL18/4/38 50%us PI540/65/34 30%usure
✆ **06 75 62 18 15**

26 - Cause cessation vds tank à lait JAPY en L état capacité 1060l prix 500 euros
✆ **06 27 06 75 86**

26 - Recherche pour castration maïs coupe à pneus 4 rangs B E faire offre
✆ **06 81 13 70 92**

26 - Vds pailles 120 70 eurosT, enrouleur IRRIF 82 260 : 700 euros, 844IH pour pièces, 2 cuves à eau 50 euros l'une
✆ **04 75 59 10 98**

69 - Achète orge 1,5 tonne environ. Vends bélier suffolk 4 ans
✆ **06 89 76 77 35**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Location

Agricole

26 - Exploitation laitière cherche parcelle de fauche ou petite propriété à louer région Vercors Royans
✆ **06 84 17 46 28**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne fermage Beaujolais Villages Brouilly Régnié
✆ **06 81 20 69 81**

Autre

67 - Venez découvrir les beaux marchés de Noël en Alsace en louant un gîte rural pas loin de Strasbourg. Pour rens.
✆ **03 88 38 11 05**

89 - LOUE Valloire centre village et pied des pistes, studio 5 personnes, tout équipé, toutes saisons (réf. 4708)
✆ **03 86 35 06 93**

Offre

Emploi

01 - Couple recherche travail auprès d'animaux de la ferme contre maison pas sérieux s'abstenir
✆ **06.47.86.21.64. hr**

07 - Expl viticole Sud Ardèche cherche salarié pour tous les travaux de la vigne dont conduite tracteur, exp exigée
✆ **06 07 22 14 79**

42 - Explot. agricole rech. main d'oeuvre ponctuelle pr travaux du sol (labour semis). écrire à paysans de la Loire ann. n° 733 bp 30031 - 42272 St Priest en Jarez cedex.

49 - Toutes régions : vous recherchez un revenu complémentaire ou souhaitez vous offrir de nouvelles perspectives professionnelles. Informations par mail : uhblain@orange.fr

58 - RECHERCHE salarié exploitation polyculture élevage, centre Nivernais, CDD, CDI si compétent (réf. 4505)
✆ **03 86 58 36 05**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Domaine viticole Sud Mâcon rech. ouvrier viticole autonome.
✆ **06 86 28 21 89**

88 - Exploitation de montagne dans les Vosges, troupeaux bovins, caprins, transformation vente directe, recherche 3éme associé. Revenus garantis.
✆ **03 29 25 06 34 ou 06 21 10 19 20**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. (réf. 430D). gaec-de-chichery080@orange.fr
✆ **03 86 73 21 68 03 86 73 26 03**

Service

84 - Addou ETA propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et vignes. Siren 752 646 737.
✆ **06 23 73 59 94**

Demande

Emploi

69 - Femme 40 ans, cherche emploi dans élevage de chèvre ou ferme auberge. Consciencieuse, 16 ans d'expérience dans la fabrication de fromage artisanale et vente directe. Etudie toutes propositions sérieuses.
✆ **06 04 46 45 68**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010162 - DOUBS
CONSEILLER ENVIRONNEMENT/ EPANDAGES DES DEJECTIONS ANIMALES H/F
OPA. Mise en oeuvre des actions relatives aux effluents d'élevages ds le cadre d'un programme de maîtrise des pollutions agri. Réalisation d'études d'épandages des agriculteurs, communales ou collectives. BAC+5 ingénieur/équivalent. Connaissances en agronomie/pédologie, en matière de cartographie, de système d'info géographique (MAPINFO). ACCESS. Permis B+ Véhicule. CDD 4 mois remplacement congé mat.

AM009996 - FRANCHE-COMTÉ/ BOURGOGNE
INSPECTEUR COMMERCIAL H/F
Présent dans 115 pays, notre groupe leader mondial dans le domaine de l'équipement pour la production laitière. Vous avez une première expérience réussie de la vente de produits techniques agricoles et aspirez maintenant à prendre une fonction plus large de management: jouer un rôle formateur sur le terrain auprès des équipes commerciales des concessionnaires, organiser et animer les actions commerciales sur votre secteur, au sein d'une entreprise à taille humaine. De formation technico-commerciale avec culture agricole, vous êtes passionné par l'élevage laitier, et résidez dans la région concernée. CDI. Votre rémunération est stimulante et composée de fixe + variable.

AM009957 - ALLIER - NIEVRE - CHER
TECHNICO COMMERCIAL ET ANIMATEUR MARCHE AUX BESTIAUX H/F
Sté Coopérative (marché aux bestiaux). Prospection, démarchage et animation du réseau d'apporteurs. Animation des ventes le jour du marché (en binôme avec le Chef des Ventes). Participation au développement global de l'entreprise. Connaissance de l'élevage et du bétail (bovins principalement). Exp. commerciale souhaitée. Connaissance informatique et nouvelles technologies. Permis B exigé. CDI à tps plein à pourvoir dès que possible.

AM010025 - SAÔNE ET LOIRE
MARAÎCHER ENCADRANT TECHNIQUE H/F
Chantier d'insertion en maraichage bio. Mettre en oeuvre plan de culture. Encadrer préparation et commercialisation. Encadrer animer équipes de travail. Assurer formation technique. Évaluer suivre salariés. Professionnel maraîchage biologique. Connaissance machinisme et public insertion. Bac+2 et + agricole. 3 ans d'expérience minimum. CDI. Brut annuel : 19500€ à 24000€ selon expérience.

AM010050 - BAS RHIN
RESPONSABLE MAINTENANCE H/F
IAA, filiale d'un groupe français, en plein essor. Rattaché au directeur de site et à la tête d'une équipe de + 13 électrotechniciens, vous dirigez, coordonnez et optmisez le département maintenance. Vous participez aux projets de dvpt de l'entp. Ingénieur/BAC+4 Electrotech/maintenance, avec 8 ans d'exp. réussie sur fonction identique en industrie de process. Force de proposition, culture de la gestion projet. CDI.

AM010051 - MEURTHE ET MOSELLE
CONSEILLER OPTITRAITE H/F
Coopérative agricole spécialisée dans les services aux élevages laitiers sur les départements de la Meuse, Meurthe et Moselle, ainsi que les Vosges. Au plus près de nos 2000 clients, nos 130 salariés apportent une expertise technique et technico-économique quotidienne pour contribuer au développement agricole dans sa globalité. Dans le cadre d'une nouvelle activité, nous recrutons. Rattaché à la Direction Technique, vous assurez le contrôle annuel des installations de traite afin de détecter les éventuels dysfonctionnements. Vous effectuez les réglages de base et informez les éleveurs sur la conduite à tenir pour optimiser le fonctionnement de l'installation, en prévention des problématiques de qualité du lait. Expert dans votre domaine de compétences, vous êtes le relais permanent de l'équipe dans le cadre de l'animation de la veille technique. De formation Bac +2 ou licence professionnelle agricole, vous bénéficiez d'une 1ere expérience dans le conseil en élevage et /ou le contrôle machine à traire. Autonome, rigoureux et dynamique, vous avez le sens de la communication et des relations humaines ainsi que le goût pour le travail en équipe. CDI. Entrée dès que possible. Salaire de base selon accord d'entreprise en vigueur + intéressement + Prime qualité + Voiture de service et téléphone.

AM010103 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER D'ENTRETIEN GÉNÉRAL H/F
Importante exploitation viticole. Sera chargé de réaliser les travaux de rénovation réguliers au niveau des batiments viticoles. Compétences souhaitées en maçonnerie, menuiserie et charpente/ couverture. Entrée dès que possible. CDD 6 mois (remplacement congé maladie)

AM010064 - ALSACE / FRANCHE-COMTE / LORRAINE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Sté spécialisée dans la vente & l'installation de matériel GPS, dGPS, RTK pour l'agriculture. Vous serez en charge de développer la vente des produits de l'entreprise sur l'Est de la France. Installation & mise en route des produits. Suivi après ventes. Bonne connaissance du milieu agricole. Sens du contact. Maîtrise de l'informatique. Aimez faire des installations. CDI. VL de Fonction. Ordi+Tél. Dépts : 67, 68, 90, 70, 88, 57, 25, 39.

AM010091 - DOUBS
INGENIEUR PROCESS - EMBALLAGE/ CONDITIONNEMENT H/F
Groupe agroalimentaire familial recrute pour sa nouvelle usine de Beignets/ Donut's, fortement automatisée. Vous serez chargé, pour ateliers emballage et conditionnement, de l'optimisation des moyens humains et matériels, alliant process, maîtrise du parc machines, qualité/productivité, adéquation de l'outil aux produits, maintenance et sécurité. Ingénieur process/IAA. Qualités managériales, sens du challenge, maitrise technique... CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



Mariage

Rencontre

38 - Jeune homme sincère, sérieux, 46 ans cherche bergère 35-45 ans pour rompre solitude, si pas sérieux s'abstenir.
Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 38036 Grenoble Cedex 2 sous la réf. 3013/01

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses 46 et 66 terme 4ème trimestre 2012 et 1er trimestre 2013 IA, CL, FCO suite sanitaire OK
04.74.51.70.16

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND jeunes taureaux LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL + génisses suitées pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (réf. 470C)
06 28 02 04 05

18 - Elevage charolais, HBC, visible toute l'année, vend reprod. de l'année. EARL Trameson, 18350 Charly.
06 10 91 41 94.

21 - VENDS génisses pleines, taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoisotte (réf. 4507)
03 80 96 44 68 ou 06 73 10 01 13

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 46VB2)
03 80 23 68 04 ou 06 30 82 41 63

21 - VENDS 11 taureaux 1 an HBC dont 3 vêlage facile, - 1 taureau 5 ans fils de Magenta. TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100 % IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 460H)
06 15 28 77 63 ou 03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC, vêlage facile, primables. Fred. Léchenault - St Thibault (réf. 4710)
06 67 09 79 80

38 - Vds mâles repro. Limousins 14 mois élevage HBL, TGS.
06 12 05 40 97 ou 04 74 84 58 74

38 - Vds vaches Salers suitées tout âge, aussi tracteur plus divers matériels agricole.
06 86 85 16 90

38 - Vd génisses Limousine 1 et 2 ans fille de Ont dit cause surnombre.
04 76 06 03 82

39 - Vds génisses prêtes montbéliardes IND - IBR - BVD - Cont - lait - prêtes pour 11-12
06 28 05 52 53

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location
06 89 30 04 69

42 - Vds reproducteur Aubrac 11 M HBA indemn IBR
06 07 59 08 74

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
06 86 85 54 30

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
03 86 84 33 19 ou 06 50 19 42 35

58 - VENDS taureaux 18 mois Charolais, - 1 taureau de 7 ans, BO, - VENDS 18 mois Limousins et veaux d'un an, BO. Pannetier 58420 Neuilly (réf. 4503)
03 86 29 03 39 HR ou 06 81 04 68 24

58 - VENDS bons taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 4514)
03 86 60 44 24

58 - VEND taureau 4 ans HBC, programme vêlage facile station 58, cause consanguinité, type viande. (réf. 460D)
06 63 91 57 81

58 - VENDS très bons veaux HBC, origine IA, bon index, vêlage facile, type viande. EARL Cloix (réf. 4701)
06 67 83 84 65

58 - VENDS 2 vaches, 1 génisse 30 mois Limousines pleines + laitonnes et broutards reproducteurs Limousins, IBR A., Sud dép. (réf. 47VB1)
03 86 30 15 63

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - veaux repro. HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 470B)
06 75 69 10 18 ou 06 62 66 56 54

69 - VDS Génisses Holstein terme 11/12 Mère 9000KE
06 78 61 73 95

69 - VDS Taureaux prêts à saillir Holstein issu embryon canada fils de mère A Taureaux TGS
06 28 19 19 94

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 430E)
03 85 79 40 98

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible. Gaec Berland, 71120 Viry.
06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et veaux 1 an, repro., livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44

71 - Vds 10 laitonnes charolaises, indemnes IBR, non vaccinées FCO. Trivy 71.
06 89 82 08 06

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. génisses 30 mois pleines et taureaux 2 ans, excel. origine, IBR A, géniteur expo concours Charolles. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
03 85 54 41 10 HR

88 - Vends taureau Blond d'Aquitaine 4 ans + 2 de 18 mois très calmes garanties sanitaires livraison.
06 12 85 67 49

88 - Vends veaux mâles, veaux femelles Montb. 15 jours à 2 mois. Poneys M et F. Tél. 06 22 66 61 21 -
06 37 52 06 12

88 - Vends génisses Salers 10-18 mois ind. IBR.
06 85 32 16 50

89 - VENDS 6 génisses charolaises pleines, - 1 taureau charolais (03/12/08), très doux (réf. 4709)
03 86 81 53 23 HR

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)
03 86 75 15 33 ou 06 19 96 60 17

Caprin

38 - Recherche boucs Saanen.
06 84 11 95 33

38 - Recherche boucs Saanen.
06 84 11 95 33

71 - Vends, cause consanguinité, bouc alpin, issu I.A., docile, 3 ans - bouc alpin 6 mois, cause consanguinité.
03 85 82 80 83 H.R.

71 - Cause cessation vends chèvres Saanen, mise bas début février.
06 87 07 63 60

Porcin

69 - Vends Porc Fermier
04 78 48 62 79

Chien

23 - Vends chiots beauceron. Petit prix. Nés le 16-10-12.
05 55 52 03 59

42 - Vds chiots montagne des pyrénées M et F tatoué 2GUN 586 - 2GUN585 - Chiots cokers noir parents chasseur n° 250269602701339
04 77 64 02 39 HR

58 - Particulier VEND chiots mâles nés le 29/07/2012 non Lof, type Beauceron, mère 2GWE391 (réf. 460C)
03 86 28 14 42

58 - VENDS 2 chiots Fox poils lissés nés le 10/07/2012, mère 2 FGV093 (réf. 4606)
03 86 84 76 92

69 - Vend chiot Beauceron M né le 24/08/2012 Puce Vac, mère n°250269602757202
06 08 88 51 44

71 - Particulier vend chiots Bouvier Bernois, parents Lof, n° mère : 250269801470883, nés le 15/09, pucés vaccinés, 2 mâles, 550 euros (portée de 7 chiots).

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Sarl MARSALEIX René
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29
A SAISIR : MATÉRIEL D'OCCASION



PAILLEUSE LUCAS CASTOR 30 - Commande électrique 8 500 € HT



EPANDEUR DEGUILLAUME ACD 180 - Porte hydraulique, très bon état 28 000 € HT



LAME DE DÉNEIGEMENT Modèle 2.5 mètres 2 500 € HT
Modèle 3 mètres 2 800 € HT



FENDT 211 VARIO TMS 1300 heures, pont avant et cabine suspendu - Bati Mailleux 65 000 € HT

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
La logique de l'élevage pérenne®



État sanitaire Efficacité Rentabilité
TECHNIGÎTES® VOLAILLES
PONDEUSES • POUSSINIÈRES • VOLAILLES CHAIR
www.pleinairconcept.fr 04 73 54 26 00

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX



4 nervures c'est économique
4 nervures eps. 0,50 5€25 le m²*
4 nervures eps. 0,60 5€95 le m²*
5 nervures pour de résistance
5 nervures eps. 0,63 6€70 le m²*
5 nervures eps. 0,75 7€50 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



batimentsmoinschers.com
Moins chers depuis 2001 - Bâtiments 100% Galva !
UNIQUE !
Jarrets surdimensionnés
Paiement en 4X possible**
Acier haute résistance
100% Galvanisé à chaud
Ce que disent nos clients :
« Je suis bien content de mon bâtiment où j'abrite tout mon matériel. Je recommande BATIMENTSMOINSCHERS.COM »
M. AUBRY (exploitant agricole F-35 Ille-et-Vilaine)



Exemple de réalisation
bâtiment complet 300m² L 240 / l 200 8 099€ HT*
bâtiment complet 400m² L 270 / l 240 11 099€ HT*
*Prix départ **réservé aux exploitants agricoles sous réserve d'acceptation du dossier
BATIMENTSMOINSCHERS.com
Tél : 00352 26 31 18 98
Fax : 00352 26 31 19 14
commercial@batimentsmoinschers.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79



CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date du 13 novembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination sociale : TUTORLIB
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Siège social fixé au 2, place du monument, 21200, Bouze lès Beaune
Capital social : la société est à capital variable, avec un montant minimum de dix huit mille euros (18.000€) et un capital maximum de six cent mille euros. Le capital minimum de dix huit mille euros (18.000€) est divisé en dix huit (18) actions d'une valeur nominale de mille (1.000) euros chacune, entièrement libérées.
Objet : aide, assistance et accompagnement à la gestion d'installations de professionnels, de leurs évolutions et des extinctions d'activités professionnelles libérales.
Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, de nature à favoriser son extension ou son développement et la participation directe ou indirecte à toute personne morale existante ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social.
Président : M. Patrice Planté, né le 11/07/1954 à Serzy et Prin, demeurant 2 place du monument, 21200, Bouze les Beaune.
Agrément : lorsque la société a plus d'un actionnaire, les actions ne peuvent être transmise à des personnes étrangères à la société qu'après que la cession ait été agréée à la majorité des voix des actionnaires. Les actions se transmettent librement entre actionnaires, entre ascendants et descendants, et entre conjoints.
Immatriculation : RCS Dijon en cours.
Pour avis.

AL21479584

Par acte SSP du 19/11/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Entre Pierres et Vignes
Objet social : Agence immobilière, marchand de biens
Siège social : 16 rue du Faubourg Saint-Jacques, 21200 Beaune
Capital : 6000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Barioz Géraldine, demeurant 16 rue du Faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21479596

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 19/11/2012 à St Apollinaire, il a été constitué la société ci-après :
Forme : SARL
Dénomination : SEMALIE
Siège : 639 route de Gray Centre Commercial 21850 St Apollinaire
Objet : vente de pizzas, crèpes, gauffres à emporter ; vente de poulets rôtis, sandwiches, glaces, confiseries, boissons à emporter ; livraison à domicile
Durée : 99 ans
Capital social : 5 000 €
Gérance : Eric Baudry, 11 D allée des Jardins 21910 Noiron-Sous-Gevrey
Immatriculation RCS Dijon

AL21479602

ADDITIF

Additif à la publication dans le journal Terre de Bourgogne, dpt 21, du 02/11/12 concernant la société HARMONYA
Cession d'actions : Agrément
Toute cession d'action entre associés s'effectue librement.
Toute autre cession d'actions à titre gratuit ou onéreux, alors même que cette transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, et alors même que la cession ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doit, pour être définitive, être autorisée par une décision collective des associés.
Admission aux assemblées et droits de vote :
Chaque associé peut participer à toute décision collective quelle qu'elle soit et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions sans limitation. Chaque associé peut également se faire représenter par un autre associé.

AL21479593

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Maître Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon, le 06/11/2012, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : LOCAVITA
Siège : Résidence Espace Turquoise, Appartement 203, 2ème étage, 1 rue du Colonel Redoutey, 21130 Auxonne.
Durée : 99 ans
Objet : Propriété, l'administration et la gestion, l'occupation à titre gratuit par tout ou partie de ses associés, de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Capital social : 1.000€ par apports en numéraire.
Gérant : Mme Laurène Cogourdant, dt à Corcelles les Monts (21160), 5 Grande Rue.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Ivan STRIFFLING, Notaire

AL21479599

DISSOLUTION LIQUIDATION

XENHOME

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €,
siège social à Dijon (21000), 147 rue d'Auxonne
RCS Dijon 533611661

Par décision en date du 6 octobre 2012, la société XENON TRAINING , SARL, au capital de 10 000 euros dont le siège social est à Dijon (21000), 147 rue d'Auxonne, le San Diego, dont le numéro d'identification est 514815679 RCS de Dijon, a en sa qualité d'associé unique de la société XENHOME, décidé la dissolution anticipée de cette société laquelle a mis fin aux fonctions de M. Gérald Lonjard gérant.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, les créanciers de la société XENHOME, dissoute peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Dijon
Pour avis

AL21479586

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne
et obtenez votre devis instantanément

NON DISSOLUTION

LOUIS PERE ET FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
11, rue Paul Bouchard, 21200 Beaune
RCS Dijon 494 437 957

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2012, l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des associés, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis, le Président

AL21479587

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ORLEANS

Par jugement en date du 24/10/2012, le Tribunal de Commerce de Orléans a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de
SIRAYA
10 rue Loing
45200 Montargis
R.C.S 489 275 990
Ets secondaire
17, rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
N/Réf : RCS Orléans 489 275 990 (2007 B 367)
Mention d'office suite a procédure collective
SIRAYA
Le Greffier

AL58479734

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Office Notarial de Clamecy (58)

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES COQUES

Siège : chez Mr Pierre Guiltat
Les Grands Bois
58210 La Chapelle Saint André
Capital : 506 500 €
RCS Nevers n° 533 145 421

Par acte de Me Arcangeli Zerr, notaire associé à Clamecy, du 24 octobre 2012, enregistré à Nevers le 7/11/2012, Bord 2012/1536 case 2 a été constatée à compter du 24/10/2012:
1/ la démission de Mr Pierre Guiltat demeurant à La Chapelle Saint André (58210) Les Grands Bois de ses fonctions de gérant,
2/ la nomination de Mr Michaël François, agriculteur, demeurant à Courcelles (58210) rue de Fancy aux fonctions de gérant pour une durée illimitée,
3/ le transfert du siège social à Courcelles (58210) rue de Fancy.
Pour avis et mention

AL58479727

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Anne Juillet Notaire à Pouilly sur Loire 58150

Avis est donné de la modification du régime matrimonial :
Monsieur Didier Crochet, préposé aux postes et Madame Nathalie, Michèle Bezet, viticultrice, son épouse, demeurant ensemble à Tracy sur Loire (58150), 51 route Nationale, Maltaverne. Nés, savoir : Monsieur à Tracy sur Loire (58150), le 24/05/1961, Madame à Gardefort(18300), le 31/08/1966. Mariés sous le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Etrechy (18800), le 9 août 1986 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire. Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Anne Juillet.
Date de l'acte : 9 novembre 2012.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par



exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention,
Maître Anne JUILLET,Notaire

AL58479728

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Brassy, du 29/10/2012, enregistré à Nevers, le 12 novembre 2012, bordereau n° 2012/1 558 case n° 5, la société ci-après a été constituée:
Dénomination : ROGER MBFQ
Siège : Le Bourg 58140 Brassy
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles.
Capital social : 140 000 euros, entièrement constitué par des apports numéraire, entièrement libérés.
Gérant : Mme Catherine Debray épouse Roger et M. et Mme Denis Roger, demeurant à Brassy (58140), Le Bourg.
Clause d'agrément : parts librement cessibles ou transmissibles entre associés, ascendants, descendants ou conjoints : toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis et mention
Le gérant

AL58479737

CONVOCATION

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ CENTRE ILE-DE-FRANCE

69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges cedex
N° Siret : 350 466 876 00017
APE : 6920Z

Avis de convocation
Les adhérents du Centre de Gestion Agréé Centre Ile-de-France sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 12 décembre 2012 à 14 heures à Bourges, 69 avenue de Lattre de Tassigny, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
1. Mise à jours des statuts (durée, obligations des adhérents, obligations du CGA, …)
2. Mise en conformité des indemnités des administrateurs
3. Nomination d'un censeur

AL58479726

DISSOLUTION LIQUIDATION

MICHELE

Sarl au de capital de 7 622, 45 euros
Siège social : 5, rue François Mitterran
58000 Nevers
RCS Nevers 413 980 624

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2012, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport sur les comptes de liquidation établis par le Liquidateur, Madame Leclerc Michèle épouse Valnon, demeurant sis 12 rue Condorsay à Coulanges Les Nevers (58660), ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Mention au RCS de Nevers.

AL58479725

SARL T.M.T.

Tous Montage Téléphonique
SARL en liquidation
Siège social : Le Bourg
58210 Marcy
R.C.S. Nevers 478 724 446

Les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 16 novembre 2012 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Mr Talon Jean-François, demeurant Le Bourg à Marcy 58210 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est ainsi fixé chez Mr Talon Jean-François, demeurant Le Bourg à Marcy 58210, adresse à laquelle toutes correspondances devront être envoyées, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

AL58479733

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne
et obtenez votre devis instantanément

NON DISSOLUTION

EDGE CHARTER

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 100 €
Siège social : Moulin de Pressures
58500 Clamecy
533 090 866 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L.223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société
Pour avis la gérance

AL58479697

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TLMP DISTRIBUTION

SARL au capital de 50.000 euros
Siège social
Route Départementale n° 40
Lieudit «Le Magny»
58180 Marzy
448 300 178 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 03 novembre 2012, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Pour avis, le gérant

AL58479593

TRANSFERT DE SIÈGE

PILOTE INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 €
Siège social : 2 ruelle Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
399 206 994 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale en date du 25 septembre 2012, il a été décidé de transférer le siège social de Cosne Cours sur Loire (58), Place de la Résistance à Cosne Cours sur Loire (58), 2 ruelle Saint Agnan, et ce avec effet rétroactif au 1er novembre 2011.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le Gérant

AL58479603

MODIFICATION D'ADRESSE
SASU Royale-Perfection au capital de 1 000 euros €
Anciennement à : Le Mont - 58270 Billy Chevannes
Nouvelle adresse : 167 Route du Vivier 58130 Urzy par AGE du 5 octobre 2012
RCS 533622833

AL58479593

ECO-CAR-NEVERS- E.C.N

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Bourges (Cher)
6, route de la Charité
527 533 574 RCS Bourges

Décision : Assemblée générale à caractère mixte du 6 novembre 2012
Transfert du siège :
Ancienne mention : Bourges (Cher), 6, route de la Charité
Nouvelle mention :Marzy(Nièvre), Centre commercial Carrefour, Z.A.C de Marzy
La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Le Président

AL58479732

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EFFICIENCE CONSULTING MANAGEMENT

Société Ä Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 Bis Rue Pasteur
89100 Saint Clément
522 613 454 RCS Sens

Modification siège social, objet social et dénomination sociale
Suivant décisions de l'associé unique du 1er novembre 2012 :
1) L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/11/2012, aux activités suivantes :
- Psychothérapie, thérapie brève, hypnose et autres approches thérapeutiques
- Formation et conseil auprès des particuliers, entreprises et institutions
- Vente de produits de santé, de soins et de livres
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes ci-avant défini ou en faciliter la réalisation ou le développement.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
La société a pour objet : conseil et assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics en gestion, organisation, stratégie, financements, management, marketing et pilotage de projets.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Nouvelle mention :
La société a pour objet :
- Psychothérapie, thérapie brève, hypnose et autres approches thérapeutiques
- Formation et conseil auprès des particuliers, entreprises et institutions
- Vente de produits de santé, de soins et de livres
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes ci-avant défini ou en faciliter la réalisation ou le développement.
2) L'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 01/11/2012, celle suivante : GUIGNARD.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
La dénomination de la société est : EFFICIENCE CONSULTING MANAGEMENT.
Nouvelle mention :
La dénomination de la société est : GUIGNARD.
3) Le siège social a été transféré, à compter du 01/11/2012, de 40 Bis Rue Pasteur, Saint Clément (Yonne), à 1 rue Henri Dunant 89100 Sens.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à : 40B, rue Pasteur 89100 St Clément
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé : 1 rue Henri Dunant 89100 Sens.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la gérance

AL89479717

SARL CROMBEZ ROSNET

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social
7 rue du Petit Courson
89600 Germigny
RCS Auxerre 442046595

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire des associés en date du 8 novembre 2012,
- Il a été pris acte de la démission de ses fonctions de cogérant de Monsieur Jean-Luc Rosnet demeurant 50 avenue Aristide Briand 10600 La Chapelle Saint Luc, Monsieur Jean-Pierre Crombez demeurant 7 rue du Petit Courson 89600 Germigny, restant seul gérant de la société.
- Il a été pris acte de la modification de la dénomination sociale :
Ancienne mention : SARL Crombez Rosnet
Nouvelle mention : SARL Crombez
- Il a été adjoint à cette dénomination l'enseigne commerciale :
Action Pour la Protection Incendie (APPI)
L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis

AL89479721

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/10/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : B.T.M
Objet social : Isolation thermique et phonique, maçonnerie, électricité, plomberie
Siège social : 4 impasse des Boudins, 89120 Prunoy
Capital : 5000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Brites Pires Manuel José demeurant 4 impasse des Boudins 89120 Prunoy
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89479712

Par acte sous seing privé en date du 05 novembre 2012, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MELPRO
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 2 bis, rue chauchu 89140 Michery
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Steve Protat, demeurant 2 bis rue chauchu 89140 Michery.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89479715

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE - terre
3 ha 07 a 30 ca - Sur vau fleau: ZM-86(J)-86(K)
CHITRY ,Äì vigne et terre à planter en AOC Bourgogne
3 ha 39 a 95 ca - Bois de grand mont: ZY-83(J)-83(K)
ROUVRAY - pré
1 ha 96 a 90 ca - Bois de la motte: B-414-415
ASQUINS ,Äì vigne et terre à planter en A.O.C.
1 ha 19 a 76 ca - Champ more: WA-5-6-7-8-9-10
CRAIN - friches
8 a 40 ca - Vignes de crain: ZC-61
SAINT-PERE ,Äì vigne en AOC à louer par bail SAFER d'un an éventuellement renouvelable
1 ha 50 a 00 ca - 'Champ morillon': ZC-47(C)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10 décembre 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Äì CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89479735

Aux termes d'un acte SSP en date du 5 novembre 2012 il a été constitué une société :
Dénomination sociale : NATCHIN NETTOYAGE
Siège social : 22 rue du Foyer Rural 89140 Sergines
Forme : SARL
Capital : 250 €
Objet social : nettoyage de locaux et multi services
Gérance : Madame Joséphine Mendy, 22 rue du Foyer Rural 89140 Sergines
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL89479718

Par acte SSP du 02/11/2012, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : AGAC
Objet social : les conseils pour les affaires et la gestion, l'assistance, la gestion commerciale et administrative, la formation et la mise à disposition de locaux.
Siège social : 09 la Huronnerie, 89330 Verlin.
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Président :Mme Vantieghem Céline, demeurant 09 la huronnerie, 89330 Verlin
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément :la cession des actions de l'associé unique est libre. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89479730

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SARL LOUXOR PEINTURE
Sigle: L.P
Capital: 1000 euros
Siège : 2 place st Jean 89300 Joigny
Objet: Entreprise de bâtiment: plâtrerie, travaux tous corps d'état second oeuvre, travaux de rénovation, agencement, finition
Durée: 99 ans
Gérant: M. Ben Hani Sami 2 place st Jean 89300 Joigny
Immatriculation au RCS de Sens

AL89479731

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

CATHELIN FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : RD 660
89100 Malay le Grand

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Malay le Grand du 16 novembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CATHELIN FRERES
Siège social : RD 660, 89100 Malay le Grand
Objet social : la vente et l'installation de meubles, de cuisines, de menuiseries et d'isolation, la vente de poêles à bois, de poêles à granulés, de cheminées, de décoration, de bibelots, de granulés de bois, produits de chauffage et dérivés, et plus généralement tous produits de l'habitat,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 6 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Cathelin demeurant Chemin de la Croix Sainte Marguerite 89100 Malay le Grand, Monsieur Marc Cathelin demeurant 20 bis rue Victor Hugo 89100 Malay le Grand
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis La Gérance

AL89479732

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE BORVO OCEAN

Société par actions simplifiée
Au capital social de 10 000 Euros
Siège social : Route de Beaumont
514 485 887 R.C.S. Auxerre

Dissolution
Le 25 Avril 2012, l'associé unique a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du 31 Mars 2012. Mr Daniel Raymond demeurant Hère (89550) 4, Rue Creuse a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le 15 Octobre 2012, l'associé unique a approuvé les comptes
de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15 Octobre 2012. La société sera radiée au RCS d'Auxerre. Pour avis.

AL89479724

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

A.J.A FOOTBALL

Société anonyme à Objet Sportif
au capital de 10 640 000 E
Siège social : Stade Abbé Deschamps
Route de Vaux
89000 Auxerre
434 386 470 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 novembre 2012, il a été décidé
- de réduire le capital social, actuellement fixé à 10.640.000 € divisé en 532.000 actions chacune d'une valeur nominale de 20 euros, d'une somme de 5.973.333 € par imputation sur le compte report à nouveau pour porter le capital social à 4.666.667 € par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action, actuellement fixée à 20 €, d'un montant de 11,23 € pour la porter à 8,7719 €,
- de modifier l'article 6 des statuts en conséquence.
Pour insertion

AL89479714

NON DISSOLUTION

IMAGE

SAS au capital de 40 000 euros
39-41 Grande Rue, 89100 Sens
449 308 865 RCS Sens

Par décision du 17/09/2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89479719

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU CHAMP DE L'EGLAND

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Z.I route d'Auxerre,
89560 Ouanne
En cours de transfert à Joigny (89300)
72 avenue Jean Hémery
418 298 964 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2012, l'Assemblée Générale Mixte a décidé, à compter de ce jour :
de transférer le siège social de Ouanne (89560) ZI route d'Auxerre à Joigny (89300) 72 avenue Jean Hémery, de remplacer la dénomination sociale «SCI DU CHAMP DE L'EGLAND» par «SCI BRUGUET», de nommer Monsieur Philippe Bruguet demeurant à Béon (89)16 Grande Rue en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Françoise Rousseau, démissionnaire.
Et de modifier en conséquence les articles 3et 5 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89479710

SCI LES COPAINS

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social
20 bis rue Carnot
89100 Sens
515 037 018 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/11/2012, il résulte que :
Le siège social a été transféré à 6 grande rue, 89100 Sens, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence:
Ancienne mention
Siège : 20 bis rue Carnot, 89100 Sens
Nouvelle mention
Siège : 6 grande rue, 89100 Sens
Mention sera faite au RCS : Sens
Pour avis,

AL89479725

NOMINATION

SAS NOUVELE DES DOUCES HEURES

SAS au capital de 215764 euros
Siège: 3 rue des patis 89140 Serbonnes
422 306 787 RCS Sens

L'AGE du 01/10/2012, a décidé de nommer président ADOMEA SAS au capital de 40000 euros, 130 rue de la mer rouge 68060 Mulhouse RCS 452 567 761 Mulhouse représentée par Mme De Fougieres Valérie 17 bd Lundy 51100 Reims en remplacement de M. Cornille Joël à compter du 01/10/2012.
Modification au RCS de Sens

AL89479713

SHERIC

SARL au capital de 5000 Euros
12 avenue des Ardilles,
89000 Saint Georges sur Baulche
788440220 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 novembre 2012 il a été pris acte de la nomination de Mademoiselle Chahrazad Adahchour, demeurant 40 avenue de la Tournelle, 89000 Auxerre en qualité de Co-gérant à compter du 16 novembre 2012.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89479727

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Démission de gérant
Aux termes de l'Assemblée Générale du 31 Octobre 2012, de la société SARL COLLET, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros, siège social : Centre Commercial Porte de Bourgogne, 89100 Sens ,àí RCS Sens n° 751102179, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Isabelle Georges à compter du jour de ladite assemblée et a décidé de na pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL89479711

AVIS DE MISE EN LOCATION-GERANCE
Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 9 novembre 2012, enregistré à Auxerre (Yonne) le 12 Novembre 2012, Bordereau n° 2012/1231, Case n°5, Extrait 3824, Madame Patricia Peube, propriétaire d'un fonds de commerce de dépôt-vente de vêtements et accessoires, sis et exploité 25 Rue Milliaux à Auxerre (Yonne) pour lequel elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 338 735 418 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 338 735 418 00026, Code APE 4771Z, a confié en gérance libre l'exploitation dudit fonds à Madame Hélène COMPERE, demeurant 22 Rue Hubert Fabureau 121 Résidence Saint Exupéry - 89000 Auxerre, pour une durée de 13 mois et 11 jours à compter du 20 Novembre 2012, renouvelable pour une durée déterminée de douze mois par tacite reconduction.
La locataire-gérante exploitera le fonds à ses seuls risques et périls.
Pour avis

AL89479594

SERRA SEBASTIEN

SARL au capital de 2 000 euros
9, Rue des Naudins 89100 Saligny
519 884 704 RCS Sens

L'AGO du 31/12/2011 a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Tanguy des fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL89479728

COMMERCE EVOLUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue du Colonel Rozanoff
89000 Auxerre
531 073 567 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2012, il a été décidé de nommer Monsieur Frédéric PetitJean demeurant à Villefargeau (89240) 12 rue du Manoir, en qualité de gérant pour une durée illimité, en remplacement de Monsieur Philippe Dessolin, démissionnaire.
Pour avis,
La gérance

AL89479733

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net



Les entreprises de la production agricole de moins de 10 salariés sont adhérentes du Fafsea, le versement de leur cotisation FPC* se faisant lors de l'acquittement des cotisations sociales via la MSA.
*FPC : Formation Professionnelle Continue

Le FAFSEA soutient les entreprises et les salariés agricoles par :
- L'accompagnement et le financement de formations diversifiées et adaptées à vos besoins.
- Des solutions sur-mesure et innovantes pour élaborer un plan de formation individuel ou collectif.
- De nombreux outils performants : guides de formation, guides méthodologiques, pédagogiques, kits d'évaluation, etc...

Le FAFSEA est un OPCA de référence et de proximité.
190 000 entreprises adhérentes
lui font confiance sur le territoire national.

Contactez nos 22 équipes en région

Alsace / Franche-Comté
Tél. : 03 88 18 54 18
alsace@fafsea.com
ou franchecomte@fafsea.com

Aquitaine
Tél. : 05 56 11 93 93
aquitaine@fafsea.com

Auvergne
Tél. : 04 73 28 93 85
auvergne@fafsea.com

Bourgogne
Tél. : 03 80 72 98 52
bourgogne@fafsea.com

Bretagne
Tél. : 02 23 25 22 21
bretagne@fafsea.com

Centre
Tél. : 02 47 31 07 60
centre@fafsea.com

Champagne-Ardenne
Tél. : 03 26 40 58 51
champagne@fafsea.com

Corse
Tél. : 04 95 31 55 03
corse@fafsea.com

Guadeloupe-Guyane
Tél. : 05 90 26 64 85
guadeloupe@fafsea.com

Ile-de-France
Tél. : 01 57 14 05 40
iledefrance@fafsea.com

Languedoc-Roussillon
Tél. : 04 99 52 21 21
languedocroussillon@fafsea.com

La Réunion
Tél. : 02 62 59 77 95
reunion@fafsea.com

Limousin
Tél. : 05 55 00 20 02
limousin@fafsea.com

Lorraine
Tél. : 03 83 96 87 79
lorraine@fafsea.com

Martinique
Tél. : 05 96 51 92 12
martinique@fafsea.com

Midi-Pyrénées
Tél. : 05 61 73 06 84
midipyrenees@fafsea.com

Nord-Pas-de-Calais - Picardie
Tél. : 03 22 22 59 59
picardie@fafsea.com ou
nordpasdecalais@fafsea.com

Normandie (Basse et Haute)
Tél. : 02 32 56 04 12
normandie@fafsea.com

PACA
Tél. : 04 90 14 33 00
paca@fafsea.com

Pays de la Loire
Tél. : 02 41 57 67 01
paysdelaloire@fafsea.com

Poitou-Charentes
Tél. : 05 46 67 15 97
poitoucharentes@fafsea.com

Rhône-Alpes
Tél. : 04 72 37 95 75
rhonealpes@fafsea.com

153 rue de la Pompe - 75179 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 70 38 38 38 - Fax : 01 70 38 38 00
info@fafsea.com

www.fafsea.com

L'énergie de vos projets

Fafsea

Création : Val Production Graphique - RCS NANTES B 343 046 789 - Crédit photo © Valsicho / Fotolia

Alimentation

Comment réduire les 20 kg de nourriture non consommée par an ?

Des légumes restés trop longtemps au bas du réfrigérateur, des restes négligés, du pain sec... Le gaspillage passe aussi par la cuisine.



Myriam Tricoci

Les légumes sont les premiers à être oubliés puis jetés avant d'être transformés.

«*Finis ton assiette !*», «*J'aime pas les restes…*» Ces phrases sont de grands classiques familiaux. Pourtant, en France, chaque année, 20 kg de déchets alimentaires sont jetés par le consommateur moyen. Dont 7 kg de produits non consommés encore emballés. Un gaspillage qui pèse sur les budgets et l'environnement.

Au SIAL, le salon international des professionnels de l'agroalimentaire, le ministère de l'Alimentation a (re)lancé une grande campagne contre le gaspillage alimentaire. Il faut dire que rien n'est épargné : fruits, yaourts, viandes, fromages, œufs, pains, légumes, pâtisseries…

L'Europe est aussi concernée : les Belges jettent l'équivalent de 174 euros de nourriture à la poubelle chaque année, et en Grande-Bretagne, 25 % des aliments achetés sont jetés. Le gaspillage alimentaire représente 89 millions de tonnes par an dans l'Europe des 27 soit 179 kg par habitant. Les prévisions pour 2 020 ne sont guère encourageantes : 126 millions de tonnes (soit une hausse de 40 %).

Il faut dire que le mouvement «*slow food*», qui préconise une alimentation plus tournée vers la lenteur et la proximité n'a pas encore révolutionné la société. On fait toujours plus de choses, de plus en plus vite. On achète en promotion, de grandes quantités qu'on oublie parfois au fond du congélateur… On est plus attentif aux dates de péremption et aux messages alarmistes qui incitent à jeter un yaourt dont la date de péremption est de la veille.

Réduction programmée pour 2025

Et ce n'est pas le dernier produit à la mode qui va changer en un clin d'œil les habitudes prises depuis une vingtaine d'années.

Le Parlement Européen a adopté, en début d'année, une résolution demandant des mesures urgentes pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Une réduction accompagnée d'aides pour les personnes qui, elles, peinent à se nourrir. «*Près de 50 % d'aliments sains sont gaspillés chaque année dans l'Union européenne, par les ménages, les supermarchés, les restaurants et la chaîne alimentaire, alors que 79 millions de citoyens vivent au-dessous du seuil de pauvreté et que 16 millions dépendent de l'aide alimentaire d'œuvres de charité*». 2014 sera donc l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. Avec la création de cours d'éducation alimentaire «*surtout dans les écoles, car c'est dès le plus jeune âge que l'on prend -ou pas- de bonnes habitudes alimentaires*».

Et la révision des «*dates limites de consommation*» qui font jeter les yaourts trop vite en «*dates limites de vente*» pour que les supermarchés ne jouent pas sur la fraîcheur des produits sans que les consommateurs soient perdus. Un vaste programme.

Des petits pas quotidiens

Pour les ménages (qui représentent 42 % du gaspillage), il y a des marges de progrès énormes. Les spécialistes européens estiment que 60 % du gaspillage peut être évité. D'abord, on peut commencer par faire une liste des repas de la semaine et n'acheter que ce dont on a besoin pour les réaliser. Résister aux promotions et aux achats de lots imposants lorsque la famille n'est pas pléthorique. Ensuite, être réaliste et ne pas se dire que l'on va transformer seul tous les légumes frais acheté une semaine où l'on est surchargé de travail (les congelés permettent de cuisiner sain et plus rapidement). Ensuite, comme les grands-mères, il faut cuisiner les restes… sous une autre forme. Le fond de pot-au-feu transformé en hachis est un grand classique diablement efficace et économique.

MYRIAM TRICOCI



▶ Zoom sur...

C'est le moment de donner

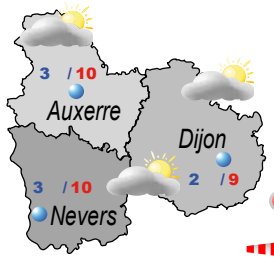
Les Banques Alimentaires lancent leur grande collecte annuelle. Dans la plupart des supermarchés, les 100 000 bénévoles mobilisés espèrent collecter l'équivalent de plus de 26 millions de repas. «*Les Banques Alimentaires espèrent que la générosité des Français sera cette année encore au rendez-vous*». Aujourd'hui, un réseau composé de 79 Banques Alimentaires et de 18 antennes, regroupées au sein d'une Fédération, couvre le territoire français. Elles collectent des produits dans les grandes surfaces, mais aussi par le biais de donation d'entreprises et des stocks de l'Union Européenne. La FNSEA leur a fait une place sur son stand au Salon International de l'Agriculture. Elles redistribuent ces denrées par le biais d'associations ou dans les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

▶ Prévisions **météo** du 23 au 29 novembre

Météo de la Bourgogne

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 23 Novembre



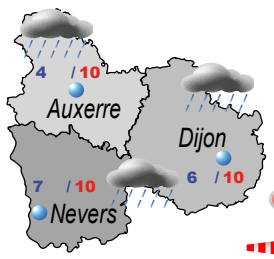
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Clément
Soleil : 08:12 - 17:30
Lune : 14:45 - 03:06

Samedi 24 Novembre



Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents resteront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Flora
Soleil : 08:14 - 17:29
Lune : 15:12 - 04:09

Dimanche 25 Novembre



Pertubé
Les nuages persisteront et resteront accompagnés de précipitations. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Catherine
Soleil : 08:15 - 17:28
Lune : 15:41 - 05:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Novembre :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 29 Novembre au Dimanche 2 Décembre :

Des averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

					5	8		
					6		4	2
4	1		9		2	7		
	4	7						
3		8				6		4
						2	3	
		2	1		9		8	5
6	8		2					
		9	4					

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	6	4	3	2	5	7	8	1
5	8	1	9	7	4	3	2	6
2	7	3	1	8	6	9	5	4
4	5	2	8	6	9	1	7	3
1	9	7	5	3	2	4	6	8
6	3	8	4	1	7	5	9	2
8	1	6	7	5	3	2	4	9
3	4	5	2	9	8	6	1	7
7	2	9	6	4	1	8	3	5

▶ **Télévision** Sélection du 24 au 30 novembre

Samedi 24

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Amel Bent, Lorie, Taïg Khris, Emmanuel Moire.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Céline Dion, le grand show. Divertissement de Véronic DiCaire et Michel Drucker, avec Johnny Hallyday, Michel Sardou, Patrick Bruel, Dany Brillant, F. Pagny, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Le sang de la vigne «Les larmes de Pasquin» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Alexandre Hamdi, Rufus. (voir Sélection)
22.20 Le Commissariat ★★. Téléfilm avec Jacques Bonnaffé, Sophie Quinton (1h30). *Pas mal.*
00.15 Appassionata «Spéciale orchestre en fête».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Au nom d'Athènes» ★★★. *Passionnant.*
22.35 L'Amérique en prime time (1 et 2/4). Documentaire.

M6
20.50 Terra Nova (12 et 13/13) ★★. Série ⓾. *Excellent.*
22.25 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.40 Banzaï. Documentaire.

Dimanche 25

TF1
20.50 Camping 2 ★★. Comédie (2010) de F. Onteniente, avec Franck Dubosc, Richard Anconina (1h35). *Amusant, mais lourd.*
22.40 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 L'amour, c'est mieux à deux ★. Comédie (2009) de D. Farrugia et A. Lemort, avec Clovis Cornillac, Virginie Efira (1h36). *Lourd.*
22.25 Infrarouge «Viol, elles se manifestent». Documentaire.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson ⓾.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.30 Chasse à l'homme ★★★. Drame en NB et VO (1941) de Fritz Lang, avec Walter Pidgeon (1h38). *Remarquable.*

ARTE
20.45 Au nom d'Anna ★★. Comédie en VO (2000) de et avec Edward Norton, et avec Ben Stiller (2h04). *Original et bien fait.*
22.50 Le célibat «Une histoire de sexe, de morale et de politique» ★★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Capital «Moins chère la vie !». Magazine de Thomas Sotto.
22.45 Enquête exclusive «Espagne : L'incroyable business des maisons closes». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Lille».

Lundi 26

TF1
20.50 Mes amis, mes amours, mes emmerdes (3 et 4/6). Série avec Florence Pernel.
22.45 New York, unité spéciale ⓾.
01.10 Au Field de la nuit, avec A. Jardin, Carole Fives, P. Vandel, Patrick Mille, Izïa Higelin, Justine Lévy, C. de Turckheim et Gaspard Ulliel.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Une vie de chien», «Doublement mort», «Espion d'un jour» ★★. Série. *Amusant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Faut-il interdire la prostitution ?» ★★. Magazine de Mireille Dumas ⓬. *Intéressant et nuancé.*
23.10 On a volé le maréchal.

ARTE
20.50 Parfum de femme ★★. Comédie en VO (1975) de Dino Risi, avec Vittorio Gassman (1h38). *Excellent, grinçant et émouvant.*
22.30 Leaving Las Vegas ★★. Drame en VO (1995) de M. Figgis, avec Nicolas Cage (1h51). *Bien fait, mais sordide.*

M6
20.50 Le meilleur pâtissier. Divertissement avec Cyril Lignac.

CANAL +
20.55 Les revenants (1 et 2/8) ★★. Série avec Anne Consigny, Frédéric Pierrot ⓬. (voir Sélection)

Mardi 27

TF1
20.50 Mentalist : «Tour de passe-passe», «Bombe humaine», «Les masques tombent» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang ⓾. *Pas mal.*
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Le cerveau d'Hugo ★★★. Documentaire-fiction avec Thomas Coumans, Arly Jover. Commentaire dit par Sophie Marceau (1h40). (voir Sélection)
22.25 Débat, présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Infrarouge «La vie en tête».

FRANCE 3
20.45 Football «Coupe de la Ligue : Saint-Étienne/PSG (1/4 de finale)».
23.25 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Why poverty ?
20.50 Donnez votre argent ! «Bob Geldof et Bono». Documentaire.
21.50 Pauvres de nous.
22.50 La fabrique des pauvres. Documentaire.

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.55 A dangerous method ★★. Drame (2011) de D. Cronenberg, avec Keira Knightley, Michael Fassbender (1h36) ⓾. *Intéressant.*

Mercredi 28

TF1
20.50 Esprits criminels : «Je t'aime Tommy», «Chasse aux sorcières», «Monsieur tout le monde ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.10 Dexter (1, 2 et 3/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (7 et 8/8). Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton.
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Christophe Willem, Armelle, et Éric-Emmanuel Schmitt.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Un balcon sur le Dauphiné». Magazine.
23.10 L'ombre d'un doute «Léonard de Vinci, l'homme du mystère». Magazine de Franck Ferrand.

ARTE
20.45 The constant gardener ★★. Drame en VO (2005) de F. Meirelles, avec Ralph Fiennes, Rachel Weisz (2h04). *Excellent.*
Why poverty ?
22.55 L'Afrique, le cuivre et les vautours. Documentaire.
23.50 Éducation «Le casse-tête chinois». Documentaire.

M6
20.50 Desperate housewives (22 et 23/23) ★★. *Un excellent final.*
22.30 Nouveau look...

CANAL +
20.50 Football «Marseille/Lyon».

Jeudi 29

TF1
20.50 No limit (5 et 6/6). Série avec Vincent Elbaz, Anne Girouard.
22.50 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Toute ma vie sur internet», «Cuir, les forçats de la mode». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Homosexualité : Les croisades anti-gays». Magazine.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale
Seconde Guerre mondiale
20.45 The reader ★★★. Drame (2008) de S. Daldry, avec Kate Winslet, Ralph Fiennes (2h) ⓾. *Passionnant, mais très cru.*
23.25 La chute ★★★. Drame (2004) de O. Hirschbiegel, avec Bruno Ganz, A. Maria Lara, Corinna Harfouch (2h25) ⓬. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Borgen (4, 5 et 6/10) ★★. Série en VO avec Sidse Babett Knudsen. *Passionnant.*
Why poverty ?
23.50 740 Park Avenue.

M6
20.50 Patron incognito : «Nicolas Riché», «Jean-Claude Puerto Salavert», «Guillaume Richard».

CANAL +
20.55 Prime suspect (10 et 11/13) ★★. Série ⓾. *Poignant.*

Vendredi 30

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.45 Qui veut épouser mon fils ?

FRANCE 2
20.45 Main courante (5 et 6/8) : «Esprit de Noël», «Dérapages» ★★. Série avec Marie Bunel, Jean-Baptiste Puech ⓾. *Pas mal.*
22.40 Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.20 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Alicia Keys.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Nager au-delà des frontières». Magazine présenté par Georges Pernoud.

ARTE
20.50 Le troisième œil «L'ange de la vengeance» ★★. Téléfilm avec Heino Ferch, Hannelore Elsner (1h29). *Prenant, mais glauque.*
22.20 Breaking bad (12 et 13/13).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Les illusions perdues», «Le prix de la loyauté», «La nuit de tous les dangers», «Sans issue». Série ⓾.

CANAL +
20.55 Bienvenue à bord ★★. Comédie (2011) de Éric Lavaine, avec Franck Dubosc, Valérie Lemercier (1h31). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION



La chute - En 1942, la jeune Traudl Junge a été recrutée par Hitler. Trois ans plus tard, l'Armée rouge est aux portes de Berlin, et le Führer est cloîtré dans son bunker. Si on éprouve une gêne à regarder Adolf Hitler évoluer dans la vie quotidienne, on admire l'extraordinaire travail de Bernd Eichinger, le scénariste qui a magistralement adapté le livre historique de Joachim Fest, ainsi que les Mémoires de Traudl Junge, tout comme la mise en scène, précise et sobre, d'Oliver Hirschbiegel. Le spectateur est cloué sur son fauteuil par la vision de ce dictateur en bout de course, qui continue à croire à ses chimères et ne désarme jamais de la haine qu'il éprouve pour l'humanité. Il faut le voir éructer des insultes à ses généraux, incapables de se révolter, pour comprendre ce qu'il y a de pire dans la nature humaine. L'assassinat des enfants Goebbels par leur propre mère est un des moments affreux de ce film puissant.
Jeudi 29, sur France 3, à 23h25.

w Le sang de la vigne «Les larmes de Pasquin» - Benjamin Lebel, un œnologue réputé, est contacté par la police pour identifier le vin laissé près d'une victime. Mêler l'art du vin et de la vigne à une intrigue policière est l'originalité de ce téléfilm, magistralement interprété par un Pierre Arditi très à son affaire avec cette histoire, car il est grand amateur de vins. Malgré quelques longueurs, on suit avec intérêt cette intrigue prenante.
Samedi 24, sur France 3, à 20h45.

Le célibat «Une histoire de sexe, de morale et de politique» - Le célibat des prêtres a souvent alimenté les débats. Dans ce documentaire remarquable, le thème est abordé avec respect, mais, aussi, en puisant dans l'histoire de la chrétienté. Des intervenants, prêtres, historiens et théologiens, expliquent les raisons d'un tel statut, sans jamais verser dans la polémique. C'est clair et bien argumenté, et la fin est magnifique.
Dimanche 25, sur Arte, à 22h50.

Les revenants (1 et 2/8) - Un car scolaire est tombé dans un ravin, plongeant ce village de montagne dans le deuil. Des années plus tard, les enfants décédés rentrent chez eux. Cette nouvelle série fantastique de Canal + possède toutes les qualités nécessaires : l'atmosphère, d'une paisible étrangeté, est parfaitement rendue, avec une superbe photographie, et l'interprétation est excellente. La dimension spirituelle est présente.
Lundi 26, sur Canal +, à 20h55.

Le cerveau d'Hugo - Hugo, 22 ans, est un autiste Asperger. Ce remarquable documentaire reconstitue sa vie, avec des scènes de fiction. Ces scènes sont entrecoupées de témoignages d'autistes, Asperger ou non, et de leurs parents. L'on mesure le difficile combat de ces enfants pas comme les autres, en butte aux moqueries de leurs camarades, ainsi que celui des parents, obligés de se battre contre les médecins. Salutaire !
Mardi 27, sur France 2, à 20h45.

Boulangerie "Les Champs du Destin" à Sacquenay (21)

Le plus court chemin du grain au pain

Plus qu'une boulangerie, l'atelier du pain de Jérôme Bruet à Sacquenay, est une véritable philosophie. Né il y a 8 ans du rapprochement de deux hommes passionnés, l'un par le pain et l'autre par la terre, la boulangerie Les Champs du Destin propose aujourd'hui un pain sur levain à 99% "locavore".



C'est l'heure de la cuisson pour ces pains en forme de lune au mélange de graines de colza et de luzerne.

Après 20 minutes de cuisson, les pains sont défournés. Il rejoindront ensuite les magasins bios de la région et les étals des marchés.

Originaire du Nord de la France, Jérôme Bruet est installé depuis un an à Sacquenay, petit village de Côte d'Or situé dans le canton de Selongey. Boulanger de formation, il a repris l'atelier du pain crée il y a 8 ans par deux passionnés, l'un amoureux de la terre et l'autre amoureux du pain.

Les Champs du Destin est en effet avant tout l'histoire d'une rencontre. Une rencontre improbable qui a eu lieu à plusieurs milliers de kilomètres de là. Arnaud Marin, boulanger, et Benoît Méot, pâtissier, se sont en effet croisés au Québec lors de leur parcours de Compagnon. Tous deux ont un amour profond du métier, avec une soif de connaissance des matières qu'ils travaillent. Et pour satisfaire cette curiosité, Benoît Méot a un avantage sur son nouvel ami. Ses parents sont agriculteurs bio sur la commune de Sacquenay. C'est donc tout naturellement que l'idée de mettre en commun leur passion commune a germé.

Benoît sélectionne, cultive et transforme les graines anciennes sur son exploitation. C'est ensuite au tour d'Arnaud d'entrer en action dans son fournil en fabriquant le pain. Un pain traditionnel, élaboré uniquement sur levain.
L'atelier propose une grande variété de pains, issus de recettes parfois oubliées, mais aussi des création originales comme le pain a mélilot et avoine ou encore le pain aux graines de colza et luzerne.

Après 7 ans d'activité, Arnaud a souhaité transmettre son activité, *«mais pas à n'importe qui»*. Il souhaitant en effet trouver un successeur qui lui ressemble. Quelqu'un qui partage les valeurs du métier, avec une même approche *«philosophique»*.
En la personne de Jérôme, il a trouvé la perle rare, digne à ses yeux de reprendre la boulangerie. En octobre 2011, Jérôme a donc posé ses valises à Sacquenay pour reprendre le flambeau. Une reprise qui a connu des débuts difficiles, notamment en raison de l'incendie de la maison d'habitation attenante au fournil, quatre jours tout juste après son installation. Après des premiers mois difficiles, Jérôme a aujourd'hui retrouvé sa vitesse de croisière. Du mercredi au vendredi, vers 4h30, le boulanger reprend le chemin du fournil et ce jusqu'au soir 20h00. Chaque jour d'ouverture, pas moins de 600 kg de pâtes sont pétries dans des pétrins à bras plongeant, *«les seuls capables de reproduire le pétrissage manuel et ainsi de donner une pâte aérée»* selon Jérôme Bruet. Ensuite viennent le tour de la pesée, du façonnage, de la levée et enfin de la cuisson. Pour garder le côté traditionnel, cette dernière intervient évidemment dans un four à bois. Un modèle à chauffe indirecte sur sole tournante en pierre. Après une vingtaine de minutes au four, les différents pains peuvent enfin être défournés pour rejoindre les étagères en bois. Une petite partie de la production est vendue directement sur place dans la boutique voisine du fournil. Le reste, ira prendre place dans les réseaux de magasins bios du département ou sur les étals des marchés voisins (Dijon, Beaune, Besançon, Vesoul, Langres et Chalindrey).

FRÉDÉRIC DUCLOS

Une dizaine de spécialités… pour tous les goûts

Pain de blé: Il est issu de plusieurs variétés de blés cultivés sur la même parcelle de terre.
Pain aux graines de lin: pain à base de farine de blé aux graines de lin. C'est un pain nutritionnel qui se conserve facilement 4 à 5 jours, apprécié pour son goût et sa texture.
Pain de petit épeautre : pain 100% petit épeautre, fabriqué à partir d'une graine ancienne sélectionnée par «la ferme de la Gauloise». Cela lui donne un goût de noisette et une couleur de mie unique.
Pain au sarrasin: Recette spécifique à base de farine de sarrasin et de levain de sarrasin, sans gluten. Le pain est rendu moelleux grâce à l'ajout de purée de pommes bio dans la recette.
Pain de blé complet: pain fabriqué à partir de farine biologique de blé type T150 à mouture spécifique pour qui lui donne une texture plus légère.
Pain seigle: blé additionnée de 60% de farine de seigle, fabriqué sur un levain de blé. Ce pain propose une texture très moelleuse et une très bonne conservation dans le temps.
Pain au mélilot et avoine: pain à forme originale proposant un goût proche de l'anis apporté par les graines de mélilots. Les graines d'avoine sont ajoutées pour offrir un apport énergétique.
Pain de grand épeautre: pain fabriqué à partir d'un mélange de deux farines (50% d'épeautre intégrale et 50 % de blé type T80).
Pain d'emmer noir: fabriqué entièrement à partir d'emmer (ou amidonnier), une très ancienne variété de céréales.
Pain aux graines de colza et luzerne: pain en forme de lune au goût spécifique, fabriqué sur une base de farine de blé et d'un mélange original de graines noires et jaunes.

▶ Zoom sur...

Boulanger globe-trotter

**Originaire du Nord de la France, Jérôme Bruet a parcouru le monde avant de trouver un nouveau port d'attache à Sacquenay.
Son CAP de Boulanger en poche, il voulait être Compagnon. Finalement, il s'est inspiré de la philosophie du compagnonnage pour programmer son propre tour mais au delà des frontières de France. Après six mois passés à Miami sur un bateau de croisière, il parcourt l'Allemagne durant sept ans où il découvre de vraies valeurs de tradition boulangère. A 24 ans il retourne dans sa région pour s'installer en boulangerie traditionnelle. C'est là qu'il commence à développer le bio et parvient à conquérir une petite clientèle pour ce type de pain. Il tente alors un rapprochement avec un céréalier bio de Picardie pour élaborer ensemble des produits locaux. Rattrapé par sa réputation locale, Jérôme se voit invité à participer au déplacement d'une délégation gouvernementale en Chine. Il devient alors consultant pour la fédération de la boulangerie chinoise. Plus tard, contacté par l'entreprise SEB pour apporter son expérience dans le développement des machines à pain, il rejoindra la région de Selongey.**



Après le pétrissage, les pains sont pesés un à un et façonnés entièrement à la main. Ils rejoindront ensuite la chambre de fermentation où le levain fera son office pour donner à la mie de beaux alvéoles.

C'est écrit dessus ! Seul le sel qui entre dans la composition du pain n'est pas issu de la région.